

Ottawa et Québec seront saisis du trafic des permis de taxi

Par Jean-Marc Laliberté

En affirmant hier devant le Conseil municipal que le conseiller Harold Cummings devait, pour se disculper, produire des documents authentiques, "sa parole n'étant plus suffisante", le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a annoncé que le ministère fédéral de la justice et le procureur général de la province seront saisis du problème du trafic des permis de taxis.

Au cours de l'assemblée du Conseil municipal hier soir, alors que les amendements au règlement du taxi étaient à l'étude, le président Saulnier a soulevé une question de privilège pour démontrer, avec documents à l'appui, que le conseiller Harold Cummings par son attitude et sa conduite en marge du problème du taxi a porté atteinte à l'honneur de tout le Conseil municipal.

Le conseiller Cummings a répondu qu'il attribuait la déclaration du président de l'exécutif "à la période électorale". Il a réaffirmé n'être pas président de la compagnie Electra Taxi et il a dit qu'il choisira le temps et le lieu pour répondre aux affirmations de M. Saulnier.

Le conseiller Paul Massé, membre du comité exécutif, a déclaré que si les règlements le lui permettaient il proposerait une motion de blâme à l'endroit du conseiller Cummings "qui n'a pas refusé les allégations du président mais qui n'a eu recours qu'à de fausses-fuyantes".

Le conseiller Alfred Gagliardi a suggéré que l'administration prenne des procé-

res contre le conseiller incriminé car, dit-il, "ce n'est pas par des questions de privilège posées devant le Conseil municipal que l'on doit juger un homme mais devant les tribunaux".

Pour sa part le maire Drapeau a dit que les faits rapportés par M. Saulnier sont extrêmement incriminants et qu'il a été déploré que le conseiller Cummings n'ait pas tenté de rassurer ses collègues en refusant ces faits.

Le président du comité exécutif a soulevé la question de privilège en rappelant d'abord la déclaration qu'il avait faite le 3 août 1962 concernant les compagnies Electra Taxi Service et Georgia Taxi Co., qui ont leur place d'affaires dans l'établissement de Harold Cummings Chevrolet Ltd., rue Jean Talon.

Dans cette première déclaration M. Saulnier avait affirmé que l'on trouve au registre de la Cour supérieure une déclaration datée du 6 septembre 1960, signée de M. Harold Cummings, déclarant qu'il est président d'Electra Taxi Service.

Par la suite M. Cummings a menacé M. Saulnier de poursuites judiciaires.

"Monsieur Harold Cummings étant membre du Conseil municipal de Montréal, tout rapport direct ou par voie de mandataire avec le commerce du trafic des permis de taxis, qui sont des permis municipaux, revêt une gravité particulière", a déclaré M. Saulnier et c'est là le point de sa question de privilège.

"Le Conseil municipal étant en droit d'obtenir pour son propre prestige et son honneur des précisions sur le genre de commerce auquel se livre, au moins partiellement, les deux compagnies précitées", M. Saulnier s'est employé à fournir quelques détails.

Ainsi il a dit que 24 permis sont enregistrés au nom de ces deux compagnies et que 18 copies de contrats dits conditionnels ont été déposés au service des Permis et Inspections par des co-propriétaires éventuels depuis le 28 juin dernier.

Tous comportent la vente d'une voiture de même marque

Voir page 2: Ottawa et Québec

Document volé à la presse

La question de privilège soulevée hier par le président du comité exécutif au conseil municipal relatif au conseiller Harold Cummings a donné lieu à un incident inusité.

Les journalistes avaient reçu "confidentiellement", la veille, copie de la déclaration que devait faire le président. Or mercredi soir un des membres de la tribune de la presse a rapporté la disparition de sa copie qu'il avait laissée avec d'autres documents relatifs à l'assemblée du conseil sur sa table de travail dans la galerie de la salle du conseil.

Hier au début de l'incident, M. Cummings a tenté de s'opposer à la question de privilège en disant qu'il savait d'avance ce que le président avait à dire puisqu'il avait une copie de son texte et que cela ne justifiait pas une question de privilège.

Voir page 2: Document



Le plus récent candidat à la mairie, M. Paul Lambert, qui fera la lutte à MM. Drapeau et Fournier, a rencontré les journalistes hier au Cercle universitaire. Sur la photo, dans l'ordre, on voit M. Jacques Hébert, directeur de la publicité de la Ligue d'action civique, le président de l'organisme, M. Pierre DesMarais, M. Lambert et le secrétaire de la Ligue, M. J.-Z. Léon Patenaude.

Premier objectif de la L.A.C.: déloger Jean Drapeau

Deux longs mois avant le jour du scrutin, la Ligue d'action civique, qui en 1954 avait porté au pouvoir pour la première fois le maire Jean Drapeau, a lancé sa campagne électorale en vue de le déloger.

Son nouveau candidat, le colonel Paul Lambert, architecte et urbaniste qui milite au sein de la Ligue depuis sa fondation, a reçu les journalistes au Cercle universitaire hier soir pour leur présenter ses compagnons de lutte et leur expliquer les motifs de son opposition au régime actuel.

M. Pierre DesMarais, président du Comité exécutif qui avait continué de diriger l'opposition au conseil de 1957 à 1960 tandis que M. Jean Drapeau, défait à la mairie par le sénateur Sarto Fournier, parcourait la province en vue de jeter les bases d'un nouveau parti provincial, demeure président et l'âme de la Ligue.

A ses côtés on retrouve Jacques Hébert, directeur des Editions du Jour et ancien ré-

dacteur en chef du journal "Vrai" qui fut l'un des premiers dirigeants de la Ligue à se détacher du maire Drapeau au début de 1960, J.-Z. Léon Patenaude, secrétaire de la Ligue, et Jean-Pierre Goyer, président du comité du programme.

Le programme électoral de la Ligue, a révélé le colonel Lambert, demeurera sensiblement le même que celui qu'elle a prôné aux élections précédentes de 1954 et de 1957.

"La Ligue n'est pas un mouvement neuf en politique municipale, dit-il. Elle a déjà fait ses preuves en administrant la ville de 1954 à 1957 et en dirigeant l'opposition jusqu'en 1960. Il suffit de mettre notre programme à jour."

Les proprios réclament un nouveau rôle d'évaluation

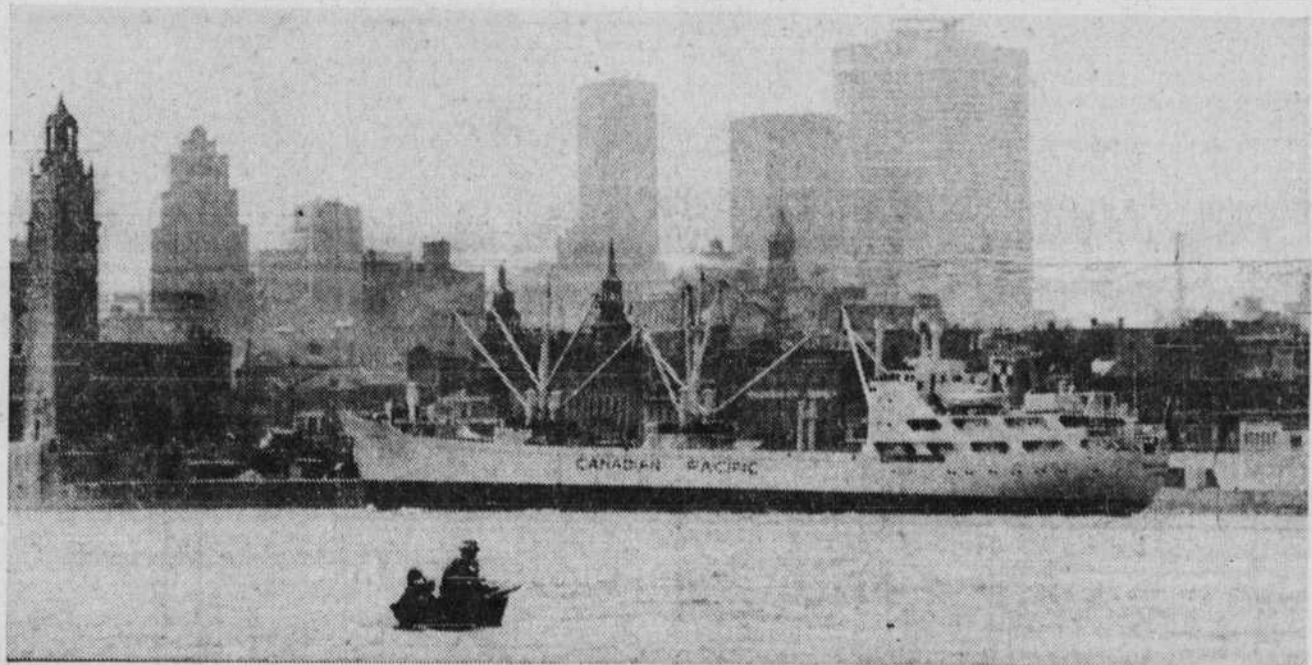
La Ligue des propriétaires de Montréal vient de suggérer aux autorités municipales de demander de nouveau au gouvernement provincial de reprendre en considération une révision du rôle d'évaluation municipale lequel, on se rappelle, a été gelé à la demande de l'administration Saulnier-Drapeau.

Or, ce rôle, qui avait été imposé le 1er décembre 1961, augmentait la valeur des propriétés dans une proportion de 35 à 40 pour cent dans certains cas. Plus de 16,000 propriétaires de même que la Ligue ont protesté auprès de l'administration municipale.

Le bureau d'administration de la Ligue a eu récemment une entrevue avec les autorités de la Cité de Montréal dans l'espoir de connaître les intentions de la Cité relativement au prochain rôle pour les exercices fiscaux de 1963 et 1964.

M. Antonio Capobianco, président du bureau d'administration de la Ligue, a déclaré aux représentants de la ville que la Ligue considérait que le rôle actuel est injuste pour les propriétaires puisqu'il lui fait porter presque tout le fardeau financier de l'administration municipale.

La Ligue demande que des changements au rôle soient suggérés au Bureau de révision. Elle suggère aussi qu'un Bureau de révision, il y ait un membre choisi par elle.



Le nouveau profil que découpe Montréal sur le ciel brumeux sert d'arrière-plan au nouveau cargo de 4,500 tonnes du Canadien Pacifique, le "Beaverfir", venant de Londres. Le "Beaverfir" est le premier navire de la compagnie à emprunter la Voie maritime du Saint-Laurent. Au cours de ce premier voyage, le cargo fait escale à Toronto et Hamilton.

(Photo Canadien Pacifique)

Secrétaires nommés aujourd'hui

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre John Diefenbaker a annoncé hier que le choix des secrétaires parlementaires des ministres sera annoncé aujourd'hui. Le premier ministre a retardé l'annonce de cette nouvelle à l'occasion des funérailles de M. James Oastler, ex-président de la tribune de la presse parlementaire à Ottawa et représentant du Montreal Star, décédé mardi.

Les funérailles de M. Oastler, un ami personnel du premier ministre Diefenbaker ont eu lieu hier après-midi.

La bataille du poste français d'Ottawa se poursuit devant le BGR

OTTAWA — L'existence de deux bonnes longueurs d'ondes radiophoniques inexploitées dans la région d'Ottawa semble avoir été pour le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion le plus gros mal de tête que les membres de cet organisme aient eu à combattre depuis sa création, en 1958.

Trois organisations privées et la société Radio-Canada se disputent le droit d'exploiter l'une ou l'autre des fréquences à 1150 et 1250 kilocycle. Radio-Canada et deux entreprises privées veulent établir un poste de langue française; l'autre désire un poste anglais.

Hier, le débat a fusé durant toute la journée devant le BGR qui a décidé de remettre à plus tard sa décision pour deux raisons: le programme d'austérité du gouvernement fédéral qui ralentit l'ouverture de tout nouveau poste de Radio-Canada; et le fait que la région d'Ottawa est la troisième plus importante au Canada quant à la population d'expression française.

Présentement, le seul poste de radio de langue française dans la région est le poste CKCH, de Hull, un poste privé, qui accepte environ le quart des émissions que lui offre Radio-Canada. La société affirme que cela n'est pas suffisant et désire exploiter son propre poste, à la fréquence 1250.

Sudbury Broadcasting Company, qui exploite le poste anglais CHNO et le poste français CFBR, à Sudbury, veut aussi cette fréquence pour exploiter à Ottawa un poste français "qui aurait plus d'entraînement que celui de Radio-Canada". Ses porte-parole soutiennent que les gens d'Ottawa qui veulent écouter Radio-Canada n'ont qu'à synchroniser CBF-Montréal.

Un autre requérant, Radio-Prestige Limitée, qui possède CKVL, à Verdun, a demandé la fréquence 1150. L'entreprise serait disposée à remplacer le poste de Hull, comme poste affilié à Radio-Canada.

Le président de Radio-Canada, M. Ouimet, s'est dit d'avis que cette affirmation n'est que de la poudre aux yeux et qu'en vérité Radio-Prestige ne désire pas de cette affiliation. "Nous n'en voulons pas non plus", a dit M. Ouimet.

Ce qui complique la situation c'est que le BGR lui-même a sollicité des postulants, en affirmant que la région d'Ottawa avait besoin d'un poste français. Ottawa a déjà trois postes anglais CBO, CFRA et CKOY. Comment en permettre un quatrième?

Le CTC appuie la demande de Radio-Canada

OTTAWA (DNC) — Un porte-parole du Congrès du travail du Canada a déclaré hier que cet organisme appuie le développement de la société Radio-Canada afin de rendre cette société indépendante des postes privés et assurer une meilleure diffusion à travers le pays.

M. Châteaufort, directeur du service des relations extérieures du CTC a déclaré au "Devoir" que le CTC ne prendra pas officiellement partie dans la controverse qui oppose actuellement la société Radio-Canada à certains postes privés au sujet de l'établissement d'un poste français de la société Radio-Canada à Ottawa.

On sait que plusieurs organismes dont le poste de Radio CKCH de Hull, la société Saint-Jean-Baptiste appuient la demande de Radio-Canada.

LE HOLD-UP DE \$1,500,000

"Le vol sera éclairci"

BOSTON. — M. Henry B. Montague, inspecteur en chef des postes aux Etats-Unis, a quitté hier Washington par avion afin de prendre la direction de la vaste chasse faite aux bandits qui se sont emparés mardi soir de \$1,500,000 dans un camion postal.

"Le vol sera éclairci", a-t-il prédit. Le Service d'enquête le plus ancien aux Etats-Unis, l'inspection des postes a la réputation de persévérer dans ses recherches jusqu'à ce que la solution soit trouvée: dans 99 pour cent des crimes où les postes ont été en cause jusqu'ici, des condamnations ont été prononcées.

L'immense force d'enquête, comprenant la police d'Etat, la police de Boston, le FBI et les inspecteurs des postes, possède

Les deux cosmonautes entre les mains des savants et des médecins

Moscou n'a encore donné aucun détail technique sur l'envolée des "Vostoks"

MOSCOU — Les deux cosmonautes soviétiques ont passé la journée d'hier en compagnie de plusieurs médecins et savants, alors que Moscou leur préparait un retour triomphal. Andrian Nikolayev et Pavel Popovitch ont quitté par avion la ville de Karaganda, située près du désert du Kazakhstan central, où ils ont atterri mercredi. Ils subiront une série d'examen et d'interviews et répondront aux questions sur leur envolée de 3,000,000 de milles.

On croit qu'ils se sont rendus à Baïkonour, le "Cap Canaveral" soviétique situé à 350 milles de Karaganda, d'où ils avaient été lancés dans l'espace la semaine dernière. L'agence Tass a fait savoir que les deux cosmonautes rencontreront des membres de commissions gouvernementales et feront un exposé détaillé de leur expérience et de leur vie dans l'espace. Mais deux aspects importants de l'expérience russe demeurent encore inconnus. Comment les deux astronautes ont-ils atterri? Combien pesaient leurs vaisseaux?

D'après la presse soviétique, les deux Russes seraient revenus sur terre à bord de leurs capsules, Vostok III et Vostok IV, mais aucun détail technique n'a été donné. Les observateurs occidentaux attendent avec impatience l'annonce du poids exact des deux capsules comme un indice qui pourrait déterminer la puissance des fusées géantes qui ont placé en orbite les deux Vostoks. Vostok I et Vostok II pesaient environ cinq tonnes chacun, certains croient que les deux derniers pesaient le double.

La capitale soviétique se prépare au retour des deux astronautes, une armée d'ouvriers a commencé à faire la toilette de la Place Rouge en prévision de ce grand jour. Des grues géantes ont hissé d'immenses photographies de Lénine et des deux héros d'Etat sur la façade du grand magasin à rayons Gum, face au Kremlin. La radio moscovite a fait savoir que les familles des deux ont commencé d'arriver dans la capitale et les manufactures fabriquent déjà les roses artificielles, les insignes et les drapeaux pour les milliers de spectateurs qui accueilleront les deux héros.

Titov et Gagarine

Dans un article publié par la Pravda, Yuri Gagarine explique que Titov, les autres membres de l'équipe russe des cosmonautes et lui-même ont collaboré à l'expédition Nikolayev-Popovitch.

Gagarine était spécialement chargé de la communication avec les cosmonautes.

Gagarine poursuit en disant qu'après la mise en orbite, il a continué d'être en contact avec ses collègues depuis le centre d'opérations.

"De l'intonation même de leur voix, de la nature de leurs rapports, des réponses qu'ils fournissaient aux nombreuses questions que leur étaient posées, nous, à la base, nous pouvions tirer autant de conclusions sur leur état de santé et leur réactions".

Gagarine ajoute que lui-même et Titov, ainsi que les cosmonautes V et VI — les prochains passagers des futures envolées — ont pu noter que Nikolayev et Popovitch avaient résolu de nombreux problèmes qui s'étaient déjà posés aux premiers voyageurs de l'espace.

L'institut soviétique de recherches spatiales a fait savoir, d'autre part, que l'entraînement de Nikolayev et Popovitch avait été différent de celui de leurs prédécesseurs.

En vertu de cette nouvelle forme d'entraînement, de nombreux futurs cosmonautes subissent actuellement une préparation spéciale principalement axée sur les inconvénients de l'impondérabilité dans les espaces sidéraux.

Retour à la gravité

Les savants ont également noté, avec plaisir, que les deux voyageurs de l'espace ont fort bien "encaissé" l'atterrissage sans souffrir autrement du choc résultant du retour dans l'atmosphère terrestre.

Cette "régénération" peut avoir des conséquences néfastes sur l'organisme humain principalement du point de vue sanguin. Il est fort possible que le temps relativement long du voyage des deux derniers cosmonautes ait contribué à rendre moins douloureuse la rentrée dans l'atmosphère terrestre.

PREMIER-MONTREAL
Nationalisation de l'électricité
Sur un bulletin de M. Fuller
Par Paul Sauriol
(Lire en page quatre)

Succès des Russes... au cinéma cette fois

Le Festival international du film de Montréal s'est terminé hier soir par la présentation du film de Jean-Luc Godard, "Une femme est une femme".

Quelques heures plus tôt, à 6 h. exactement, était présenté "Paix à celui qui vient au monde" (sélection russe), de A. Alov et V. Naumov.

Ce dernier film dont une critique paraîtra dans l'édition du "DEVOIR" de samedi, est le plus intéressant de ceux qui ont été présentés au cours de ce festival, si l'on tient compte évidemment que "Viridiana" est une sélection quasi hors festival, en raison de son âge. "Paix à celui qui vient au monde" est sans aucun doute le point de mire de ce festival.

J. B.

MÉTÉOROLOGIE
Nuageux, averses, le ciel se dégagera ce soir, plus frais
Maximum: 77
Minimum hier: 70
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

Dr MARCOUX

CAUCUS HIER

Le français, seule langue du C. social

OTTAWA. — La langue française sera la langue de travail au caucus créditiste, qui doit se réunir au complet pour la première fois ce matin à 10 heures. Le whip du parti, le Dr Guy Marcoux, député de Québec-Montmorency, l'a confirmé hier immédiatement après avoir été assermenté par le greffier de la Chambre des communes, M. Léon Raymond.

Le Dr Marcoux a aussi, au cours d'une brève conférence de presse, annoncé qu'en plus du chef national R. Thompson et du chef adjoint, Réal Caouette, les trois autres députés de l'Ouest occuperont les banquettes avant à la Chambre des communes. Il s'agit de MM. H. A. Olson, député de Medicine Hat, Bert Leboe, de Carleton Place, et A.B. Petterson, de Fraser Valley, C.B. Tous trois ont déjà siégé au Parlement canadien.

Les 30 créditistes seront placés à gauche du président de la Chambre, soit du côté de l'opposition. Ils seront à l'extrémité gauche de l'opposition officielle formée par les 100 députés libéraux. D'après les arrangements révélés par le Dr Marcoux, les 19 députés du Nouveau parti démocratique siègeront à droite du président, soit aux côtés des ministériels et en face des créditistes.

Le Dr Marcoux a précisé que si la langue française doit être la langue de travail du caucus, il y aura traduction pour les députés qui ne peuvent comprendre. M. Thompson a déjà dit qu'il entendait apprendre le français. D'autre part, les trois autres députés de langue anglaise n'ont pratiquement aucune connaissance du français.

Pour sa part, le député de Medicine Hat, M. Olson, qui fut assermenté en même temps que le Dr Marcoux, a dit qu'il devrait par la force des choses se familiariser avec la langue française, puisque c'est celle de la majorité.

DIVIDENDE

Le Dr Marcoux a dit que le caucus, qui doit durer deux jours, soit jusqu'à samedi soir, discutera l'organisation du parti, la procédure parlementaire et les attitudes à adopter en Chambre au sujet des principales questions de politique fédérale. On doit aussi y délimiter les responsabilités du député à l'égard de ses commettants. Ce dernier point a déjà été soulevé publiquement par le député créditiste de Montmagny, Qué., M. Jean-Paul Cook, qui a déclaré que le député ne devrait pas avoir à faire des cadeaux de nocces et à assumer des obligations trop onéreuses.

FÊTE DU JOUR

SAINT HYACINTHE

Les librairies

F. PILON INC.

Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

AU COLLOQUE DE SACKVILLE

Le Canada, entre le Marché commun et le Commonwealth...

SACKVILLE. — Des experts en économie sont réunis au Nouveau-Brunswick pour un colloque de trois jours au cours duquel ils étudieront avec réalisme les conséquences éventuelles pour le Canada de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne.

Plus de 20 orateurs, parmi lesquels de nombreux économistes, participeront à cette table ronde. Les réunions se tiennent à l'Institut d'été de l'université Mount Allison. Le thème de la conférence: "Le Canada, le Commonwealth et le Marché commun".

Des spécialistes canadiens, britanniques et américains ont été appelés à dire ce que signifiait l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, pour les pays du Commonwealth, le Canada et plus particulièrement pour les provinces maritimes.

Cette rencontre sera fort probablement la dernière réunion d'importance sur le sujet avant que ne s'ouvre à Londres, le mois prochain, la conférence des premiers ministres des pays du Commonwealth. Le gouvernement Macmillan a organisé celle-ci à seule fin de donner l'occasion aux chefs des gouvernements des pays partenaires de la Grande-Bretagne de donner leur point de vue avant que rien de définitif ne soit posé quant à l'adhésion du Royaume-Uni à l'Europe des Six, en passe de devenir celle des Sept.

M. Monnet: l'unification de l'Europe

L'un des artisans de l'Europe unie, M. Jean Monnet, a déclaré qu'il ne fait aucun doute que la Grande-Bretagne se joindra tôt ou tard à la Communauté économique européenne, ajoutant que le Canada, comme tous les autres pays de l'Occident du reste, ne peut que tirer avantage d'une unification de l'Europe.

M. Monnet, président du Mouvement pour les États unis d'Europe, participait à distance au colloque.

Retenu en France par les circonstances, M. Monnet, qui s'est nettement illustré par la création de plans dont le premier portait son nom et qui provoquèrent la rénovation économique de la France d'après-guerre, avait fait parvenir sa communication par un ruban magnétique que les participants au colloque de Sackville ont écoutée ce matin.

M. R.M. Fowler: "Soyons prêts!"

Le Canada doit être prêt à commercer avec le Marché commun européen et les États-Unis afin de faire servir à ses propres intérêts l'action rétrograde entre ces deux forces, a déclaré hier M. Robert M. Fowler, président de la Canadian Pulp and Paper Association.

Dans son allocution, M. Fowler a déclaré que "la faiblesse économique chronique" du Canada, une absence de croissance économique depuis 1956, doivent être corrigés au moyen d'une politique d'expansion du commerce intérieur et étranger.

Lueur d'espoir

Il a déclaré qu'une lueur d'espoir dans le domaine com-

M. R. Thompson: "Prenons l'initiative!"

La participation britannique au Marché commun européen signifierait la désintégration du Commonwealth, croit le chef du Crédit social, M. Robert Thompson.

Il a invité le Canada à prendre une initiative qui sauverait le Commonwealth et à proposer à la Grande-Bretagne une alternative qui la tiendrait à l'écart de la Communauté économique européenne.

Il avoue qu'il fut un temps partisan de l'entrée de la Grande-Bretagne dans ce marché. Mais c'était avant qu'il eût compris que le bloc commercial avait en vue une union politique aussi bien qu'économique.

"Ce serait, dit-il, le commencement de la fin de la famille des nations libres et souveraines que nous connaissons sous

M. Reid Scott: "Entrons-y!"

Le Canada doit faire tout en son pouvoir pour devenir un membre associé du Marché commun européen, a soutenu le député fédéral du Nouveau parti démocratique pour le comté de Toronto-Danforth, M. Reid Scott.

M. Scott, qui est président du Comité du NPD sur les exportations et le Marché commun, a déclaré que le Canada ne peut absolument pas se croiser les bras et attendre ce que fera la Grande-Bretagne.

Il a souligné la nécessité du Marché commun pour les pays européens qui deviendra, avec l'adhésion de la Grande-Bretagne, un marché groupant 235,000,000 de consommateurs.

Rappelant qu'au cours de 1960, les exportations canadiennes au Royaume-Uni se sont élevées à \$915,000,000 dont \$376,000,000 jouissaient du tarif préférentiel, M. Scott a ajouté que l'adhésion du Royaume-Uni ferait non seulement perdre cet avantage au Canada mais obligerait à faire face à des taxes d'accise pour exporter.

Les produits chimiques perdraient un tarif préférentiel s'élevant de 10 à 33 p.c. et devraient payer une taxe d'accise de 3 à 40 pour cent; les cuisiniers électriques, au lieu de jouir d'un tarif préférentiel de 10 p.c. seraient assujettis à une taxe de 19 p.c.; nos ventes de produits du bois, de farine, de fromage, de saumon en conserves devraient également essuyer une hausse de tarif.

En surplus, les pays du Marché commun semblent vouloir pratiquer la protectionnisme à l'égard des produits agricoles, notamment du blé, de sorte que l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun soulèverait des problèmes qui doivent être résolus.

Il a précisé que la politique d'attente et d'expectative du gouvernement peut être fatale pour le Canada et il préconise

Ottawa et Québec...

(Suite de la première page)

construire par la compagnie General Motors (neuve ou usagée). Tous comportent la mention "y compris le permis de taxis de Montréal no..."

Les montants apparaissant à la face de ces contrats varient de \$6,413 à \$11,376. Le prix de liste des voitures décrites dans ces contrats varie, selon les modèles et leur état "neuf ou usagé" de \$1,500 à \$3,500.

Les charges de finance varient sur ces contrats, de \$1,500 à \$3,000. Le service des finances de Montréal a établi le taux d'intérêt sur un contrat dont la valeur nominale des 130 versements hebdomadaires se chiffre à \$7,020, plus un autre versement final de \$1,918 au taux annuel de 31.98 p.c. et d'un autre dont la valeur nominale est de \$7,940 à 30.42 p.c.

M. Saulnier précise que les deux compagnies sont apparemment fort rapprochées l'une de l'autre puisque les mêmes copies de contrats servent pour les deux compagnies.

M. Saulnier signale ensuite certaines dispositions du contrat qui permettent aux compagnies de reprendre "même par la force" les objets vendus à l'acheteur fait défaut de payer.

Et le président du comité exécutif termine par ces mots: "Le conseiller Harold Cummings doit avoir toutes les occasions de se disputer s'il le veut et s'il le peut."

"Le Conseil ne peut se satisfaire cependant de simples affirmations ou d'une vague explication à un improbable fonds de pension d'employés."

"J'ai dit que ces deux compagnies détenaient 24 permis dont 18 sont l'objet de transactions de la nature de celle que je viens de déclarer. On peut donc dire qu'une partie importante des activités de ces deux

compagnies est consacrée au trafic des permis de taxis."

"Le conseiller Cummings ayant déclaré sous serment: "One fellow that will pay \$12,000.00 for a permit should have his head examined or he is stupid", ayant déclaré aussi sous serment, parlant des permis qui sont l'objet de ce commerce: "the ones that are in the hands of the loan-sharks, then let us get them out of their hands".

Il a aussi déclaré avoir payé des amendes pour les chauffeurs, je cite: "I am referring to the front seat. I really felt and I paid for some of those fines out of my own pocket because the man who picked up a crippled woman got a fine of \$25.00 and he could not afford it" quand les documents de la Ville et du service de la police démontrent qu'aucune amende n'a été imposée en vertu de cette disposition du règlement contre qui que ce soit dans la ville de Montréal, le conseil doit donc croire de notre collègue la production de documents authentiques, sa parole n'étant plus satisfaisante.

Plus tard au cours du débat, le président Saulnier a déclaré que l'administration se propose "lorsque l'inventaire de cette détestable affaire aura été terminé" de soumettre le tout au ministre de la justice à Ottawa et au procureur général à Québec.

Il a répondu au conseiller Gagliardi qu'il n'appartient pas à l'autorité municipale de combattre un syndicat ou un autre. (M. Gagliardi, dans ses remarques, avait fait allusion aux unions indésirables qui tentent de grouper les propriétaires de taxis).

M. Saulnier a dit que cependant l'administration prendra toutes les mesures pour assurer l'ordre et la paix et que tous les citoyens, y compris les chauffeurs de taxis, recevront la protection voulue.

Le conseiller Harold Cummings n'a pas répondu aux faits soumis par le président. Il a réaffirmé cependant n'être pas président d'Electra Taxi. (A ce moment M. Saulnier a déposé sur la table du greffier un photostat du document).

M. Cummings après avoir dit qu'il comprenait qu'un temps de période électorale on s'attache à lui, a ajouté qu'il avait obtenu des précisions sur les transactions faites par les deux compagnies par M. Saulnier et que selon ces informations les profits réalisés étaient parfaitement justes et que toutes les opérations de ces compagnies étaient "légalles 100 p.c."

M. Cummings a dit qu'il a dépensé beaucoup de son temps et de ses énergies à trouver une solution au problème du taxi et à tenter de grouper les intéressés. "De cela, dit-il, je n'ai rien à me reprocher, au contraire."

Il a aussi dit qu'il sera encore candidat aux prochaines élections pour des raisons "de principes".

En mettant un terme au débat le maire a dit qu'il sou-

en bref

Dirigeants du Prêt d'honneur à Chicoutimi

M. Rosaire Fortin, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Bruno, et ancien directeur de la Saint-Jean-Baptiste régionale du Saguenay, vient de se voir confier le poste de président général de la prochaine campagne de souscriptions en faveur du prêt d'honneur aux étudiants du diocèse de Chicoutimi, tandis que M. Liguori Larochelle, directeur de la société Saint-Jean-Baptiste de Jonquière depuis de nombreuses années, secondera M. Fortin dans son travail.

Nouvelle école secondaire à Granby

GRANBY. — Les membres de la commission scolaire de Granby ont décidé à l'unanimité qu'une nouvelle école secondaire devra être construite et prête à recevoir les élèves dès le 1er septembre 1963.

Cette école secondaire abritera un minimum de 24 classes, plus les autres locaux nécessaires, et l'enseignement y sera dispensé tant aux garçons qu'aux filles.

Ecoles de Granby en déficit: \$185,423

GRANBY. — La commission scolaire de Granby accuse, pour l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 1962, un déficit de \$185,423.77. Par contre, les prévisions budgétaires prévoyaient dès le début de l'exercice financier un déficit de \$250,288.15.

Document...

(Suite de la première page)

M. Cummings ayant dit que le maire était certainement informé de ce que M. Saulnier voulait dire, M. Drapeau a déclaré à l'issue de l'incident qu'il n'avait pas lu le texte préparé par M. Saulnier et que, dans les circonstances, une enquête sera faite pour savoir comment M. Cummings a pu obtenir la copie du texte.

hailait que le conseiller Cummings n'attendrait pas l'expiration des délais légaux pour prendre des poursuites, "car, dit le maire, il semble devenu une habitude de laisser les délais s'écouler et au bout de deux ans de demander au procureur général de faire en sorte".



Une bénédiction papale a été présentée dernièrement au colonel Jules Mercier, O.B.E., E.D., pour sa grande famille de vétérans hospitalisés par M. Marcel Lamarre, président de l'Association du Royal 22e Régiment de Montréal. (Photo Défense nationale)

Réunion des cheminots à Montréal, le 3

La Fraternité canadienne des cheminots et ouvriers de transport annonce que son comité mixte de protection, chargé de tracer les grandes lignes des négociations auxquelles participeront les syndicats affiliés, se réunira à huis clos à l'hôtel Reine Elisabeth de Montréal, le 3 septembre. Environ 225 membres assisteront aux séances du comité qui pourront se prolonger durant toute la semaine.

Institutrice demandée

Une institutrice demandée pour enseigner de la 4e à la 7e année inclusivement. Ecole centrale. Logée, bon salaire.

Téléphoner à: Mme RENE GENEST

Montfort, Cte Argenteuil - CA. 6-3495

PROFESSEURS DEMANDES

La Corporation scolaire de Napierville désire obtenir immédiatement les services d'un professeur de mathématiques et d'un professeur d'anglais (homme ou femme) pour enseigner au cours secondaire. S'adresser à:

HENRI CARON, snc.-lrés.

291, rue Saint-Alexandre, Napierville, Qué.
C.P. 22, - Tél. CHamplain 5-3605

Le bureau...

(Suite de la page 5)

La France, en vertu des accords signés à Evian, a promis d'apporter son aide dans tous les domaines, et tout particulièrement dans celui de l'enseignement; mais le gouvernement français faisait savoir il y a quelques jours qu'aucune aide financière ou autre ne pouvait être accordée en Algérie tant qu'un gouvernement démocratiquement élu n'aurait pris la direction du pays. L'anarchie actuelle et le chaos dans tous les secteurs de l'administration ne permettent pas à la France de traiter avec une autorité réelle.

L'exécutif provisoire, en place depuis le cessez-le-feu, est en fait le seul organe régulièrement en place, mais la constitution du bureau politique a compliqué les choses, d'autant plus qu'il s'agit aujourd'hui que ce bureau n'est pas obéi également à travers tout le territoire.

Enfin certains abus de pouvoir, la cadence des enlèvements et certaines mesures vexatoires pour les Européens font que Paris n'est nullement disposé à participer, pour l'instant, au redressement de la nouvelle nation.

Le nom de Commonwealth britannique.

LE CANADA EST A BLAMER

Il a déclaré qu'une crise économique imminente obligerait la Grande-Bretagne à tourner les yeux vers le Marché commun.

Le Canada est partiellement à blâmer, car, à notre honte, nous, en partenariat dans le Commonwealth, tant disposés à faire tous les sacrifices durant la guerre, l'abandonnons elle et nous associons en cette heure critique de la paix.

"Le Canada, à titre de membre aîné du Commonwealth, a la nette responsabilité de suggérer une alternative," dit-il. Au lieu de cela, le Canada continue d'imposer des tarifs plus élevés sur les produits anglais et à forcer la Grande-Bretagne à jeter les yeux de plus en plus sur l'Europe.

INSTITUTEURS DEMANDÉS

Pour cours secondaire (garçons), brevet A, base de traitement: \$4,400, augmentation annuelle: \$150 plus supplément selon compétence et fonctions occupées.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CITE DE SAINT-JEAN

185 rue Mercier

Saint-Jean, Québec

Tél.: FI. 6-4427 — Soir: FI. 7-1171

Professeurs demandés

La municipalité scolaire de Chambly désire obtenir immédiatement les services de deux professeurs diplômés.

Un professeur de 7ième année, garçons

Un autre pour le cours secondaire

Salaire selon convention collective: \$3,900 à \$6,900

S'adresser à

JEAN-PAUL VIAU, C.A., secrétaire-trés.

Casier postal 417, Chambly, P. Q.

OL. 8-1030

PROFESSEUR DEMANDE

Homme ou femme pour enseigner français au niveau de 10e et 11e années, possédant brevet d'enseignement et autres qualifications, bon salaire.

La Commission scolaire régionale des Laurentides.

Ecrire ou téléphoner au

DIRECTEUR GENERAL,

220 est, Morin, Ste-Adèle,

Comté Terrebonne,

Tel.: CA. 9-2211 ou CA. 9-4261



COMBIEN DE SERVICES BANCAIRES TROUVERA-T-ON ICI?

Toute la série des services bancaires puisque c'est une succursale de banque à charte que l'on construit/ Les clients viendront ici pour effectuer toutes leurs opérations parce que seule une banque à charte vous permet de faire toutes vos affaires de banque au même endroit/ Chaque succursale, où qu'elle soit, offre un service bancaire complet, depuis l'encaissement d'un chèque jusqu'au financement du commerce extérieur. Chacune d'elles a un personnel expérimenté et désireux de vous servir avec l'efficacité qui caractérise les banques à charte au Canada.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :
Rédaction Victor 4-3361
Sport Victor 4-3362
Tirage Victor 4-3364
Expédition Victor 4-3365
Composition Victor 4-3366

LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI, 17 AOUT 1962

Tirage certifié par
l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Presse Canadienne et de
la Canadian Daily Newspaper Association

Pour régler le cas des manuels scolaires, la CECM songe à la formule coopérative

Par Jules LeBlanc

Une fois de plus, il a été question hier des manuels scolaires et du "cartel" des libraires lors de la séance régulière des membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Pour résoudre ce problème, auquel elle s'est attaquée il y a près d'un an, la C.E.C.M. cherche un moyen de participer à l'édition et à la distribution des manuels scolaires.

Rejetant la formule du cartel et s'opposant à l'établissement d'un monopole en ce domaine, la Commission va maintenant étudier les possibilités que présente la formule coopérative. Dans ce but les commissaires ont décidé de demander à leur conseiller juridique, Me Gilles Poirier, de leur fournir d'ici un mois une opinion légale à ce sujet.

On sait qu'il y a quelques jours, on a révélé que le Centre de psychologie et de pédagogie a brisé le "cartel" des libraires en offrant à la C.E.C.M. les manuels dont elle avait besoin, et ce à un prix inférieur au prix apparemment fixé par le Conseil supérieur du livre.

Au cours de la séance d'hier, le commissaire Jean-Paul Lefebvre s'est dit heureux de ce que le "cartel" soit ainsi aboli. Il a tenu cependant à nier les commentaires qui ont accompagné l'annonce du geste du Centre de psychologie et de pédagogie, commentaires suivant lesquels le marché montréalais des manuels scolaires serait régi par un monopole.

Nous ne devons accepter ni le cartel ni le monopole, a soutenu le directeur des relations extérieures de la Confédération des syndicats nationaux. Il existe une formule autre que le cartel et le monopole: c'est la formule coopérative.

Il est normal, a-t-il ajouté, que les commissions scolaires étudient toutes les formules de participation à l'édition et à la distribution des manuels scolaires. Il ne faut pas laisser ce domaine entre les seules mains des commerçants et des auteurs.

M. Lefebvre a alors présenté une résolution qui demande une opinion légale concernant la possibilité pour la C.E.C.M. de s'affilier au Centre de psychologie et de pédagogie.

Le centre est une société coopérative qui groupe environ 500 membres et qui contrôle à peu près 50 p.c. des manuels scolaires. En vertu de ses règlements, le centre ne pourrait pas refuser la demande d'admission de la C.E.C.M. puisque ceux-ci prévoient que toute société qui s'occupe des questions psychologiques ou pédagogiques peut devenir membre actif.

La résolution demande également d'étudier la possibilité de créer une coopérative qui, dans le domaine des manuels scolaires, grouperait toutes les commissions scolaires et toutes les maisons d'enseignement de la province.

Le préambule de la résolution souligne qu'il y a lieu pour la C.E.C.M. de poursuivre ses efforts, en collaboration avec tous ceux que la chose concerne ou intéresse, en vue d'améliorer la

qualité des manuels scolaires et d'en réduire le prix de revient". La résolution propose d'abord de demander au conseiller juridique de la Commission, Me Gilles Poirier:

"1) d'étudier la possibilité et l'opportunité pour la C.E.C.M. de demander son affiliation au Centre de psychologie et de pédagogie;

"2) de nous donner son avis sur la possibilité et l'opportunité d'entreprendre des négociations avec le Centre de psychologie et de pédagogie afin que celui-ci modifie ses structures administratives de façon à faire une place importante, dans ses cadres, aux commissions scolaires et à toutes les institutions d'enseignement;

"3) si, après étude, il s'avérerait peu pratique d'intégrer dans une même institution des auteurs de manuels et leurs acheteurs éventuels, d'étudier la possibilité, après consultation avec les dirigeants de la Fédération des commissions scolaires et du Conseil de la coopération du Québec, de créer une coopérative de consommateurs (il s'agit évidemment de consommateurs collectifs, c'est-à-dire de toutes les institutions d'enseignement) dans le domaine des manuels scolaires;

"4) de faire rapport à la C.E.C.M. à trente jours de cette date."

Par la suite, M. Lefebvre a souhaité que le Département de l'instruction publique établisse au plus tôt des règlements afin d'empêcher qu'un auteur soit amené à juger le manuel d'un concurrent ou d'un associé. Précisant qu'il ne se référerait pas au Centre de psychologie et de pédagogie, le commissaire a ajouté que les auteurs concernés sont ainsi partagés entre leur devoir et leur intérêt.

64,000 élèves dans les écoles protestantes

La Commission des écoles protestantes du Grand Montréal s'attend à ce qu'un nombre record de 64,000 élèves s'inscrivent dans ses écoles à la rentrée des classes. On s'attend à ce que l'inscription dans les écoles secondaires passe de 19,800 à 21,000; cette hausse n'amènerait aucune difficulté aux dirigeants de la Commission. Au niveau élémentaire, l'inscription baisserait de quelque 400 et s'établirait à 43,000 élèves.



A la suite de plusieurs perquisitions, les limiers de Montréal ont réussi à récupérer pour plus de \$70,000 de bijoux dérobés récemment dans des établissements de la métropole. On voit ici l'inspecteur-détective Roland Perron, le directeur Albert Robert, et le lieutenant-détective Steve Sawchuk et le sergent-détective Wilson Coulombe, regardant ce précieux butin, qui sera rendu à ses propriétaires. Trois arrestations consécutives à ces descentes semblent devoir permettre d'éclaircir plusieurs autres vols, et peut-être même un meurtre.

(Photo Le Devoir)

TROIS ARRESTATIONS, D'AUTRES A VENIR

La police de Montréal éclaireit plusieurs gros vols de bijoux

Le directeur Adrien Robert, du service de la police de Montréal, a tenu à communiquer personnellement aux journalistes la magnitude exploit de limiers de son service

qui ont réussi, d'un seul coup de filet, à récupérer pour plus de \$70,000 de bijoux volés et appréhender trois individus, connus comme récidivistes, dont au moins deux seraient

les chefs d'un réseau bien organisé de spécialistes en vols de bijoux.

Le directeur Robert, qui a lui-même dirigé l'enquête, a débuté, a révélé que celle-ci avait donné lieu à une douzaine de perquisitions dans le nord de Montréal et dans des chalets d'été à l'est de la métropole.

L'enquête a débuté le 30 juillet, lendemain d'un vol de bijoux évalués à \$22,000 de la bijouterie Morrison, rue Ste-Catherine est. Le chef Robert a ensuite confié l'enquête à l'inspecteur-détective Roland Perron, assisté des lieutenants-détectives Alfred Savage, Adrien Larose et Steve Sawchuk, et des sergents-détectives Wilson Coulombe et Benoit Roux. Le chef Robert a tenu à féliciter publiquement les membres de cette équipe pour leur magnifique travail. Il a souligné également l'efficacité des constables Paul Couture (282) et André Morin (1366), de la voiture de patrouille 19-2, qui ont appréhender les trois suspects.

Selon le chef Robert, ce réseau de voleurs de bijoux étendait ses activités à toute la province et l'enquête qui se poursuit pourrait bien aider à éclaircir d'autres vols et crimes importants commis à Montréal et dans les environs depuis dix-huit mois.

On a même laissé entendre qu'il pouvait y avoir un lien entre ce réseau de voleurs de bijoux et le meurtre mystérieux de Rocky Pearson, membre de la pègre, assassiné en juin 1961.

Les révélations faites par le chef Robert laissent prévoir que plusieurs personnages importants seront probablement impliqués dans tous ces vols et autres attentats que l'on est en train d'éclaircir.

"Nous pourrions vous en dire bien plus long, a déclaré le directeur Robert, mais ce serait de nature à nuire à notre enquête qui se poursuit.



Mgr Thomas Niu, évêque du diocèse de Chiayi, à Formose, au cours d'une entrevue accordée au "DEVOIR" hier.

(Photo Le Devoir)

SECON MGR THOMAS NIU, EVÊQUE DE CHIAYI

Formose: le pays d'Orient le plus prospère après le Japon

Par Réal Pelletier

L'île de Formose, à moins de deux cents milles de la côte orientale de Chine, constitue le pays de l'Orient qui possède le plus haut niveau de vie après le Japon. C'est l'évêque du diocèse de Chiayi, à Formose, qui a commenté ainsi, hier, la situation économique de Formose, au cours d'un entretien qu'il a accordé au représentant du "Devoir". Mgr Thomas Niu, âgé de 68 ans, est en visite à Montréal où il doit prendre la parole au congrès international des Filles d'Isabelle qui se tient à l'hôtel Reine Elisabeth.

Ce mouvement de femmes catholiques, qui recrute ses membres au Canada, aux Etats-Unis et aux Philippines, a entrepris de ramasser la somme de \$10,000 au cours des cinq prochaines années, pour construire les immenses d'une paroisse complète dans le diocèse de Chiayi, soit une église, un presbytère, une salle de services tels que l'électricité et l'eau courante. Le système routier a été complètement refait depuis 1948 et la situation de l'emploi est bonne, grâce à une industrie embryonnaire mais vigoureuse.

Selon Mgr Chiayi, malgré la prospérité, les Chinois exilés à Formose attendent le moment où ils pourront retourner en Chine continentale.

Interrogé au sujet de la situation actuelle à Formose, Mgr Niu a déclaré, par la voix d'un interprète, que la population jouit du plus haut niveau de vie qu'elle n'a jamais connu dans cette île.

Bien qu'il ne puisse se comparer encore aux niveaux de vie de l'Europe et de l'Amérique du Nord, il demeure que la grande majorité de la population bénéficie aujourd'hui de services tels que l'électricité et l'eau courante. Le système routier a été complètement refait depuis 1948 et la situation de l'emploi est bonne, grâce à une industrie embryonnaire mais vigoureuse.

Selon Mgr Chiayi, malgré la prospérité, les Chinois exilés à Formose attendent le moment où ils pourront retourner en Chine continentale.

Les communistes, en établissant le système des communes en Chine, ont fait l'effort suprême pour détruire ce qui leur apparaît comme la principale tradition de la Chine. Devant cette situation de force, le peuple n'a pas pu réagir.

Mgr Niu souligne que le peuple chinois est un peuple de gens peu pressés, qui sont capables d'endurer pendant fort longtemps les pires souffrances, mais qu'une telle situation ne peut durer éternellement et le peuple un jour se révoltera.

Sur le plan des relations commerciales avec le Japon, pays qui a déjà occupé l'île, lors de la guerre mondiale. Elle exporte principalement du sucre, du riz et des bananes. L'aide technique américaine s'est révélée particulièrement utile dans le domaine de l'agriculture et a permis de développer de nouvelles méthodes de culture.

Mgr Niu estime que les Américains sont généralement bien vus par les habitants de Formose. "Il est même étonnant d'entendre ces derniers appeler "américains" tous les étrangers blancs qui viennent dans l'île", ajoute l'évêque.

Formose entretient aujourd'hui des relations commerciales intensives avec le Japon, pays qui a déjà occupé l'île, lors de la guerre mondiale. Elle exporte principalement du sucre, du riz et des bananes. L'aide technique américaine s'est révélée particulièrement utile dans le domaine de l'agriculture et a permis de développer de nouvelles méthodes de culture.

Quatre enfants sont brûlés vifs à Kipawa, (Qué.)

KIPAWA (Québec) — Quatre jeunes enfants ont été brûlés vifs, hier, quand les flammes ont rasé une maison de bois rond dans ce petit village, situé à 40 milles au nord-est de North Bay, Ont.

On a peu de détails sur la tragédie à cause des difficultés à communiquer avec ce petit village d'un millier d'habitants. Des policiers ont déclaré que les quatre victimes étaient les enfants de M. et Mme Rudy Duguay, dont deux autres enfants auraient pu échapper au brasier. Le père aurait été hospitalisé souffrant de brûlures graves. On ignore comment Mme Duguay s'en est tirée.

Chez les Filles d'Isabelle: les conceptions de l'anticommunisme

Mme Helen Donohue, chef suprême de l'Ordre des Filles d'Isabelle, a déclaré hier, au congrès qui se tient à Montréal que la coopération entre les catholiques, les protestants et les Juifs "constitue le genre d'anticommunisme qui donne vraiment des résultats".

Elle a ajouté que ce genre de coopération s'applique particulièrement à l'étude conjointe de l'encyclique "Mater et Magistra", que des membres de ces trois dénominations religieuses ont entreprise aux Etats-Unis.

"Ce sont des travaux de paix comme celui-ci qui méritent, le communisme à sa perte," a dit Mme Donohue.

Au cours de la journée, les congressistes ont aussi entendu le juge Eugène Marquis, de la Cour supérieure du Québec, les inviter en tant que chrétiens à répondre aux arguments de ceux qui nient l'existence de Dieu.

Mme Claire Kirkland Casgrain, députée à l'Assemblée législative qui représentait le premier ministre Jean Lesage, a loué le travail accompli par des Filles d'Isabelle et les a encouragées à le poursuivre "afin de préparer un monde meilleur pour nos enfants".

Inauguration d'un centre coopératif

Le "Centre CO-OP" de Petite-Rivière, en banlieue de Québec, sera béni et inauguré officiellement le 18 août. Son Exe. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, présidera la bénédiction à 4h30.

IMPORTED
OLD GENTRY
DISTILLED
LONDON DRY GIN
DISTILLED FROM GRAIN
BOTTLED BY
HILL THOMSON & CO. LTD.
TORONTO - MONTREAL

Ce qu'il y a de mieux

Brunet: la PP est libérée des ingérences politiques

M. Josaphat Brunet, directeur de la police provinciale, a déclaré que cette organisation est maintenant libérée des ingérences politiques et qu'elle jouit d'un meilleur moral, mais qu'elle manque encore de recrues.

Le chef de la PP vient d'inspecter un bon nombre des 110 détachements établis depuis qu'il a pris le commandement de cet organisme, il y a deux ans. La police provinciale comprend actuellement 1,524 hommes.

Depuis que M. Brunet assume la direction de la PP, 200

"indésirables" ont démissionné ou ont été chassés; ils ont été remplacés par d'anciens gendarmes ou de nouvelles recrues. L'école de la police provinciale, récemment établie, a formé 450 recrues.

M. Brunet a déclaré à ce sujet: "Ces hommes ont été envoyés dans toutes la province; je suis content de leur travail, mais j'aimerais en avoir un plus grand nombre."

Il a ajouté que la PP avait été renforcée par l'adjonction d'équipes spéciales, comme celles de la police des liqueurs, et par la décentralisation.

Pour un poste français en Ontario

EASTVIEW, Ont. — Les autorités municipales d'Eastview ont appuyé officiellement la requête de Radio-Canada devant le bureau des gouverneurs de la radiodiffusion pour l'établissement d'un poste de radio de langue française à Ottawa. Le conseil municipal avait reçu comme plusieurs municipalités de la région une lettre de la Fédération des sociétés St-Jean Baptiste de l'Ontario lui demandant d'appuyer la requête de Radio-Canada.

La grève dure depuis cinq mois

KINGSTON, Ont. — Les entrepreneurs en électricité de Trenton à Cornwall ont soumis une nouvelle offre à quelque 200 membres de l'unité 115 de la Fraternité internationale des électriciens CTC dans une nouvelle tentative pour mettre fin à un conflit qui dure depuis cinq mois.

L'agent d'affaires du syndicat, M. George Gray, a fait savoir que l'offre gardée secrète sera étudiée samedi par les employés.

Le camp Bruchési: défi à la tuberculose



Les monstrueuses masses d'acier, de pierre et de béton engendrées par la civilisation moderne et qu'on a respectueusement baptisées "grandes villes" cachent dans leur sein, comme si elles voulaient en épargner le spectacle au reste du monde, d'innombrables drames inlassablement renouvelés mais dont le thème, aussi vieux que le monde, est toujours le même...

Misère et détresse: celle des individus et celle des familles, soins, au cours d'une intéressante visite aux Camps de santé Bruchési, au lac l'Achigan, près de St-Hippolyte.

Dans le cadre enchanteur d'une nature généreuse, dans ce climat régénérateur de constitution physique, 600 enfants, de six à 12 ans, oublient, pendant huit semaines, l'air vicié et les pavés brûlants de Montréal. Mais ce n'est pas là exactement le but précis ni la raison d'être des Camps de santé Bruchési qui, à l'instar de la Fédération, entrent dans leur 22^e année d'existence. Ces 600 enfants, en effet, sont physiquement intacts; leur présence à Bruchési n'est nécessaire que par un très précoce souci de prévention, puisqu'ils proviennent tous de milieux tuberculeux.

Grâce à la Fédération et, par le fait même, grâce à la "générosité du public, 600 enfants puisent, au cours de ces huit semaines, l'énergie nécessaire à leur organisme d'enfant pour combattre l'infection qui, sans les atteindre, les menace constamment. Leur présence sur les bords du lac l'Achigan est l'un des facteurs ignorés qui contribuent indirectement aux remarquables victoires de l'homme sur la peste blanche.

Un imposant groupe de responsables de la prochaine campagne de la Fédération a ré-

Les visiteurs ne manquent jamais de provoquer par leur présence, des manifestations de joie, des sourires, une saine amitié chez les enfants du camp Bruchési, au lac l'Achigan. A chaque été, un total de 5,000 enfants de la métropole fréquentent ce camp qui vit de la générosité du public.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Broussa
le 10 Janvier 1919

Rédacteur en chef:
André Laurendeau

Secrétaire de la rédaction: Michel Roy

Directeur: Gérard Fillion
Trésorier: Arthur Lefebvre

Rédacteur en chef adjoint:
Paul Sauriol

Directeur adjoint de l'information:
Mario Cardinal

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par "l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Le Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.

Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an): livraison à domicile, \$20. Montréal et banlieue: \$20. Québec et Lévis: \$20. Ailleurs au Canada: \$16. Étranger: \$23. Edition du samedi, servie par l'abonnement (un an): \$5. Le ministre des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Tschombé poursuit son offensive contre Léopoldville et les E.-U.

LEOPOLDVILLE. — Le premier ministre du gouvernement central du Congo a accusé hier le régime Tschombé d'avoir donné l'ordre à des unités de gendarmerie conduites par des mercenaires d'occuper "manu militari" la ville de Kyaoya, dans le nord du Katanga.

Cette ville serait tombée entre les mains des Katanga à la suite d'une brève bataille. Une partie de la province sécessionniste est actuellement entre les mains de l'ONU ou des forces gouvernementales congolaises.

Le communiqué émis par Léopoldville précise que l'offensive katangaise a débuté au début de la semaine avec la prise du village de Mukato, à 24 milles d'Albertville.

Pendant ce temps, le président Tschombé, dans une interview accordée à un quotidien de Bruxelles, s'en est vivement pris à la politique congolaise des Etats-Unis.

Tschombé affirme que "l'affaire katangaise sera un jour réglée par les Noirs eux-mêmes qui pourraient ensuite fort bien s'unir contre les Américains".

Le président katangais a ajouté qu'il est clair que "les Américains entendent mettre des bâtons dans les roues à l'industrie cuprifère du Katanga afin d'être à même de contrôler les marchés du cuivre dans le monde".

En réponse à une question du journaliste du "Soir", Tschombé s'est dit "très satisfait" de la récente proposition faite par le premier ministre Cyrille Adoula qui envisage la mise au point d'une nouvelle constitution qui donnerait au Congo un système fédéral largement décentralisé.

Le président a ajouté qu'il avait écrit à ce sujet au secrétaire général intérimaire de

l'ONU, U Thant, ainsi qu'aux différents diplomates impliqués dans cette affaire mais qu'il n'avait point encore reçu de réponse des Nations Unies.

Moïse Tschombé, qui accordait son interview au journal bruxellois alors qu'il était à Genève pour recevoir des soins médicaux, a ajouté qu'il était prêt à envisager l'organisation du Katanga, d'un référendum sur la question constitutionnelle.

Le Congo est divisé en 16 provinces

LEOPOLDVILLE. — Le gouvernement central du Congo a annoncé la création de 16 nouvelles provinces, en remplacement des cinq déjà existantes; mais il n'est fait aucune mention du Katanga dans le communiqué publié par le ministère de l'Intérieur. Cette décision, qui tient compte des implantations tribales de la province de Léopoldville en quatre provinces, celle du Kasai en cinq provinces, celle de l'Equateur en deux, celle du Kivu en deux, et la province orientale en trois.

L'autorité de ces nouvelles provinces sera définie quand la situation actuelle sera clarifiée, a précisé le régime central.

Argentine: cri d'alarme du ministre de l'économie

BUENOS AIRES. — Le ministre de l'économie de l'Argentine, M. Alvaro Alsogaray, a déclaré hier au cours d'une réunion d'urgence du cabinet, que les querelles entre militaires compromettent gravement l'avenir économique du pays, chassent les capitaux étrangers et rendent impossible l'obtention de prêts du Fonds monétaire international.

Cette réunion d'urgence du cabinet avait été convoquée hier matin par le président Jose Maria Guido et groupait les principaux ministres argentins, dont le ministre de la défense et celui des affaires étrangères.

Alsogaray, qui s'était tenu à l'écart des derniers incidents militaires, a demandé au gouvernement de prendre des mesures énergiques pour mater les factions militaires et rétablir l'ordre dans le pays. "Il n'y a aucune stabilité politique, si chaque jour nous sommes menacés par un coup

d'Etat. Et il est impossible d'inspirer confiance au capital étranger avec cette menace constante d'une révolution", a souligné le ministre de l'économie dans un rapport sur les mesures qu'il entend prendre pour sauver l'Argentine de la banqueroute. "Le désordre politique est un luxe uniquement possible sous une économie totalitaire".

Une partie de l'armée reproche actuellement au président Guido d'avoir cédé au général "rebelle" Montero en se faisant imposer un secrétaire d'Etat à la guerre et un sous-secrétaire favorables à la dissidence.

D'autre part certaines mesures contre une centaine d'officiers ont aggravé le malaise qui persiste toujours dans les forces armées. Ce malaise, aux dernières nouvelles, aurait tendance à se répercuter au sein de la police.



(Photo UPI)

George Humphrey: des accusations ridicules

WASHINGTON. — L'ancien secrétaire au trésor des Etats-Unis, M. George Humphrey, a déclaré hier que les transactions effectuées entre le gouvernement et sa propre industrie de nickel avaient été des transactions profitables pour les payeurs de taxes américains.

Comparaisant alors devant un sous-comité sénatorial en enquête sur les commandes gouvernementales de ces dernières années et qui lui reprochait d'avoir profité de sa fonction dans l'administration américaine pour réaliser d'importants bénéfices, M. Humphrey a qualifié cette accusation de "ridicule".

S'il a eu des intérêts directs avec l'administration, dans les commandes de nickel, c'est parce que le pays avait alors un grand besoin de métal, que lui, Humphrey, offrait alors à des prix avantageux et qu'il a, d'autre part, permis l'ouverture de la première usine de production de nickel, freinant ainsi la sortie des dollars américains vers le Canada. "D'ailleurs, a poursuivi l'industriel de Cleveland, la transaction passée entre le gouvernement et moi-même, (25 millions de livres de nickel), ne représente qu'une infime partie de notre commerce."

C'est à sa demande que l'ancien secrétaire au trésor, sous l'administration Eisenhower,

a comparu devant le sous-comité sénatorial, afin de dissiper certains malentendus. Il est le président directeur général de la M. A. Hanna Co., et son fils est son principal collaborateur.

ÉMEUTE

PHILADELPHIE. — Une foule évaluée par la police à 1,000 camionneurs appartenant à des factions rivales d'un union, dont un grand nombre étaient armés de bâtons de baseball tronqués, de briques et de bouteilles, en est venue aux prises mercredi soir dans les rues de Philadelphie au cours d'une sauvage mêlée. Deux policiers et 12 camionneurs furent blessés, des pare-brise d'auto cassés, deux autos renversées et des fenêtres brisées.

VIET-CONG

SAIGON. — Les troupes gouvernementales vietnamiennes ont abattu une dizaine de rebelles du Viet-Cong dans une opération d'envoie à laquelle ont pris part des unités aéroportées dans la province de Xuyen. Le communiqué précise que des hélicoptères américains ont participé à l'opération. Quelques suspects ont été capturés, mais de nombreux guérilleros se seraient enfuis dans la jungle.

Les élections algériennes encore remise ?

Le bureau politique se heurte aux Wilayas

ALGER. — Le bureau politique de Benbella se heurte toujours au refus des commandants militaires des six wilayas de céder leur autorité au gouvernement central.

L'accord sur la Nlle-Guinée est bien accueilli

MANILLE. — Le Sud-est asiatique a accueilli hier avec joie et soulagement le règlement intervenu entre l'Indonésie et la Hollande au sujet de la Nouvelle-Guinée occidentale, qui s'appellera dorénavant l'Irian occidental.

La signature de cette entente entre Djakarta et La Haye met fin en effet à un différend qui durait depuis 13 ans et qui menaçait de plus en plus de dégénérer en conflit ouvert.

Aux termes de l'accord réalisé sous la pression des Nations Unies et de Washington, l'administration de l'Irian sera progressivement des mains des Hollandais à celle des Indonésiens qui, le 1er mai prochain, la remettront entre celles des Indonésiens. En 1969, il est cependant prévu que les Papous, habitants de l'Irian, se prononceront, par voie de référendum, sur le statut qu'ils désirent voir conférer à leur pays.

Le cessez-le-feu est entré en vigueur hier soir à 8 heures, heure de Montréal. Depuis plusieurs semaines, soldats indonésiens et parachutistes hollandais combattaient dans la jungle de la région de Fak-Fak, dans le nord du territoire. On évalue à près de 2,000 le nombre des militaires indonésiens parachutés en Irian, y compris les 500 "envahisseurs" qui ont débarqué mardi peu avant la signature de l'accord.

A Djakarta, un porte-parole du gouvernement a indiqué que des mesures seront prises dans les meilleurs délais pour lutter contre l'analphabétisme qui sévit en Irian. Le président Sukarno lui-même a annoncé la nouvelle de l'accord; il a été ovationné par la foule.

Le président des Philippines a envoyé hier un message de félicitations à Sukarno, qualifiant "d'heureuse solution" l'accord intervenu. Manille avait menacé de fermer les bases américaines installées sur son territoire, si Washington intervenait aux côtés de La Haye.

Cette opposition de la part de l'armée de libération nationale — qui a joué pendant près de 7 ans d'une très large autonomie d'action — est plus particulièrement manifeste actuellement, alors que Benbella et ses amis doivent mettre sur pied la liste des 196 "candidats" qui se présenteront devant le peuple lors de la prochaine élection pour le choix de la Constituante.

Le bureau politique devait faire connaître hier les noms des candidats, dont 16 seront de souche européenne. Mais devant les nombreuses objections des militaires, la publication de la liste a été reportée à dimanche prochain, soit moins de 14 jours avant l'ouverture des bureaux de vote. Les négociations entre "civils" et "militaires" entrent aujourd'hui dans leur cinquième journée et les observateurs politiques estiment que le bureau politique devra faire un certain nombre de concessions aux wilayas, qui représentent la seule véritable autorité en Algérie.

Il est possible, dans ces conditions, que les élections d'abord prévues, dans le cadre des accords d'Evian, un mois après l'autodétermination, puis ajournées à plusieurs reprises, ne puissent se dérouler le 2 septembre. Cette instabilité dans les décisions du nouveau régime ne facilitera pas la reprise de la vie économique en Algérie et l'exode des populations européennes.

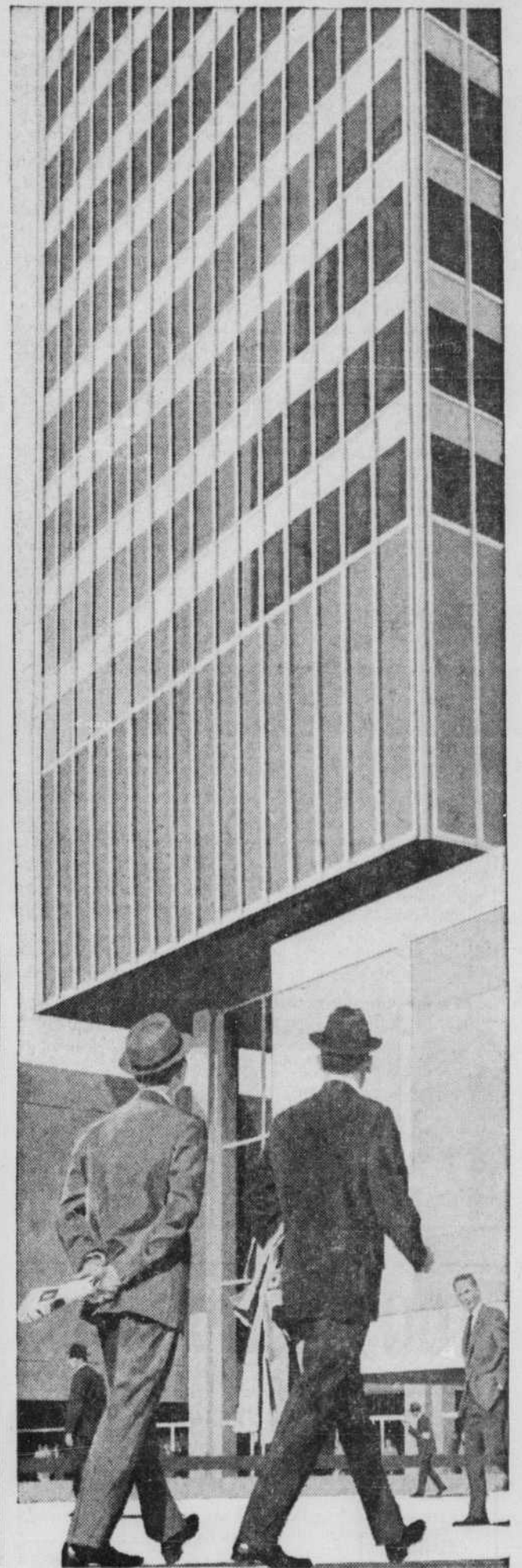
nes cause de graves problèmes pour les dirigeants algériens.

Hier, le bureau politique a commencé l'étude de la question de la réouverture des classes, en octobre, après les grandes vacances de trois mois. Mohammed Said, membre du bureau politique et en charge de l'éducation, a annoncé qu'une commission avait été formée pour étudier les besoins dans ce domaine.

Selon des estimations officielles, 70 pour cent des instituteurs du niveau primaire et 90 pour cent du niveau secondaire ont quitté l'Algérie au cours de ces derniers mois. Un seul professeur est resté à son poste à l'université d'Alger.

D'autre part, de nombreuses écoles ont été détruites dans les grands centres par les partisans de l'OAS.

(Suite à la page 2)



DÉJEUNER D'AFFAIRES
SERVI TOUS LES JOURS



2025 RUE DRUMMOND
Réservations : 842-4664

NOUS SOMMES EXPROPRIÉS!

La Cité de Montréal exproprie 1/3 de l'édifice que nous occupons pour élargissement de rue. Au lieu de "tasser" la marchandise, nous préférons faire une vente d'envoie et vous laisser profiter de cette expropriation. Nous avons réduit les prix par tout le magasin.

COMPLETS

Rég. \$89.50 1/2 PRIX \$44.75

COMPLETS LEGERS

Tant qu'il y en aura \$25.

VESTONS SPORT

Rég. \$42.50 à \$49.50 \$27.

PALETOTS D'AUTOMNE

Rég. \$55 à \$69.50 \$39.

PANTALONS TOUT LAINE

Rég. \$22.50 \$10.95

Merceries de choix à rabais aussi sensationnels. Faites diligence et venez chercher votre part de ces épargnes vraiment remarquables.

RÉFUGIÉS CUBAINS

KINGSTON. — Le premier ministre de la Jamaïque, M. Alexander Bustamante, a annoncé hier que son pays n'accordera pas le droit d'asile politique à quatre athlètes cubains qui participaient à des manifestations sportives. M. Bustamante a cependant précisé qu'il donnerait quelques jours de délai aux athlètes afin qu'ils puissent solliciter l'asile politique de d'autres puissances. Ils sont actuellement cachés chez des amis.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

PROJET APPOLO

HUNTSVILLE. — Les autorités américaines multiplient leurs efforts pour mettre un terme à une grève qui paralyse la réalisation du projet Apollo et le programme d'exploration spatiale vers la Lune. Près de 150 électriciens du Marshall Space Flight Center sont en grève compromettant gravement le parachèvement du programme dans les délais prévus, les autres employés refusant de franchir le piquet de grève. Le Marshall Center travaille actuellement sur la mise au point de la fusée Saturne C-5 d'une puissance de 10 millions de chevaux, poussée qui pourrait égaler celle des fusées soviétiques. L'Union des électriciens a refusé de se rendre à une mise en demeure de la Maison Blanche qui demandait que le piquet de grève soit levé. Le gouvernement s'est réuni d'urgence hier afin d'envisager les mesures à prendre pour interrompre cette grève qui entre aujourd'hui dans sa quatrième journée.

SALONS DE L'AUTO

Le 49e Salon de l'automobile, du cycle, du motocycle et des sports se tiendra à Paris du 4 au 14 octobre 1962. L'exposition ne se tiendra pas cette année au Grand Palais, mais elle aura lieu dans sa totalité au Parc des Expositions de la Porte de Versailles. Les voitures particulières et leurs équipements ainsi que les caravanes de camping, l'outillage spécialisé et le matériel de garage occuperont toute la partie droite du Parc des Expositions. Les véhicules industriels, les cycles et les motocycles, seront présentés dans les halls habituels de la partie gauche. La communication entre les deux parties sera assurée par le passage souterrain sous l'Avenue Renan.

KURDES

BEYROUTH. — Les tribus kurdes de l'Irak qui combattent depuis plusieurs mois les armées à la main contre le régime central ont enregistré ces jours derniers d'importants gains et se sont assurés le contrôle effectif de la région nord de l'Irak. Les Kurdes désirent obtenir une certaine indépendance du régime du

premier ministre Kassem. Selon certaines sources, les troupes gouvernementales engagées dans la bataille depuis six mois au moins auraient perdu un millier d'hommes. Plusieurs villages kurdes ont été rasés par l'aviation irakienne et, dans certaines régions du nord du pays, la répression a été très sévère.

ALGÉRIE

LE CAIRE. — L'Algérie est devenue hier membre de la Ligue arabe à la suite d'un vote pris par le Conseil de la ligue. Tous les pays membres ont voté en faveur de l'admission de la nouvelle nation, à l'exception de l'Irak. L'Irak ne participe plus aux réunions du Conseil de la Ligue depuis le différend qui l'oppose aux autres pays arabes au sujet de Koweït. Le Conseil doit étudier la question de la Palestine, question qui sera soumise à la prochaine assemblée générale des Nations Unies.

DÉLÉGATION

MOSCOU. — Une délégation russe a quitté Moscou hier à destination de Montréal où elle participera au 8e congrès international de microbiologie, du 19 au 25 août. La délégation soviétique est dirigée par le professeur Vladimir Timakov, vice-président de l'Académie des sciences médicales de l'Union soviétique.

EXPULSION

MOSCOU. — Le gouvernement soviétique a ordonné l'expulsion du correspondant de l'URSS de la revue Newsweek, à cause du caractère trompeur de ses articles, a annoncé hier l'agence Tass. Selon l'agence, les nouvelles de M. William Bassow sont "en violation de la position habituellement adoptée par les autres correspondants étrangers et ont soulevé une légitime indignation au sein de la population soviétique".

FRANCE - INDE

NOUVELLE DELHI. — La France a officiellement cédé à l'Inde ses anciens établissements qui étaient déjà, de fait, administrés par le gouvernement indien depuis 1954. Les documents ont été signés au cours d'une rencontre plus

mondaine qu'officielle entre le premier ministre Nehru et son hôte, l'ambassadeur Jean-Paul Garnier. Pondichéry, Karikal, Yanam, Mahé et Chandernagor, représentant un territoire de quelque 186 milles carrés habités par trois ou quatre cent mille personnes. Depuis 1954, à la suite d'un traité temporaire, les cinq anciens comptoirs étaient sous juridiction de l'Inde. Le document final de ce transfert a été signé à la Nouvelle-Delhi en 1956, mais l'Assemblée nationale française ne l'a ratifié que le mois dernier. La brève cérémonie d'hier matin met officiellement fin au passé colonial de l'Inde sur laquelle, depuis le 17ème siècle ont flotté les couleurs anglaises, françaises, portugaises et néerlandaises. La Grande-Bretagne et la France se sont retirées des Indes à la suite de négociations, quant au Portugal, l'armée indienne a pris les armes tout récemment pour lui faire abandonner ses comptoirs de Goa.

FAMINE

HONG-KONG. — Selon un ingénieur chinois qui a "choisi la liberté" et trouvé refuge à Hong-Kong, l'Union soviétique serait responsable, en grande partie, de la famine qui règne en Chine continentale. Le réfugié, qui a demandé que l'on respecte son incognito, a expliqué que les exigences russes mettaient l'économie chinoise en fâcheuse posture et seraient, en fait, responsables du manque de denrées alimentaires dont souffre la population. L'ingénieur chinois a ajouté qu'au cours de réunions politiques cette année en Chine continentale, il lui a été donné d'entendre de violentes critiques à l'endroit de Khrouchtchev que l'on qualifierait là-bas de "révisionniste" d'"opportunisme" et de "vampire". Le réfugié est allé jusqu'à affirmer que les Chinois continentaux estiment qu'ils ont été "poussés à la guerre de Corée par les Soviétiques". L'ingénieur réfugié a expliqué qu'il avait travaillé dans de nombreuses usines sidérurgiques du continent et qu'il avait pu noter combien le retrait des techniciens russes en 1960 avait contribué à mettre l'industrie chinoise dans une position difficile. De nombreux techniciens chinois en ont con-

çu un profond sentiment de démoralisation à tel point que Mao et Chou En-lai ont dû faire de nombreuses tournées dans les usines du pays pour "stimuler" les enthousiasmes.

ÉTAIN

LONDRES. — L'élection pour le choix d'un président du Conseil international de l'étain a été remise à vendre, di prochain, pour des raisons qui n'ont pas été divulguées. Parmi les candidats à la succession de M. Georges Peter, de France, qui a démissionné pour occuper un autre poste à l'ONU, se trouve le Dr Gilbert Monture du Canada.

TRAITÉ PARTIEL

GENEVE. — L'Italie a proposé un traité séparé concernant l'interdiction des expériences nucléaires dans l'atmosphère et sous-marines, laissant de côté le problème des expériences souterraines. Cette initiative de la part d'un des Occidentaux à la conférence du désarmement concernant un traité partiel interdisant les expériences nucléaires a été prise par le chef de la délégation italienne, M. Francesco Cavaletti. Elle fait écho aux sentiments exprimés par plusieurs délégations neutres, notamment le Brésil, le Mexique, la Suède et la République arabe unie. Les observateurs diplomatiques constatent une pression croissante à la conférence en faveur d'un traité partiel en raison de l'impasse continue entre les puissances nucléaires au sujet d'un traité à plus grande portée. Mais les Occidentaux disent que les Etats-Unis continuent à exiger un traité interdisant les expériences dans tous les milieux.

RÉFUGIÉS CUBAINS

KINGSTON. — Le premier ministre de la Jamaïque, M. Alexander Bustamante, a annoncé hier que son pays n'accordera pas le droit d'asile politique à quatre athlètes cubains qui participaient à des manifestations sportives. M. Bustamante a cependant précisé qu'il donnerait quelques jours de délai aux athlètes afin qu'ils puissent solliciter l'asile politique de d'autres puissances. Ils sont actuellement cachés chez des amis.

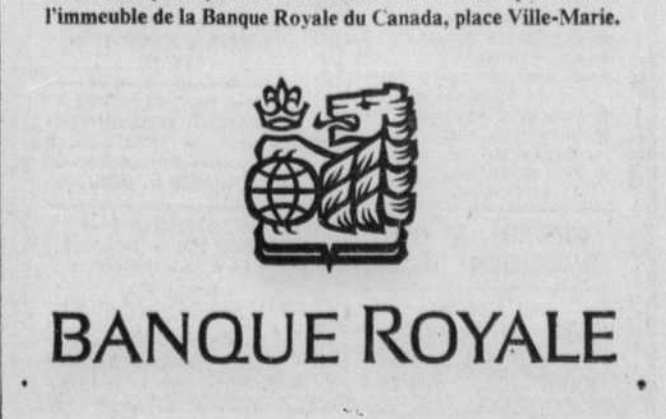
L'echasseur
LIMITÉE
Magasin de Haute Distinction pour Hommes
281 est, rue STE-CATHERINE (angle Sanguinet)
Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 heures

"On dit que les portes de la chambre forte pèsent trente tonnes"

... et il y en a trois!

Des faits comme ceux-là sont impressionnants, mais ce n'est pas ce qui explique notre impatience à emménager dans nos nouveaux locaux de l'immeuble de la Banque Royale du Canada. Ce qui compte vraiment, c'est que les services bancaires qui s'y trouveront assemblés y disposeront d'avantages insurpassables ailleurs. Et nos clients de Montréal — comme de tout le Canada et du monde entier — auront dans ce magnifique immeuble un quartier général de banque d'un dynamisme à l'échelle de notre époque.

C'EST LE 27 AOÛT que notre siège social et notre nouvelle succursale principale à Montréal ouvriront leurs portes dans l'immeuble de la Banque Royale du Canada, place Ville-Marie.



Le Festival du film...

PAR JEAN BASILE

Les longs métrages (V)...

"Karami-Ai"

C'est sans doute le souvenir de la trilogie "La Condition humaine" qui avait attiré une foule nombreuse jeudi soir, au Loew's, pour voir un film de Mutsaers Kobayashi "L'Héritage". Mais, malgré la sympathie préalable, la déception n'a pas tardé à apparaître. Puis, après la déception, les rires. Et comment, en effet, ne pas rire en regardant cette histoire compliquée.

Un riche industriel est atteint du cancer et sait qu'il va bientôt mourir. Mais à qui laisser son argent? A sa femme "qu'il n'a jamais aimée pour son corps", à ses bâtards qu'il envoie quérir, à sa secrétaire, à une fondation charitable? Tandis qu'il se pose toutes ces embarrassantes questions, les intéressés s'activent pour avoir leur part du magot. On invente des bâtards, on partage la couche du mourant (sans doute pour hâter sa mort), on tue un peu. Le plus malin, c'est-à-dire la plus maligne, l'emportera grâce à un mensonge habile.

C'est du Balzac nippon. Les personnages, dans l'ensemble, ne sont pas trop maltraités. S'il n'était pas affublé d'un crachement de sang ridicule, le riche industriel serait même assez intéressant avec sa double manie des belles femmes et de sa descendance. Mais il fousse trop, il crache trop. Les spectateurs en sont réduits, comme les héritiers putatifs, à attendre avec impatience sa mort.

Le meilleur du film reste encore la manière dont Kobayashi utilise le large écran. Il ne fait pas de miracle, mais il a le sens de l'horizontal.

Le cinéma moderne est lent, mais "L'Héritage" de Kobayashi est supérieurement lent. Tout trazine, tout se languit. Un sur-saut de temps en temps: une belle photographie.

C'est du film d'exportation. "Yoimbo" était incomparablement supérieur.

"A Kind of Loving" (Sélection britannique)

Un homme croit aimer une femme. Hélas, après qu'elle se fut donnée à lui, il s'aperçoit que son amour s'arrête brusquement là. Mais elle est enceinte de ses oeuvres et il l'épou-

sera. L'enfant naît mort. La vie du couple devient vite un enfer. Après une crise particulièrement violente, un compromis intervient et ils tenteront de vivre ensemble un "compromis d'amour".

Le nouveau cinéma anglais, après avoir jeté au fond de la Tamise les voitures, les bateaux et les locomotives, se veut délibérément social. Ainsi, "A Kind of Loving" de John Schlesinger.

Le côté social de ce film est essentiellement évoqué par le décor: des banlieues tristes. C'est dans l'ensemble une réussite. Parallèlement, les personnages sont de leur milieu propre. Lui, fils d'ouvrier; elle, fille de bourgeoisie. D'où l'explosion du drame. Là, nous sommes beaucoup moins d'accord.

Est-ce la faute du scénario, mais tout paraît stéréotypé: les personnages (la grande sœur compréhensive et lucide, la belle-mère acariâtre, etc.), les situations (après la première dispute avec sa femme, le héros se saoule comme tous et chacun). Le héros même est assez commun: timide, obsédé par la chair, etc.

Il va sans dire que Schlesinger a voulu cela pour plus de vérité sans doute. Le résultat dépasse, hélas, ses espérances. "A Kind of Loving" fait trop figure de film réaliste des années quarante. On aurait souhaité qu'il dépasse son sujet, mais il s'y tient avec une rigueur lassante. D'ailleurs, le problème du couple qu'il nous présente est un problème faussé. La candeur avec laquelle il est abordé n'est pas une excuse suffisante.

Mis à part les numéros inévitables d'humour anglais, il y a quand même de bons passages. Une petite scène charmante qui se passe dans le refuge d'un jardin public où, tandis que nous sommes amoureux (c'est au début du film) s'embrassent, la caméra s'échappe malicieusement sur les graffitis qui sont autant de déclarations d'amour.

La première demi-heure est la meilleure du film. Schlesinger y décrit avec aisance un amour naissant. Mais, dans l'ensemble, quel manque d'imagination!

"A Kind of Loving" n'était certainement pas un film de festival. C'est tout au plus un film plein de bonne volonté pour faire passer le temps.

...les courts métrages et films scientifiques

"Very Nice, Very Nice"

(Canada)

Je le dis immédiatement, afin que l'on soit bien d'accord: "Very Nice, Very Nice" est plus un procédé qu'un film. Il ne faudrait pas que cela devienne une habitude pour Lipsett.

Cette mise en garde faite, je ne peux que faire des compliments. Humour, invention, réflexion, "Very Nice, Very Nice" est certainement un document passionnant. La grande virtuosité d'Arthur Lipsett fait merveille pour animer ces vues inanimées. Tout est question de rythme, de silences, d'enchaînements. C'est un essai, mais il est concluant. Comme tous les essais, il se détruit lui-même, mais l'enseignement restera. Il n'est pas impossible que ce court métrage soit la meilleure sélection canadienne.

"Un Atome qui vous veut du bien" (France)

J'ai horreur, par tempérament, de ces films courts ou

longs qui vous débitent sur un ton paternel des banalités quotidiennes. C'est le cas de "Un Atome qui vous veut du bien" de Gruel. Ajoutons à cela un petit côté démagogique qui me le rend, est atomique, tout à fait antipathique. Ce n'est pas tellement à la qualité de l'oeuvre que j'en veux (elle est honorable), mais à son fond. On fabrique des bombes, mais on parle de l'irrigation des déserts grâce aux pompes atomiques. Quant à son côté scientifique, c'est comme le bris-glaces russe. On affirme beaucoup de choses, mais on ne prouve rien.

"Passport pour l'espace"

(Thécoslovaquie)

Du moins, ce court métrage de Goldberger est franc: c'est un film pour les enfants. Le réalisateur leur explique gentiment ce qu'est la pesanteur. Techniquement, le film est exceptionnellement terne. Etant majeur, j'ai compris sans difficultés.

Il me semble que les enfants sont à même de faire

comme moi. Après tout, l'ambition de ce film s'arrête là.

"L'Energie atomique au Japon"

(Japon)

Ce documentaire est le frère jumeau de la "Symphonie de l'acier". Le sujet étant moins gaulois, bien qu'en passe de le devenir, je m'y suis moins ennuyé. Comme "Un Atome qui vous veut du bien", le film japonais insiste sur les côtés bénéfiques de l'atome après en avoir raconté la naissance et les transformations. Mais là encore il s'agit de propagande pour les pays extérieurs. A prendre ou à laisser.

"The Alder Woodwasp"

(Grande-Bretagne)

Ce court métrage de Skinner et Thompson n'est peut-être pas des plus faciles à regarder, mais il présente le grand avantage d'être un film éducatif d'être conçu comme un film éducatif. Evidemment tout n'est pas dit; du moins, quand il est fini, sommes-nous

en mesure de répondre succinctement à une question concernant les guêpes du bois (?). Le travail cinématographique est honnête mais sans grande recherche. Certaines audaces sont laborieuses (pour nous faire passer d'un plan moyen à un gros plan d'insecte, on nous fait voir au préalable une loupe). N'en demandons pas trop.

"Four-line Conics"

(Canada)

Le plus grand avantage des choses brèves, c'est qu'elles ne durent pas. Le film de Trevor Flechter, imitant en cela le film de Jodoin, est sympathique par sa concision. N'étant pas fort en mathématiques, je n'y ai rien compris. Du moins ai-je vu une danse fascinante de lignes colorées. Il semble qu'en matière cinématographique, le micro et le macrocosme, les vues sous-marines et les mathématiques sont ce qui rendent le mieux.

J. B.



Les interprètes et quelques-uns des collaborateurs de "Meurtres en fa Dièse" de Frédéric Valmain, présentement à l'affiche du Théâtre de Marjolaine à Eastman. De gauche à droite: Jean-Claude Rinfret, décorateur; Richard Lorain, costumes; Jocelyn Joly, directeur de la scène; Marjolaine Hébert, Benoit Girard, Monique Miller, Monique Joly: les interprètes de la pièce. Louis-Georges Carrier, metteur en scène, n'apparaît pas sur notre photo.

L'EXPOSITION DE PEINTURE DU SQUARE DOMINION

Le Service des Parcs de la Ville de Montréal organise des expositions qu'il abrite généralement au Centre ré-

créatif Maisonneuve. L'exposition présentée au public cet été, est montée en plein air, au square Dominion. Il y a lieu de féliciter le Service des Parcs de cette initiative qui s'inscrit dans la politique du Service de mettre l'art à la portée d'un public qui n'est pas familier ni du Musée ni des galeries.

La qualité artistique des oeuvres exposées a été soutenue dans les diverses expositions organisées au cours de l'année et l'exposition d'art religieux de novembre dernier en particulier, présentait plusieurs travaux dignes d'intérêt.

Mais l'exposition en cours au square Dominion n'est pas du même niveau et en dehors de quelques toiles possédant des qualités, "l'amateurisme" règne en maître. Les quelques oeuvres valables sont entourées de paysages, de bouquets et d'abstractions d'un académisme déprimant. Parmi les toiles retenues par le jury, quelques-unes ont

été vendues et remplacées par d'autres toiles présentées au concours. Aussi, j'ose espérer que les toiles vues cette semaine se différencient beaucoup de l'exposition initiale. Quelques oeuvres méritent d'être appréciées: "Abstraction" de Catherine Gensou, dont les trois masses aux tons rabattus établissent divers plans dans l'espace. La sobriété de cette toile d'une qualité sculpturale évidente surprend agréablement, à côté de tableaux remplis d'effets, comme ceux de Guinta et Smith qui ne supportent pas une observation attentive.

Louise Gaboury sait utiliser la texture et la couleur de la toile pour mettre en valeur ses dessins tapageux. Dans "Rose rouge", Debloy enveloppe ses taches de couleurs crues d'un voile qui adoucit les contrastes.

A souligner aussi, deux lavas abstraits, charmants de couleurs de Anne Greenstein; une toile de touche naïve et

Les Beaux-Arts par Laurent Lamy

de coloris phosphorescent de Mme Cadet-Fillier; une nature morte, très bien composée de taches solides, cernées de noir, de Geymonat; trois figures dessinées avec force et rigueur de Selma Lazarus.

Ici et là, on découvre des recherches personnelles, comme celles de Madeleine Boyer. Dans "Nature morte en beige", elle crée des masses par le dessin, sans souci d'épater ni par la forme, ni par la couleur.

Les femmes figurent en grand nombre dans cette exposition; il est vrai qu'elles sont de plus en plus nombreuses à s'exprimer par la peinture et qu'elles y réussissent souvent très bien.

Le Service des Parcs qui fait réellement des efforts pour répandre le bon goût dans la Cité devrait cependant se montrer plus sévère dans le choix des oeuvres et seules devraient être exposées, celles qui méritent de l'être.



AU FESTIVAL DE MONTREAL

Oeuvres pour cinq cuivres

La critique musicale de Gilles Potvin

Le répertoire pour quintette de cuivres étant passablement limité, il faut féliciter le Quintette de Cuivres de Montréal d'avoir commandé des oeuvres à quatre compositeurs canadiens, dont une a été jouée en première audition par l'ensemble, mercredi soir, dans les jardins du Musée des Beaux-Arts. Ce concert nous a permis également d'entendre plusieurs oeuvres rarement jouées, de Gabrieli à Hindemith.

Le Quintette de Cuivres de Montréal est composé de: James Ranti et Jean-Louis Châtel, trompettes, Aimé Laisner, cor français, Joseph Zuckin, trombone, et Robert Ryker, tuba. Ce sont cinq instrumentistes qui font de l'excellent travail au sein de nos orchestres et, en constituant

cet ensemble, ils ont fait preuve de leur amour véritable de la musique. Combien d'heures de loisir ils ont dû sacrifier pour mettre au point les deux programmes qu'ils présentent cet été, dans le cadre des Festivals de Montréal.

De par les instruments qui le composent, le quintette de cuivres ne peut évidemment pas rivaliser avec d'autres formations de musique de chambre comme le quintette de bois et le quatuor à cordes dont les registres et les possibilités d'expression sont infiniment plus variés. Par contre, il est très à l'aise dans la musique qui requiert une certaine solennité ou, encore, à l'opposé, de l'humour. Ce sont principalement ces deux aspects qui ont été exploités mercredi.

Nous avons entendu des oeuvres de J. S. Bach, de Giovanni Gabrieli, de Johann Pachelbel et de Jean-Sébastien Bach pour ensuite faire un saut jusqu'à nos jours, avec

Paul Hindemith, Alexander Brott, Morley Calvert et Malcolm Arnold.

Les oeuvres contrapuntiques conviennent bien au quintette à cause du timbre bien particulier de chaque instrument, ce qui permet de suivre séparément chacune des voix. Les musiciens montréalais jouent avec un ensemble et un fond sonore remarquables, fruit de nombreuses heures de travail.

Sauf pour l'habileté de l'écriture, les oeuvres contemporaines entendues lundi n'offrent rien de particulièrement exceptionnel. Alexander Brott a écrit une autre page humoristique, MUTUAL SALVATION ORGY, dans laquelle il s'amuse avec les hymnes nationaux, Mendelssohn, etc., pour arriver à des résultats assez discutables.

Morley Calvert, pour sa part, utilise quelques thèmes populaires canadiens dans une oeuvre qu'il appelle SUITE DES COLLINES MONTEREGIENNES. Cela est habilement fait, sans plus. Le Quintette du compositeur anglais Malcolm Arnold était sans contredit l'oeuvre la plus substantielle du programme. En trois mouvements, il est admirablement fait et exploite avec bonheur les possibilités de l'ensemble. Les musiciens l'ont joué avec un très beau style et de remarquables effets de couleur. Le Quintette de Cuivres donnera un autre concert, en collaboration avec les Jeunes Associations du Musée, lundi soir prochain, 20 août.

BIENTÔT A MONTREAL

UN SPECTACLE UNIQUE, DIFFÉRENT, INOUBLIABLE



LE CIRQUE LE PLUS RENOMME DE RUSSIE

du 18 au 30 SEPTEMBRE FORUM

BILLETS EN VENTE DES MAINTENANT A CANADIAN CONCERTS 1822 Sherbrooke O. (près Gray)

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL

Montréal, Québec

HORAIRES

THEATRE

ESTEREL — "St-Marguerite (L'Églogue)" — 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. LA POULRIÈRE — "Thunder Caravan" — Comédie musicale en anglais. 8h30, 9h30, 10h30, 11h30. THEATRE DE LA MARJOLAINE — (Eastman) — "Meurtres en fa dièse" de Frédéric Valmain. 8h30, 9h30, 10h30, 11h30. Tous les soirs 9h. Relâche le ven.

CINÉMA

ALOUETTE — "West Side Story" — 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. 2 heures; dim., à 8 heures. AVENUE — "A Taste of Honey" — 10h30; 11h30; 12h30; 1h30; 2h30. BIJOU — "La Chatte Sauvage" — 12h30; 1h30; 2h30; 3h30; 4h30; 5h30; 6h30; 7h30; 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. CANADIEN — "L'Ombre de l'étoile rouge" — 1h30; 2h30; 3h30; 4h30; 5h30; 6h30; 7h30; 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. CAPITOL — "El Cid" — 11h30; 1h30; 2h30; 3h30; 4h30; 5h30; 6h30; 7h30; 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. CENTRE D'ART DE L'ESTEREL — Foire aux films. CHAMPLAIN — "Mademoiselle Angèle" — 12h30; 1h30; 2h30; 3h30; 4h30; 5h30; 6h30; 7h30; 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. COMEDIE — CANADIENNE — "Richard III" — 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. DORVAL — (Salle Dorée) — "Twice Around The Daffodils" — lun., mar., jeu. et ven., à 8h30 p.m. et 9h p.m.; sam., dim. et mer., à 2h30, 4h30 et 6h30. (Red Room) — "The Interns" — lun., mar., jeu. et ven., à 8h30 et 9h30; sam., dim. et mer., à 2h30, 4h30 et 6h30. FRANCAIS — "Le Twist Est Roi" — 12h30; 1h30; 2h30; 3h30; 4h30; 5h30; 6h30; 7h30; 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. IMPERIAL — "The Wonderful World of The Brothers Grimm" — en cinérama — du lundi au samedi, à 2h p.m. et 8h30 p.m.; dimanche, 2h p.m., 5h p.m. et 8h30 p.m. KENT — "And God Created Woman" — 1h30; 2h30; 3h30; 4h30; 5h30; 6h30; 7h30; 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. LAVAL — "Tire Au Flanc" — 12h30; 1h30; 2h30; 3h30; 4h30; 5h30; 6h30; 7h30; 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. LOEW'S — "Music Man" — 10h30; 11h30; 12h30; 1h30; 2h30; 3h30; 4h30; 5h30; 6h30; 7h30; 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. MONKLAND — "Children's Hours" — à 2h30, 4h30 et 6h30 p.m.; "Jesús" — à 12h30, 4h30 et 6h30 p.m. ORPHEUM — "Two Women" — 10h30; 11h30; 12h30; 1h30; 2h30; 3h30; 4h30; 5h30; 6h30; 7h30; 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. OUTREMONT — "And God Created Woman" — 2h30; 4h30; 6h30; 8h30; 10h30; 12h30. PALACE — "That Touch of Mink" — 10h30; 11h30; 12h30; 1h30; 2h30; 3h30; 4h30; 5h30; 6h30; 7h30; 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. PAPINEAU — "Le Twist Est Roi" — 12h30; 1h30; 2h30; 3h30; 4h30; 5h30; 6h30; 7h30; 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. PRINCES — "Escape From Zahrain" — 11h30; 1h30; 2h30; 3h30; 4h30; 5h30; 6h30; 7h30; 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. RIVOLI — "Le Twist Est Roi" — 12h30; 1h30; 2h30; 3h30; 4h30; 5h30; 6h30; 7h30; 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. SAINT-DENIS — "La Chatte Sauvage" — 12h30; 1h30; 2h30; 3h30; 4h30; 5h30; 6h30; 7h30; 8h30; 9h30; 10h30; 11h30. SEVILLE — "The 9th Circle" — lun., mar., jeu. et ven., à 8h15 p.m.; mer. et sam., à 8h15 p.m.; dim., à 2h, et 4h30 p.m. SNOWDON — "Diabolique" — lun., mar., jeu. et ven., à 8h30 p.m.; sam. et mer., à 2h, et 4h30, dim., à 2h, 4h et 6h30 p.m.

ST-DENIS-BIJOU

Le petit frisson de l'aventure qui aurait pu vous arriver

Marina VLADY
Robert HOSSEIN

LES CANAILLES

Partagée entre son amour et sa raison

GEORGES MISTRAL
AUROR BAUTISTA

LA CHATTE SAUVAGE

Philippa CLAY-Claire MAURIER

TOUS LES JOURS (SAUF LE LUNDI)

NOUVEAUX MANÈGES

NOUVEAU RESTAURANT LICENCIÉ

meilleurs repas • prix populaires
vins • liqueurs • bière

L'ORGANISTE ROLAND ROY
tous les soirs pour agrémenter le repas

7-19 AOÛT

Y'A DE LA JOIE AU JOLI

PARC BELMONT

PAVILLON DE DANSE

EXPOSITION PROVINCIALE LE QUÉBEC

30 AOÛT — 9 SEPT.

11 JOURS • 11 SOIRS

QUÉBEC DE DEMAIN

"INDUSTRIE ET COMMERCE"

EXHIBITS — KIOSQUES

- de l'Agriculture
- de l'Artisanat
- de l'Industrie
- du Commerce
- des Forces Armées
- des Beaux-Arts
- d'Outillage de Ferme
- et de Machines
- Concours Agricoles
- Illumination et Décorations
- Feu d'Artifice, (3 et 6 sept.)

OUVERTURE: 30 AOÛT

INAUGURATION: LE 31

AU COULISSE

"FEEKIE INTERNATIONALE"

8 représentations en matinée 30 en soirée

EXPO — ODXE

COURSES SOUS HARNAIS

3 Matinées, 6 Soirées

- Vaste Zone de Carnaval
- Concerts militaires
- Attrayante Fontaine aux Jets d'Eau Multicolores
- Une Auto à Gagner pour l'achat de Billets et aux Entrées
- Maison Familiale de \$35,000 à visiter et à gagner

Tous les PALAIS et Pavillons — Ouverts chaque jour de 10h30 a.m. à 10h30 p.m. — Dimanches de 1 à 10h30 h. p.m.

ADMISSION — Adultes 30c — Enfants (8 à 15 ans) 15c

Autos 50c

20 et 31 août: Entrée Libre

Vastes stationnements

EXPO — ODXE

★ MATINÉE AUJOURD'HUI À DEUX HEURES ★

ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS ADMIS À TOUTES LES MATINÉES

Tous les soirs à 8:30 — Samedi 2:00 — 8:30

Dimanche 2:00 — 5:00 — 8:30

MGM CINERAMA

THE WONDERFUL WORLD OF THE BROTHERS GRIMM

une production de GEORGE PAL • TECHNICOLOR

IMPERIAL

Guichet ouvert 10 a.m. — 9 p.m.

Dimanche Midt à 9 p.m.

AV. 8-5603

1400 BUREAU — AV. 8-7102

EXPOSITION DE PEINTURES CANADIENNES

PAR

LES GALERIES DENISE DELRUE INC.

Du 31 août au 15 sept.

VERNISSAGE: 9 h. p.m. le 31 août

CENTRE D'ART de L'ESTEREL

St-Marguerite CA.8-2160

DEUX RECITALS

PIERRETTE ALARIE

LEOPOLD SIMONEAU

CAMP MUSICAL J.M.C.

samedi 18 août 8.30 dimanche 19 août

Parc Provincial Mont Orford

D'UN Océan À L'AUTRE

Travail en échange de bénéfices

TORONTO. — Le premier ministre Robarts a déclaré, hier, qu'il favorisait le projet en vertu duquel ceux qui reçoivent des bénéfices sociaux des gouvernements soient obligés de donner du travail en échange. "J'aimerais voir l'élaboration d'un plan dans ce sens", a-t-il dit lors d'une conférence de presse convoquée en marge de la Conférence des premiers ministres qui eut lieu, la semaine dernière, à Victoria. Il semble que cette suggestion a été l'un des principaux sujets discutés par les premiers ministres des provinces. M. Robarts a dit, cependant, que le plan ne pourrait être mis en force sans l'assentiment d'Ottawa qui contribue la moitié des bénéfices sociaux avec les provinces.

La compétence des fabricants

VANCOUVER. — Jusqu'ici, il n'est pas nécessaire de prouver sa compétence pour fabriquer des produits pharmaceutiques, a déclaré M. Roger Larose, de Montréal, président de l'Association canadienne des produits pharmaceutiques. "Sauf dans certains domaines, comme les vaccins, il n'est pas nécessaire de demander la permission à qui que ce soit pour fabriquer des médicaments ou les distribuer", dit M. Larose, doyen de la Faculté de pharmacie de l'université de Montréal. "Le gouvernement vérifie sur les lieux la qualité de quelques produits, mais n'a aucun contrôle sur la qualité de la fabrication et certainement aucune sur la compétence des fabricants".

Ottawa poursuit Salada Foods

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral a pris des procédures judiciaires, en Cour de l'Échiquier, contre Salada Foods Limited, de Toronto, tentant de faire annuler les droits exclusifs de la compagnie relativement à la préparation de pommes de terre déshydratées. Dans sa poursuite, le procureur général allègue que le procédé utilisé par Salada Foods Ltd, pour lequel la compagnie a obtenu un brevet, le 29 juillet 1958, n'est pas une invention ni une nouveauté. Le gouvernement allègue également que les droits réclamés par Salada Foods sont un empêchement à l'utilisation de la pomme de terre au détriment de l'industrie et du public en général.

Une tempête dans le vodka

TORONTO. — La Pologne, désireuse de se faire des amis et d'influencer le monde des affaires, des sa première apparition à l'Exposition nationale canadienne, a soulevé une tempête dans une bouteille de vodka. Elle a tenté de mettre à l'étalage de son pavillon des échantillons de ses alcools, un délit en vertu de la loi ontarienne des alcools. M. Zdzislaw Geppert, de la Chambre de commerce polonaise, se proposait de mettre en vue à la vitrine de son pavillon de 11,000 pieds carrés, qui a coûté \$100,000, c'est le plus considérable de tous les kiosques étrangers, un échantillonnage de vodka, d'eau-de-vie, de vin et de bière. Mais la Commission des liqueurs lui a opposé un non sec. "Même si les bouteilles ne contiennent que de l'eau?" a demandé le Polonais. Son pays a exposé ces échantillons de la production alcoolique polonaise à l'exposition de New-York et par la suite à la foire internationale de Chicago, dont les organisateurs insistent pour que les bouteilles remplies d'autre chose que de l'eau fussent mises en vente. "Nyet", a répondu la Commission des liqueurs. Les règlements de la province interdisent de montrer des bouteilles d'alcool dans les réclamations.

Dawson devient lieu historique

DAWSON, Yukon. — Les derniers immeubles datant de l'époque de la ruée vers l'or à Dawson, ont été officiellement proclamés lieu historique national. Cette proclamation est venue juste à temps car plusieurs des constructions marquantes de cette période légendaire de l'histoire canadienne sont déjà disparues.

M. Erik Nielsen, député du Yukon, dévoilera une plaque rappelant l'importance historique nationale de la fameuse "Ville de l'or", au théâtre Palace Grand, à Dawson, à 8 heures ce soir, le "Jour de la découverte de l'or", dernière soirée du festival de la ruée vers l'or de Dawson.

Dawson qui fut la capitale du territoire du Yukon jusqu'en 1953, a été fondé par Joe Ladue, le trafiquant du Yukon qui incita les prospecteurs à rechercher les richesses de la rivière Klondike. Dawson fut établi en 1896 après la découverte de l'or dans le ruisseau Bonanza et en 1898 sa population atteignait environ 40,000 habitants. Dawson était vraiment, du moins à ce moment-là, la plus grande ville à l'ouest de Winnipeg. La ville de Dawson doit son nom au directeur de la commission géologique du Canada, M. G. M. Dawson, qui a exploré le Yukon en 1887.

Aucune réduction des travaux d'hiver

OTTAWA. — M. Starr, ministre du travail, a déclaré qu'il n'y aura aucune réduction de travaux d'hiver du gouvernement ou des plans de construction d'écoles techniques.

Le ministre a fait cette déclaration au cours d'une cérémonie organisée pour rendre hommage à une entreprise d'Ottawa qualifiée de "fournisseur de matériaux de construction de l'année". Cette entreprise a augmenté de 379 p.c., l'hiver dernier, ses ventes de produits destinés à améliorer les maisons d'habitation.

M. Starr a ajouté que les engagements du gouvernement, jusqu'en juillet 1962, représentaient une somme de \$256,000,000 pour la construction ou l'agrandissement de 440 écoles. Selon le plan actuel, le gouvernement fédéral règle 75 p.c. des frais des gouvernements fédéraux quand il s'agit de la construction de nouvelles écoles techniques ou de commerce, et ce, jusqu'au 31 mars 1963.

Il a également déclaré qu'une campagne "Faites-le maintenant" sera entreprise pour favoriser les travaux d'hiver pour lesquels le gouvernement règle la moitié des frais entraînés par les salaires.

Une force administrative canadienne

OTTAWA. — Le Canada serait invité à fournir du personnel militaire pour faire partie d'une force administrative temporaire des Nations unies en Nouvelle-Guinée hollandaise.

Notre pays n'a jamais été oublié par les Nations unies en de telles occasions et il semble que ce sera encore la même chose cette fois.

Les Nations unies fourniraient une force administrative de 1,000 hommes, provenant principalement des pays afro-asiatiques, durant le transfert de la Nouvelle-Guinée, des Pays-Bas à l'autorité indonésienne. L'Indonésie doit en assumer l'autorité le 1er mai prochain.

La grande différence entre l'opération proposée des Nations unies en Nouvelle-Guinée et les autres activités pour le maintien de la paix, de l'organisme mondial, est qu'il y aurait présument une date limite — le 1er mai — dans le cas actuel. Une grande différence est que les Pays-Bas et l'Indonésie, et non pas les Nations unies, en assumeront les frais.

On prévoit que le Canada sera invité à y jouer un rôle à cause de sa vaste expérience dans ce domaine.

Le ministre des affaires extérieures, M. Howard Green, a déclaré hier, que le Canada portera une attention spéciale à

HYDRO-QUEBEC demande DEUX ACHETEURS

(Postes à caractère permanent)

LES CANDIDATS doivent répondre aux exigences suivantes :

- Posséder une formation supérieure
- Être bon bilingue
- Compter plusieurs années d'expérience dans le système d'achats par soumissions.

SALAIRE :

- Selon qualifications et expérience.
- Ces postes comportent de nombreux avantages tels : bénéfice-maladie, pension, vacances annuelles, Croix-Bleue, etc.

S'ADRESSER par écrit en prenant soin d'inclure curriculum vitae à la

DIVISION DE L'EMBAUCHAGE,
Hydro-Québec,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Québec.

Exposition à Montréal sur la manutention des cargaisons diverses

OTTAWA. — Le Conseil des ports nationaux annonce que se tiendra sous ses auspices au port de Montréal, les 19 et 20 septembre, une exposition sur la manutention des cargaisons.

Durant l'exposition, on pourra participer à des visites dans le secteur du port au cours desquelles des guides expliqueront les méthodes employées pour la manutention des cargaisons en vrac et des marchandises diverses. On pourra visiter entre autres le hangar numéro 62, le plus long hangar de transit du monde, et voir à l'œuvre le matériel mécanique mobile dont on se sert pour le chargement des navires. Au cours des deux jours qui dureront l'exposition, on pourra visiter la gare de triage à butte du Pacifique Canadien à Côte Saint-Luc, assister à une démonstration de matériel de débarquement et d'autre matériel de manutention au port ainsi qu'à une réception donnée par la cité de Montréal au chalet du Mont-Royal.

Nouvel ambassadeur du Brésil

Ottawa. — Son Excellence, M. Sergio Correa da Costa, nouvel ambassadeur du Brésil au Canada, a présenté ses lettres de créances, hier, au juge en chef Patrick Kervin, de la Cour Suprême du Canada, gouverneur général adjoint.

M. Correa da Costa est au service diplomatique du Brésil depuis 1939 et arrive au Canada après avoir servi son pays à Rome.

M. Robarts opposé aux taux de péage

Toronto. — Le gouvernement ontarien est "complètement opposé" à l'imposition de taux de péage sur les principales routes ontariennes comme moyen d'augmenter les revenus de la province.

Le premier ministre Robarts a fait cette déclaration en marge d'une suggestion à cet effet que lui faisait, la semaine dernière, l'Association municipale d'Ontario.

Dans le mémoire présenté par l'Association, celle-ci suggérait la légalisation des paris sur courses de chevaux hors les pistes de chevaux et l'imposition des taux de péage. Au sujet des paris, M. Robarts a dit que "c'était un très gros problème".

Accusés de conspiration pour faux

OTTAWA. — Trois hommes accusés de conspiration pour faux, à l'aide de chèques de salaires du gouvernement qui avaient été volés, ont subi leur enquête préliminaire.

Joseph Bonifard, âgé de 33 ans, ancien sergent de la Gendarmerie royale, qui fut renvoyé lorsque l'accusation fut portée, William R. Kribbs, âgé de 37 ans, et Frank S. Watson, âgé de 43 ans, sont également accusés d'avoir fait disparaître les inscriptions sur les chèques, pour pouvoir les encaisser de nouveau.

Un spécialiste en empreintes digitales de la Gendarmerie a déclaré qu'il avait trouvé les empreintes de Bonifard sur dix chèques volés et celles de Watson sur deux. Aucun ne portait celles de Kribbs.

Location de balais mécaniques

Le comité exécutif a approuvé hier le cahier des charges pour la location de balais mécaniques.

En vertu des derniers contrats ces balais étaient loués selon le nombre de milles parcourus. L'administration cependant a fait modifier cette pratique pour que le coût de location soit basé sur le nombre de milles de rues nettoyées, tout comme dans le cas de l'enlèvement de la neige.

Starr : pas de réduction dans le programme des travaux d'hiver

OTTAWA (DNC). — Le ministre du travail, M. Michael Starr, a annoncé hier que la campagne des travaux d'hiver sera agressive de nouveau cet hiver et il a assuré les entrepreneurs en construction que les programmes municipaux qui sont entrepris en hiver, en collaboration avec le gouvernement fédéral ne seront pas réduits malgré l'austerité.

On sait que le gouvernement fédéral défraie 50 pour cent du coût de la main d'œuvre affectée à de tels travaux.

Le ministre fédéral du travail a également annoncé que le programme de construction d'écoles et d'instituts de formation professionnelle se continuera tel que prévu jusqu'au 31 mars 1963.

En vertu de ce programme, le gouvernement fédéral paie 75 pour cent du coût de construction de ces écoles techniques.

Il a précisé qu'à la fin de juillet, le gouvernement fédéral s'était engagé à fournir en vertu de ce programme un

montant de plus de \$256,000,000 devant servir à la construction de 440 nouvelles écoles de formation professionnelle.

M. Starr a affirmé, à propos des travaux d'hiver, qu'un nombre toujours plus grand d'entrepreneurs découvre la possibilité de construire aussi bien en hiver qu'en été, ce qui est à l'avantage de l'entreprise, des travailleurs et de l'ensemble de la population.

Il a exhorté les autres secteurs industriels d'abandonner la pratique périmée de cesser leurs travaux de construction au cours de l'hiver.

Il a cité en exemple la firme "Allied Building Supply" d'Ottawa, qui s'est mérité la plaque décernée au meilleur vendeur de matériaux de l'année, en réussissant à augmenter ses opérations d'améliorations de maisons de 379 pour cent au cours d'une seule année. M. Starr a ajouté que des hommes de métier qui auraient virtuellement chômé au cours de l'hiver, ont trouvé un emploi permanent.

Conservez vos cheveux toute votre vie

Il faut que les traitements soient appropriés pour chaque maladie: ce que Robert Lafontaine (trichologue) vous désignera après un examen complet et gratuit.

Il vous garantira l'arrêt de la chute anormale de vos cheveux et une repousse, par des traitements spéciaux qui amèneront une congestion des couches profondes cutanées, contenant les bulbes pileux, dont l'action pourra être renforcée, suivant le cas, par l'électrolyse de haute fréquence et les rayons violets. Les stimulants capillaires Lafontaine sont des conceptions scientifiques pour l'entretien quotidien de la chevelure, ils contiennent des vitamines du groupe B-complex et, grâce à des propriétés uniques, pénètrent jusqu'à la racine des cheveux ou, avec l'aide de certains amino-acides, ils détruisent toutes sortes de pellicules, même jusqu'aux germes.

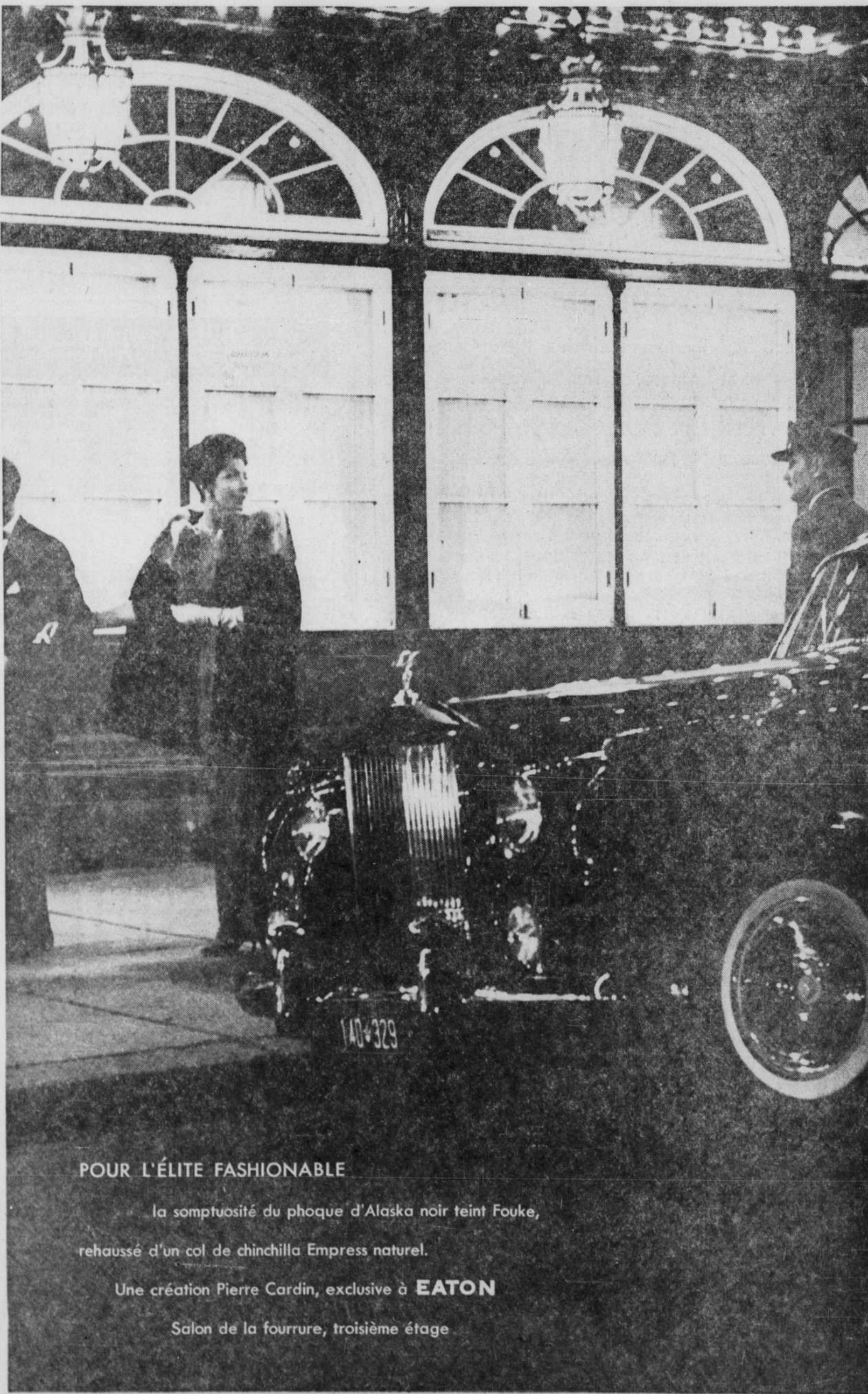
Alors, les démangeaisons disparaissent complètement et la chevelure devient luxuriante, souple et brillante.

Dès que les traitements seront finis et que vos cheveux reprendront leur santé, le trichologue Lafontaine vous donnera personnellement des instructions très précises sur le soin de vos cheveux... que vous conserverez pour toujours! Nos prix défient toute compétition; Clinique Capillaire Lafontaine, Palais du Commerce, 1600, rue Berri, local 2, V.L. 9-0013.

COURROIES & POULIES EN V
COURROIES V A MAILLONS
COURROIES CUIR, COTON, CAOUTCHOUC, HAUTES VITESSES, NYLON, SANS FIN
DOMINION BELTING
777, St-Antoine
J.-C.-G. Benoit, pr UN. 6-3885

SHEARER LUMBER CO. LTD.
30 BOUL. STINSON MTL (angle Côte-de-Liesse)
VOUS OFFRE PLUS
DE 50 MODÈLES DE PORTES EXTERIEURES
UNIK DE MARQUE GARANTIE
LIVRAISON RAPIDE
RI. 8-6161

ARCHITECTES
DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
Charles David, conseil
750, côte de la Place d'Armes
MONTREAL — VI. 9-9191
DUPUIS, MATHIEU, PLANTE
ARCHITECTES
QUEBEC 6 — 683-8673
MONTREAL 34 — LA. 6-3073
PAUL LAMBERT
ARCHITECTE
4050, Chemin Trafalgar
MONTREAL — WE. 7-1388
PAUL-O. TRÉPANIÉ
ARCHITECTE
GRANBY — FR. 2-3888
MONTREAL — VI. 5-7866



Informations religieuses

Ceylan s'attaque à l'action catholique

COLOMBO. — Le gouvernement de Ceylan a institué récemment une commission chargée d'enquêter sur l'activité de l'Action catholique dans l'île de Ceylan. Il est recommandé aux commissaires de "repérer l'influence de l'action catholique dans les forces armées, la police, l'administration, la presse, le service diplomatique".

Ces nouvelles dispositions, faisant suite au récent décret gouvernemental ordonnant aux religieuses infirmières tant autochtones qu'étrangères de quitter les hôpitaux publics du pays avant le 15 mars 1964, et compliquées de vexations de caractère fiscal concernant l'entrée et le séjour à Ceylan, de missionnaires étrangers, achèvent l'œuvre entreprise, il y a deux ans, contre les écoles catholiques.

Conversion d'une prêtresse luthérienne

ACCRA. — La conversion au catholicisme de Nana Amba, de Jukwa, Ghana, a fait grand impression sur les catholiques et les païens de la région. Agée de 75 ans, Nana Amba était depuis plus de 50 ans prêtresse luthérienne de la région. Devenue catholique, elle vient d'être baptisée par le père de Cape Coast. Celui-ci eut le temps de l'instruire et de lui administrer les sacrements avant sa mort.

Prises d'habit chez les pères franciscains

Chez les Franciscains, dimanche dernier, 17 jeunes gens ont pris l'habit de leur Ordre et 3 novices ont été professées des vœux temporaires. De ces 17 nouveaux novices, 15 sont des aspirants au sacerdoce et les deux autres se destinent à l'état de frères convers.

Voici la liste complète des nouveaux novices et profès, avec l'indication de leur lieu d'origine et du collège où ils ont fait leurs études classiques.

Novices clercs: MM. Robert Racette, de Villeneuve, diocèse de Joliette; Fr. Ambrose; Romaine Doyon, de Lewiston, Me. (du St. Francis College, Biddeford, Me.); Fr. Roland; Paul Cloutier, de Lewiston, Me. (du St. Francis College, Biddeford, Me.); Fr. Eric; Gilles Bourdeau, de St-Henri-Chrysostome, Châteauguay (du séminaire de Valleyfield); Fr. Léon; Denis Cosselle, de St-Théophile, La-Violette (du collège Séraphique, Trois-Rivières); Fr. Simon; Robert Vigneault, de St-Thomas Didyme, Roberval (du séminaire de Chicoutimi); Fr. Thomas; André Brosseau, de West-Shefford, Qué. (du séminaire de St-Hyacinthe); Fr. Paul-Eugène; Guy Villeneuve, de St-Jean-Baptiste de Grand-Mère (du collège Séraphique, Trois-Rivières); Fr. Robert; Michel Meagher, de St-Pierre de Swinburn, du collège Séraphique, Trois-Rivières; Fr. Albert; Claude Lafrenière, de St-Paul de Grand-Mère (du collège Séraphique, Trois-Rivières); Fr. Jean-Claude; Louis Tanguay, de St-Sacrement, Trois-Rivières, du collège Séraphique de Trois-Rivières); Fr. Jean-Pierre; Paul Comtois, de St-Vincent-Ferrier, Montréal (du collège St-Laurent, ville St-Laurent); Fr. Guilbert; Jean-Nil Labbé, de N-D-du-Rosaire de Sherbrooke (du collège Séraphique, Trois-Rivières); Fr. Marcel; Roger Boulet, de St-Boniface, Manitoba (de la Custodie du Christ-Roi de l'Ouest canadien); Fr. Roger; Jean Desaulniers, de Ste-Cécile, Trois-Rivières, du collège Séraphique, Trois-Rivières); Fr. Simon.

Novices convers: Fr. Jean-Roland (Laurent) Gagné, de la Malbaie; Fr. Jean-François (René) Marceau, de St-François de Montmagny.

Nouveaux profès: Fr. Bonaventure (Paul-D.) Lacroix, de West-Warwick, R.L. (du St-François College, Biddeford, Me.); Fr. Christian (Jules) Béliveau, de Montréal-Est (du collège Séraphique, Trois-Rivières); Fr. Maxime (Henri) Ethier, de Sorel, (études à l'externat classique de Sorel et au séminaire de St-Hyacinthe).

Gagnants de voyages dans la Ville Éternelle

La ligne aérienne Alitalia avait offert deux billets pour Rome au comité organisateur de l'Exposition des fournisseurs du clergé et des communautés religieuses. Sœur Marie-Angèle, Fille Reparatrice du Divin-Cœur, de Montréal, et le père Herbrand, de St-Félix, comté de Laval, ont été les heureux gagnants.



M. PIERRE-HENRI SIMON Mme LIVIA THUR

M. P.-H. Simon sera à l'horaire des cours télévisés de l'U. de M.

Des noms aussi prestigieux dans le domaine des arts, des sciences et des lettres que Pierre-Henri Simon, Robert Garry, Livia Thur, Serge Lapointe, Jean-Paul Vinay, Irène Vachon-Spilka, Jean Benoit: des sujets susceptibles de capter l'intérêt du public comme le roman français, la géographie humaine, l'économie politique, la physique moderne, la phrase française et l'anthropologie physique. Voilà ce que l'université de Montréal propose à l'horaire de sa deuxième série de cours télévisés à l'antenne de Radio-Canada cette année.

L'université de Montréal, qui offrira l'an dernier trois cours télévisés sur les ondes de Radio-Canada, a décidé de reprendre son expérience cette année alors qu'elle présentera une série de sept cours, dont six comportent douze crédits (deux crédits par cours) et un cours, celui du professeur Ronfard, qui est tiré du répertoire du Service de l'extension de l'enseignement.

Le seul fait d'avoir inscrit le nom de M. Pierre-Henri Simon à l'horaire des cours démontre l'importance que l'université de Montréal attache à ces cours télévisés. Le professeur de faculté des lettres de l'université de Fribourg donnera 26 leçons de 45 minutes sur le "roman en France". Les cours de M. Simon seront dispensés au réseau français de Radio-Canada, le dimanche matin de 10h, 15 à 11h, du 29 septembre au 22 décembre et du 12 janvier au 26 avril.

De plus, en collaboration avec CFTM-TV, l'université de Montréal présentera une "histoire de théâtre, dispensée par M. Jean-Pierre Ronfard, professeur agrégé de France et directeur artistique à l'École nationale de théâtre.

La venue de M. Pierre-Henri Simon, grand romancier et critique littéraire, présente un intérêt culturel exceptionnel. Sa revue des livres dans le journal *Le Monde* et les conférences publiques qu'il a données à l'université de Montréal, il y a quelques années, l'assurent d'un vaste auditoire.

L'éminent professeur entretiendra ses étudiants des "lignes de renouveau dans le roman français en 1914". Il parlera de Bourget, Anatole France, Loti, Barrès, Valéry, Proust, Gide et Cocteau.

Les autres auteurs que M. Simon étudiera sont Colette, Mauriac, Bernanos, Daniel-Rops, Julien Green, Malraux, Saint-Exupéry, Sartre, Simone de Beauvoir et Camus.

Les deux crédits attachés à ce cours sont valables à la faculté des arts. La faculté des lettres y reconnaît l'équivalence d'un crédit pour tous ses diplômés et grades en français.

De 8h, 45 à 9h, 30, le samedi matin, le professeur Robert Garry, titulaire à la faculté des lettres, traitera des genres de vie préhistoriques, primitifs et modernes, des modes d'activités des populations, de la main-d'œuvre, des États, des frontières, de la colonisation et de l'expansion économique, des nouvelles communautés internationales, le tout dans le cadre d'un cours de géographie humaine.

De son côté Mme Livia Thur, assistante-professeur à la faculté des sciences sociales, économiques et politiques fera une analyse et une explication de la vie économique.

Elle abordera les problèmes des prix, de la production, des revenus, du revenu national et de ses composantes, de la détermination de l'emploi global, de la monnaie et du crédit, des fluctuations économiques, des fluctuations des principaux instruments de la politique économique. Les cours de Mme Thur passeront au réseau français de Radio-Canada de 9h, 30 à 10h, 15 le samedi matin.

C'est une introduction à la physique atomique et nucléaire que présentera le professeur Serge Lapointe, agrégé à la faculté des sciences de l'université de Montréal, dimanche matin, de 10h, 15 à 11h. M. Lapointe parlera de l'atome de Bohr, des effets photoélectriques et thermodynamiques, ainsi que des réactions nucléaires.

Dans le domaine de la linguistique, M. Jean-Paul Vinay et Mme Irène Vachon-Spilka se partageront les tâches d'un cours sur la phrase française, plus particulièrement sur l'analyse grammaticale et l'analyse stylistique. Ce cours sera donné le dimanche matin, de 9 h, 30 à 10 h, 15.

Finalement, M. Jean Benoit, docteur en médecine et professeur agrégé à la faculté des sciences sociales, économiques et politiques, traitera de l'anthropologie physique, également le dimanche matin, de 8 h, 45 à 9 h, 30. Il parlera notamment de la diversité de la race sur le plan biologique et génétique et de la distinction entre race et ethnologie.

Le seul fait d'avoir inscrit le nom de M. Pierre-Henri Simon à l'horaire des cours démontre l'importance que l'université de Montréal attache à ces cours télévisés. Le professeur de faculté des lettres de l'université de Fribourg donnera 26 leçons de 45 minutes sur le "roman en France". Les cours de M. Simon seront dispensés au réseau français de Radio-Canada, le dimanche matin de 10h, 15 à 11h, du 29 septembre au 22 décembre et du 12 janvier au 26 avril.

La seule cause du bas niveau du Saint-Laurent: la nature

Par Fernand Bourret

OTTAWA (DNC) — Un porte-parole du ministère fédéral des transports a déclaré hier au "DEVOIR" que la seule cause du bas niveau de l'eau du Saint-Laurent est la nature elle-même. M. G. W. Nadeau, du personnel du sous-ministre adjoint, a dit qu'il faut attribuer à une diminution cyclique de la précipitation la baisse actuelle du niveau de l'eau du fleuve.

Il a admis que la baisse du niveau de l'eau pouvait entraîner des désagréments et occasionner certaines pertes, mais il a ajouté que la commission de contrôle des eaux du St-Laurent ne pouvait pratiquement rien faire présentement pour améliorer la situation.

Il a affirmé que le niveau de l'eau peut être contrôlé d'une certaine façon mais que ni les barrages ni les écluses ni les moyens de contrôle ne peuvent augmenter la précipitation et hausser finalement le niveau de l'eau.

Au printemps, dit-il, nous avons emmagasiné des réserves d'eau dans le lac Ontario en prévision de la baisse qui se produit ordinairement à l'automne. Mais cette année, a-t-il ajouté, la baisse anormale de l'eau s'est produite plus tôt sans qu'il ait moyen d'y remédier.

M. Nadeau déclara que ce cycle a vraisemblablement atteint son plus bas niveau. Il rappelle que vers 1950, le contraire se produisit et que de nombreux dommages étaient causés aux riverains du lac Ontario par suite de la hausse du niveau de l'eau occasionnée par de fortes précipitations.

N. Nadeau a dit que depuis que le débit de l'eau peut être contrôlé par suite des aménagements hydro-électriques dans la région de Cornwall, il est possible de répartir plus facilement les bénéfices résultant du surplus ou de la disette d'eau, mais qu'il est impossible de maintenir un niveau normal si la précipitation est légère.

M. Nadeau rejeta l'idée que certains intérêts hydro-électriques puissent contrôler à leur avantage le niveau de l'eau.

Il rappelle que les accords internationaux entre le Canada et les États-Unis à ce sujet lors de l'érection des Barrages à Cornwall sont conformes aux dispositions du traité de 1909 sur les eaux limitrophes et que ces accords sanctionnent une liste d'intérêts prioritaires à protéger.

M. Nadeau dit que selon ces dispositions, il faut tenir compte tout d'abord de questions sanitaires; en deuxième lieu viennent les intérêts de la navigation et en troisième lieu les intérêts des centrales électriques.

Les centrales électriques ne peuvent régulariser de telle sorte le débit de l'eau qu'elles puissent nuire aux intérêts de la navigation. Elles doivent tenir compte des besoins de la navigation, et fournir un débit de 27 pieds dans les caux et la voie maritime et un débit de 35 pieds dans le port de Montréal. Même si leurs intérêts sont en jeu, les centrales électriques n'ont pas le droit d'agir de telle sorte que le niveau de l'eau soit abaissé à un niveau inférieur à ces normes.

De leur côté, les compagnies de navigation doivent respecter des normes au point de vue sanitaire et veiller à ne pas nuire aux approvisionnements des eaux potables. Par conséquent, les centrales électriques ne peuvent régulariser de telle sorte le débit de l'eau qu'elles puissent nuire aux intérêts de la navigation et en troisième lieu les intérêts des centrales électriques.

M. Nadeau dit que selon ces dispositions, il faut tenir compte tout d'abord de questions sanitaires; en deuxième lieu viennent les intérêts de la navigation et en troisième lieu les intérêts des centrales électriques.

Les centrales électriques ne peuvent régulariser de telle sorte le débit de l'eau qu'elles puissent nuire aux intérêts de la navigation. Elles doivent tenir compte des besoins de la navigation, et fournir un débit de 27 pieds dans les caux et la voie maritime et un débit de 35 pieds dans le port de Montréal. Même si leurs intérêts sont en jeu, les centrales électriques n'ont pas le droit d'agir de telle sorte que le niveau de l'eau soit abaissé à un niveau inférieur à ces normes.

De leur côté, les compagnies de navigation doivent respecter des normes au point de vue sanitaire et veiller à ne pas nuire aux approvisionnements des eaux potables. Par conséquent, les centrales électriques ne peuvent régulariser de telle sorte le débit de l'eau qu'elles puissent nuire aux intérêts de la navigation et en troisième lieu les intérêts des centrales électriques.

Le maire à la maison des "Filles du Roy"

Le maire Drapeau a dévoilé une plaque sur l'emplacement de la plus ancienne maison de Montréal, construite en 1668 pour loger les jeunes Françaises que le roi Louis XIV avait envoyées aux premiers colons de la ville pour les épouser.

L'immeuble de pierre, près du port, est la propriété de la Congrégation Notre-Dame, fondée par Marguerite Bourgeoys. La plaque, don de la cité, marque le 300e anniversaire de l'achat, par mère Bourgeoys, du terrain sur lequel l'immeuble a été érigé.

La maison a également servi d'école pour "les Filles du Roy". Marguerite Bourgeoys fut la première institutrice de l'école où les jeunes filles apprenaient à devenir ménagères.

Incendiée en 1693, la maison fut reconstruite cinq années plus tard au même endroit dans le même style architectural normand.

Les religieuses ont annoncé qu'elles transformeront la maison en musée l'an prochain. Elle est richement décorée de souvenirs du 17e siècle, dont des rouets utilisés par les premières "Filles du Roy".

Ces dernières années, la maison a été utilisée comme maison de repos pour les religieuses âgées.

LA QUESTION SERA POSÉE LE 28 OCTOBRE

Montrealais... êtes-vous d'avis qu'une carte d'identité avec photo soit obligatoire pour voter ???

Un référendum sur la carte d'identité aura lieu le 28 octobre prochain, en même temps que l'élection municipale. Le Conseil de ville de Montréal en a décidé ainsi tard mercredi soir et la question posée aux électeurs sera: "Êtes-vous d'avis qu'une carte d'identité avec photo soit obligatoire pour voter ?"

Les membres du conseil municipal ont manqué une belle occasion de démontrer qu'ils possèdent tant soit peu les qualités de parlementaires. Pas un seul n'a jugé à propos de discuter du principe de la carte d'identité. On a bien brassé un peu de bouillabaisse en parlant de la carte d'identité de la ville de Montréal qui est en fait une carte de travail, de la carte de citoyenneté et même du passeport.

Le maire Jean Drapeau a même dû rappeler aux conseillers qu'il s'agissait du principe de la carte d'identité et non pas des modalités.

M. Drapeau a expliqué qu'il s'agissait de savoir si le conseil municipal était d'avis que les électeurs devaient être consultés sur le principe de la carte d'identité.

"Si les électeurs sont favorables, dit M. le maire il faudra ensuite demander à la législature le pouvoir d'établir cette carte et après le conseil sera appelé à approuver un règlement à cet effet et c'est alors qu'il y aura lieu de discuter des modalités."

Les conseillers de langue anglaise ont fait quelques allusions aux moeurs électorales mais elles ont été très rapides. Le conseiller John Lynch-Staunton a rappelé la réputation de la question une précision pour démontrer qu'il s'agit bien d'une carte d'identité pour les fins des élections municipales. "Certains électeurs peuvent être favorables à une carte d'identité pour les élections municipales mais pas pour les élections fédérales ou provinciales" dit-il.

Le conseiller Gerald F. Charness a répondu qu'il n'était pas du même avis que M. Lynch-Staunton et que les électeurs de Montréal ne sont pas pires que ceux des autres villes, de la province ou du pays.

M. Charness a souligné qu'un tel sondage servirait peut-être aux autorités provinciales et fédérales mais il s'oppose à ce que l'on fasse une distinction entre Montréal et les autres villes.

Le conseiller Frank Donnelly s'est dit de l'avis de M. Lynch-Staunton mais il voit un danger dans ce référendum. "On sait, dit-il, combien il est difficile d'aller chercher les électeurs et de les amener aux bureaux de scrutin. Or, je me demande comment on pourra leur demander d'aller se chercher une carte d'identité avant d'aller voter."

Le maire Drapeau a répondu qu'il y aura lieu, si l'on se rend jusqu'à l'étape du règlement municipal, de trouver le moyen de faciliter aux électeurs les moyens de se procurer la carte d'identité.

Quant à la précision demandée par M. Lynch-Staunton, le maire a dit qu'il est d'avis que l'électeur qui votera pour une carte d'identité pour fins électorales municipales sera certainement en faveur d'une carte d'identité à tous les papiers. Il croit donc qu'il est inutile de mettre cette précision qui n'aurait que pour résultat d'allonger la question, ce qui n'est pas recommandable lors d'un référendum.

Après ce court débat il fut décidé unanimement que le référendum aurait lieu le 28 octobre.

Les électeurs auront donc six bulletins de vote à remplir: un pour la mairie, un pour chacun des trois sièges du district, un pour le référendum sur la carte d'identité et un sixième pour le deuxième référendum sur la durée du mandat de quatre ans.

Un service distinct pour les pompiers d'Outremont

Le conseil municipal d'Outremont a décidé, à sa dernière séance régulière, de faire de sa brigade de pompiers un service entièrement distinct du service de police de cette ville. Jusqu'à maintenant le service des incendies et celui de la police ne formaient qu'une seule administration, sous la direction du chef Joseph Griffith, avec le sous-chef Dollard Goulet comme responsable de la brigade des pompiers.

M. Goulet a donc été nommé directeur du service des incendies d'Outremont et sera directement responsable du gérant de la cité. Le chef Joseph Griffith conserve la direction du service de police.

Ce remaniement facilitera la surveillance et la formation du personnel, l'intensification des cours donnés durant l'entraînement des futurs membres des deux services, et permettra d'améliorer chacun de ces domaines respectifs de la protection.

La résolution recommandant ce remaniement a été proposée par le conseiller Jacques Trahan, et le conseil l'a approuvée par un vote majoritaire.

Le conseil d'Outremont a également décidé de niveler un terrain vague, situé chemin de la Côte Sainte-Catherine. Ce terrain servira de lieu de pratique pour les adeptes du football.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1571 du Code Civil, que SAKSONY MILLS INC., dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la Ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 26 jour d'août 1962, et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 15e jour d'août 1962, sous le numéro 1619122.

Ce 15e jour d'août 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1571 du Code Civil, que MONTREAL ROBERT MILLS LTD., dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la Ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 26 jour d'août 1962, et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 15e jour d'août 1962, sous le numéro 1619697.

Ce 15e jour d'août 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Le Comité d'étude de la taxation foncière de Montréal a été nommé par le conseil de la cité de Montréal afin de:

A) déterminer les avantages et les inconvénients de la méthode actuelle de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

B) étudier les avantages et les inconvénients de fonder l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

C) étudier la possibilité de remplacer comme base de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, la formule de "valeur réelle" des immeubles mentionnée au paragraphe B).

Les membres du Comité d'étude invitent les groupements ou les citoyens à leur communiquer, par écrit, leurs vues ou leurs suggestions sur ces questions.

Tous les mémoires doivent être adressés, en 10 exemplaires, au sous-secrétaire, le 10 septembre 1962.

Le secrétaire, J. D. F. TOUSSIGNANT, 100, rue St-Jacques, Montréal.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées et envoyées au sous-secrétaire des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, "SOUSMISSION POUR LE TERRASSEMENT (1962) A L'ÉCLUSE DE SAINT-LAURENT, RÉGION DE L'EST, L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT."

seront reçues par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Immeuble Majestic, 356, rue Cooper, Ottawa, jusqu'à 12 h, 30 de l'après-midi (H.A.E.), le 30 août 1962.

On peut se procurer les plans, devis, conditions de travail, formules de soumission et formules de contrat, en s'adressant au bureau de l'Ingénieur en Chef, l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Bureau 361A, 685, rue Cathcart, Montréal, P. Q., ou au Secrétaire, Immeuble Majestic, 350, rue Cooper, Ottawa, sur dépôt d'un montant de cent dollars (\$100) qui sera retourné sur renvoi en bon état des documents ci-dessus énumérés, dans les trente (30) jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Si les documents ne sont pas retournés dans le délai prescrit, le dépôt sera confisqué.

Un dépôt de soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10%) jusqu'à \$250,00 du montant total de la soumission, et cinq pour cent (5%) de toute somme excédente, doit être fait conformément aux conditions de la formule de soumission; à défaut du dépôt de soumission, un cautionnement, représentant au moins 10% du montant total de la soumission, doit être déposé, sous forme de passation d'un contrat en bonne et due forme. Ce cautionnement doit être accepté par l'Administration et fourni sur demande.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront conformes aux devis.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.

L'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Ottawa, le 16 août 1962.

P. E. R. MALCOLM, Secrétaire et Directeur, de l'Administration.

AVIS

Le Comité d'étude de la taxation foncière de Montréal a été nommé par le conseil de la cité de Montréal afin de:

A) déterminer les avantages et les inconvénients de la méthode actuelle de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

B) étudier les avantages et les inconvénients de fonder l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

C) étudier la possibilité de remplacer comme base de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, la formule de "valeur réelle" des immeubles mentionnée au paragraphe B).

Les membres du Comité d'étude invitent les groupements ou les citoyens à leur communiquer, par écrit, leurs vues ou leurs suggestions sur ces questions.

Tous les mémoires doivent être adressés, en 10 exemplaires, au sous-secrétaire, le 10 septembre 1962.

Le secrétaire, J. D. F. TOUSSIGNANT, 100, rue St-Jacques, Montréal.

AVIS

Le Comité d'étude de la taxation foncière de Montréal a été nommé par le conseil de la cité de Montréal afin de:

A) déterminer les avantages et les inconvénients de la méthode actuelle de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

B) étudier les avantages et les inconvénients de fonder l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

C) étudier la possibilité de remplacer comme base de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, la formule de "valeur réelle" des immeubles mentionnée au paragraphe B).

Les membres du Comité d'étude invitent les groupements ou les citoyens à leur communiquer, par écrit, leurs vues ou leurs suggestions sur ces questions.

Tous les mémoires doivent être adressés, en 10 exemplaires, au sous-secrétaire, le 10 septembre 1962.

Le secrétaire, J. D. F. TOUSSIGNANT, 100, rue St-Jacques, Montréal.

AVIS

Le Comité d'étude de la taxation foncière de Montréal a été nommé par le conseil de la cité de Montréal afin de:

A) déterminer les avantages et les inconvénients de la méthode actuelle de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

B) étudier les avantages et les inconvénients de fonder l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

C) étudier la possibilité de remplacer comme base de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, la formule de "valeur réelle" des immeubles mentionnée au paragraphe B).

Les membres du Comité d'étude invitent les groupements ou les citoyens à leur communiquer, par écrit, leurs vues ou leurs suggestions sur ces questions.

Tous les mémoires doivent être adressés, en 10 exemplaires, au sous-secrétaire, le 10 septembre 1962.

Le secrétaire, J. D. F. TOUSSIGNANT, 100, rue St-Jacques, Montréal.

AVIS

Le Comité d'étude de la taxation foncière de Montréal a été nommé par le conseil de la cité de Montréal afin de:

A) déterminer les avantages et les inconvénients de la méthode actuelle de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

B) étudier les avantages et les inconvénients de fonder l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

C) étudier la possibilité de remplacer comme base de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, la formule de "valeur réelle" des immeubles mentionnée au paragraphe B).

Les membres du Comité d'étude invitent les groupements ou les citoyens à leur communiquer, par écrit, leurs vues ou leurs suggestions sur ces questions.

Tous les mémoires doivent être adressés, en 10 exemplaires, au sous-secrétaire, le 10 septembre 1962.

Le secrétaire, J. D. F. TOUSSIGNANT, 100, rue St-Jacques, Montréal.

AVIS

Le Comité d'étude de la taxation foncière de Montréal a été nommé par le conseil de la cité de Montréal afin de:

A) déterminer les avantages et les inconvénients de la méthode actuelle de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

B) étudier les avantages et les inconvénients de fonder l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

C) étudier la possibilité de remplacer comme base de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, la formule de "valeur réelle" des immeubles mentionnée au paragraphe B).

Les membres du Comité d'étude invitent les groupements ou les citoyens à leur communiquer, par écrit, leurs vues ou leurs suggestions sur ces questions.

Tous les mémoires doivent être adressés, en 10 exemplaires, au sous-secrétaire, le 10 septembre 1962.

Le secrétaire, J. D. F. TOUSSIGNANT, 100, rue St-Jacques, Montréal.

AVIS

Le Comité d'étude de la taxation foncière de Montréal a été nommé par le conseil de la cité de Montréal afin de:

A) déterminer les avantages et les inconvénients de la méthode actuelle de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

B) étudier les avantages et les inconvénients de fonder l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

C) étudier la possibilité de remplacer comme base de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, la formule de "valeur réelle" des immeubles mentionnée au paragraphe B).

Les membres du Comité d'étude invitent les groupements ou les citoyens à leur communiquer, par écrit, leurs vues ou leurs suggestions sur ces questions.

Tous les mémoires doivent être adressés, en 10 exemplaires, au sous-secrétaire, le 10 septembre 1962.

Le secrétaire, J. D. F. TOUSSIGNANT, 100, rue St-Jacques, Montréal.

AVIS

Le Comité d'étude de la taxation foncière de Montréal a été nommé par le conseil de la cité de Montréal afin de:

A) déterminer les avantages et les inconvénients de la méthode actuelle de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

B) étudier les avantages et les inconvénients de fonder l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, sur la notion de "valeur réelle" des immeubles;

C) étudier la possibilité de remplacer comme base de l'estimation des immeubles pour fins de taxation municipale et scolaire, dans les limites de la Cité de Montréal, la formule de "valeur réelle" des immeubles mentionnée au paragraphe B).

Les membres du Comité d'étude invitent les groupements ou les citoyens à leur communiquer, par écrit, leurs vues ou leurs suggestions sur ces questions.

Tous les mémoires doivent être adressés, en 10 exemplaires, au sous-secrétaire, le 10 septembre 1962.

Le secrétaire, J. D. F. TOUSSIGNANT, 100, rue St-Jacques, Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE & FILS LTÉE

Courriers d'assurances agréés

Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

1411, rue Crescent

Victor 9-3371

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau" DACTYLOGRAPHES

Dactylographes, machines à dactylographer, à écrire les chèques, classeurs, pupitres, armoires, etc.

CANADA DACTYLOGRAPH INC.

44, rue St-Jacques, Montréal

Tél. Vi. 4-3491. R.-T. Armand

MEDECIN

Dr C. MELILLO

Gradué d'Europe

Genits urinaires, peau, sang, glandes, troubles psychologiques, sexualité, nerfs, impotence, infertilité, anxiété, fluidité, dépression, diabète, alcoolisme, obésité, rhumatismes, cirrhose.

134, rue St-Jacques, Montréal

Vi. 6-8234

PSYCHANALYSTE

PSYCHANALYSTE

H. C. VALOIS LONGTIN

Dépression psychique

Troubles de caractère

Orientation

CR. 4-4424

118, rue St-Jacques, Montréal

Vi. 6-8234

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

L'actif de Fonds Mutue Corporation de Prêt & Revenu, à \$11,546,600.00

Baisse de 1% seulement

potins financiers

Comme Wall Street n'avait cessé de monter durant les 3 semaines précédentes, on notait bien des réalisations hier, et en fermeture la moyenne des industriels de DJ clôture 0.05 pt plus bas. La Bourse de Londres affichait une tendance décidément meilleure, hier, et les Bourses de Montréal et de Toronto se comportèrent irrégulièrement après 3 jours de fermeté.

Les actions d'entreprises intéressées au domaine spatial furent achalandées hier sur la Bourse de N.Y., car, après le dernier exploit des Russes, Washington entend consacrer plus d'argent à la défense nationale, d'où la vogue hier des titres de Martin-Marietta, constructeurs des Titans I et II, etc.

Dame rumeur veut qu'une compagnie d'assurances générales s'intéresse à l'assurance-vie et qu'une institution d'assurance-vie forme une filiale pour s'occuper de l'assurance générale dans notre province.

La Metropolitan Life vient d'atteindre son \$100,000,000 d'assurance-vie en vigueur; ce qui la place au 1er rang non seulement aux E.-U. mais dans le monde entier parmi les institutions d'assurance.

C'est ces jours-ci que sera publié le rapport sur les intérêts à découvrir à N.Y. Leur présence en plus grand nombre en face d'un sentiment psychologique meilleur pourrait bien faciliter une reprise, après la pause coutumière de fin de semaine.

Les actions de San Antonio Gold Mines et celles de SKD Mfg Co, suspendues la veille par la Bourse de Toronto, se sont transigées hier au comptoir à des prix beaucoup plus bas qu'antérieurement.

Davidson & Company, ayant des succursales dans 6 villes canadiennes, vient de publier 2 listes d'une page chacune, dont l'une laisse voir des actions ordinaires comportant des rendements variant de

2.0% à 8.7% et l'autre des obligations rapportant entre 4.50% et 6.57%.

Anglo-Canadian Telephone a vu ses revenus d'exploitation atteindre les \$2,200,000 durant le 1er semestre, soit 15.9% de plus que pour les mêmes 6 mois en 1961.

La compagnie d'assurance-vie Great-West vient d'annoncer la nomination de M. C. E. Maisonneuve au poste de directeur d'unité de sa succursale Montréal Western qui est sous la direction de M. Gilles Wilkie, C.L.U., M. Maisonneuve se joint à la Great-West après avoir connu trois années fructueuses dans le service des ventes d'une autre compagnie d'assurance-vie basée à la région de Montréal. Il est membre des chevaliers de Colombe.

Salada Foods Ltd est aux prises avec l'Etat au sujet de certains brevets concernant les pommes de terre en flocons.

Macassa Mines a produit \$1,182,785 durant le 1er semestre vs \$1,232,197 durant la même période l'an dernier.

M. James A. Telfer, C.A., vient d'être nommé contrôleur de Procor Ltd.

Chrysler aurait dépensé \$50,000,000 additionnels pour l'introduction des nouveaux modèles de 1963.

Chromium Mining and Smelting Corp., l'un des 3 stocks

champion, la veille sur la Bourse de Toronto, a été réadmis hier à la demande de M. N. A. Timmins, qui a protesté contre ce qu'il a appelé une suspension arbitraire et injustifiée. Sa demande que les autorités boursières laissent à des prix beaucoup plus bas qu'antérieurement.

Davidson & Company, ayant des succursales dans 6 villes canadiennes, vient de publier 2 listes d'une page chacune, dont l'une laisse voir des actions ordinaires comportant des rendements variant de

NOUVEAU PRÉSIDENT DE FARMERS & MERCHANTS TRUST COMPANY LTD.



L'Hon. Dr. Gaspard Fautoux

L'Honorable Dr. Gaspard Fautoux, C.P., a été élu Président de Farmers & Merchants Trust Company Ltd. et aussi Directeur-Général des bureaux de la Province de Québec. Le Dr. Fautoux est un ancien Orateur de la Chambre, 1945-1949, ancien Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, 1950-1958. Il est une personnalité bien connue ainsi qu'un industriel intéressé en divers domaines d'activités: Président de Refinex Trading Co. Ltd., Hotel Windsor Co. Ltd., Capital Concrete Products, associé de Davidson Co., Directeur de Bruck Mills Ltd., Industrial Steel and Fibre Ltd., Canadian Home Assurance Co., Jefferson Insurance Co., United Asbestos Corp. Ltd., etc.

L'Honorable Dr. Fautoux est le petit-fils de l'ancien Premier Ministre de la Province de Québec, l'Honorable H. Mercier, et le neveu de l'ancien Premier Ministre de la Province de Québec, Sir Louis Gouin. Il est Commandeur de la Légion d'Honneur, Chevalier d'Honneur de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, et Membre du Conseil Privé de Sa Majesté.

Bourses de Londres

Affermissement du marché

LONDRES. — Le marché est resté à son haut niveau hier, à la Bourse de Londres, mais les gains n'ont pas été aussi nombreux que durant les premiers jours de la semaine.

On constatait un certain volume d'achats pour la nouvelle liquidation qui commença officiellement lundi prochain et le manque de titres reste aigu.

L'amélioration durant la nuit des marchés transatlantiques a raffermi les valeurs indexées sur le dollar. Bethlehem Steel à \$81, United States Steel à \$84 et Woolworth à \$125 ont tous monté d'un point. Chrysler a perdu un point de ce qu'il avait récemment gagné à \$98.

Pour les valeurs canadiennes, Hiram Walker a monté de trois autres points à \$95 tandis que International Nickel a progressé de 1 point à \$120.

Quelques vedettes canadiennes dans certains cas baissent de quelques pence sur des réalisations de profit.

Cours du dollar

NEW-YORK. — Le dollar canadien a haussé hier de 1-64 à 92 51-64 au regard de 92 49-64, jeudi dernier.

La livre sterling a gagné 1-64 à \$2.80 33-64.

MONTREAL. — Le dollar américain faisait prime hier sur la devise canadienne, en baisse de 1-32, dans la proportion de 7-34 pour cent.

La livre sterling a cédé 1-16 à \$3.02 3-16.

Dollar américain: offert \$1.07 3-4; demandé \$1.07 25-32.

À noter...

Western Pacific Products and Crude Oil Pipelines Ltd — c'est difficile d'avoir un nom plus long — a réalisé un profit net de \$224,441 durant les 4 premiers mois d'opération, terminés le 30 avril 1962.

133,334 actions additionnelles ordinaires, de National Automatic Vending Company Limited, toutes émises et en circulation à la suite d'une souscription à \$1.50 chacune par Traders Finance, jusqu'à concurrence de 100,000 actions, et par 3 actionnaires souscripteurs pour le solde, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, à l'ouverture de cette dernière le 16 août 1962.

Les actions de Chess Mining Corporation ont été rayées de la liste pour défaut de se conformer aux règlements de la Bourse Canadienne et cette radiation a pris effet immédiatement.

Inspiration Mining and Development Company Ltd tiendra une assemblée le 30 courant, alors que les administrateurs feront savoir aux actionnaires qu'en vue d'élargir le champ d'action de l'entreprise, il serait proposé de fusionner cette dernière avec J. D. Starling Ltd et sa filiale G. M. Gest Limited. Une nouvelle raison sociale serait donnée et Inspiration Limited en viendrait alors à inscrire ses actions à la Bourse sous la rubrique des industrielles, plutôt que sous celle des titres miniers comme c'est le cas présentement.

Fonds Mutue Corporation de prêt et revenu du Canada

L'actif fait parvenir présentement son rapport trimestriel au 31 juillet 1962, aux actionnaires. Il y est mentionné que le dividende de cinq cents (0.05) par action a été déclaré par vos directeurs, payables le 15 août 1962 aux actionnaires enregistrés dans les livres de votre Compagnie à la fermeture des affaires le 31 juillet 1962.

Ce dividende constitue le vingt et unième dividende trimestriel consécutif payé par votre Compagnie depuis le début de ses opérations en 1957, et il est actuellement distribué à quelque 8,825 actionnaires détenant 2,073,898 actions, une augmentation de 201,290, pour ce trimestre.

Cet accroissement dans le nombre d'actions en cours est presque deux fois supérieur à celui pour la même période de 1961, et est d'autant plus à noter que les marchés mobiliers, tant à travers le monde qu'aux États-Unis et au Canada, ont subi une baisse sévère et ce malgré des économies en général prospères. Réflétant cette baisse générale, la valeur d'actif de vos actions a reculé de \$6.23 à \$5.57, soit 10.8%, une performance qui se compare très avantageusement à celles des indices industriels de Toronto et New York, et de la moyenne des fonds mutuels canadiens.

Cependant, grâce aux nouveaux actionnaires et aux demandes de rachat minimes de la part des actionnaires existants, l'actif total n'a diminué que de \$11,661,000 à \$11,546,600 ou 1%.

L'expérience de votre Compagnie est à peu près semblable à celle des autres fonds mutuels canadiens. Cette stabilité chez les actionnaires de ces compagnies offre un contraste frappant avec le comportement des placeurs faisant affaires sur les bourses et qui, en grand nombre, ont au moins liquidé une bonne partie de leurs placements.

Bien au contraire, nombreux sont les investisseurs qui, mettant leur confiance dans les principes de placement d'un fonds mutuel, profitent de la baisse actuelle pour acquérir des actions dans une de ces

compagnies, soit comme placement initial ou soit pour diminuer le prix coûtant moyen de leurs actions.

Comme notre année fiscale se terminera le 31 août prochain, nous commenterons plus en détails les perspectives boursières et économiques de notre pays dans le rapport annuel que nous vous ferons parvenir.

Entre temps, la politique générale de placement poursuivie par vos administrateurs est d'acquiescer prudemment et à des prix considérés avantageux, des valeurs longtemps désirées et soigneusement choisies.

Une analyse de son portefeuille révèle que 17.78% est constituée d'obligations, 2.8% de débiteurs convertibles, 8.1% de titres bancaires et de fiducies; 9.4% de papeteries, etc.

Power Corporation soutient la direction de Canadian Oil

M. P. N. Thomson, président de Power Corporation of Canada Ltd commente, dans une lettre aux actionnaires, l'offre de \$39 l'action, faite aux détenteurs de titres de Canadian Oil Companies, par la Shell. Le conseil de Power est heureux du refus de son acceptation par la Canadian Oil et il est d'opinion que son acceptation n'aurait pas été dans le meilleur intérêt des actionnaires, car on n'a pas tenu compte de la valeur vraie de l'entreprise. Power Corp. détient 28.31% des actions de Canadian Oil, au 31 juillet 1962, et elle entend soutenir la politique de la direction de Canadian Oil.

Bourse de Montréal

La liste locale, affectée par les prises de profits

MONTREAL. — Les cours ont fléchi hier en Place locale après avoir progressé durant les trois journées précédentes. Les banques ont fortement décliné, Royal a baissé de 1-3-4 à 69 et Canadian Impériale de Commerce d'un point à 58.

Dans le secteur des métaux communs, International Nickel a baissé d'un point à 70 et Aluminium de 5-8 à 25-1-4. Par contre, Consolidated Smelters a haussé de 3-8 à 20-7-8.

Dans le secteur des industriels, Du Pont a cédé 1-1-4 à 32-3-4. Walker a baissé d'un point à 54-1-2 cependant que Salada et Industrial Acceptance ont cédé 3-8 à 11-5-8 et 23-1-2 respectivement. Dominion Bridge a cédé 1-2 à 21 et Hudson's Bay Company 1-4 à 11-1-4.

Pour ce qui est des valeurs haussières, mentionnons Calgary et Edmonton qui a gagné deux points à 26-1-2. Seagrams a haussé de 3-4 à 45-3-4 et Power Corporation de 2-1-4 à 55-3-4.

Dans le secteur des mines, Sauten a gagné quatre cents à 25 cents. Par contre, Kiena Gold a cédé 10 cents à \$2.05 et Fairbairn 10 cents à 89 cents. Dans le secteur des aurifères, Hollinger a baissé de 1-4 à 21-3-4.

PEPSI-COLA CANADA AGRANDIT SON USINE

Dépense de \$175,000.00 à Toronto

TORONTO. — La compagnie Pepsi-Cola Canada Ltd a annoncé aujourd'hui qu'un contrat a été signé avec la Cunningham-Limp, pour l'agrandissement de son usine d'emouteillage de Toronto, au coût de \$175,000.

L'installation de machinerie et d'outillage nouveaux entraînera des dépenses de \$435,000, qui porteront le coût total de l'expansion à \$610,000.

M. J. Morris, gérant de la succursale de Toronto de la Pepsi-Cola, a précisé que ces travaux augmenteraient de 35 pour cent la capacité de production de l'usine. La constante progression des ventes a créé un problème d'espace, qui s'est encore aggravé récemment par suite de la mise sur le marché de Teem et de la bouteille de 16 onces de Pepsi-Cola. Les travaux d'agrandissement sont en cours et leur achèvement est prévu pour le 1er octobre 1962.

Une fois cette expansion terminée, l'emplacement sera pleinement utilisé, de dire M. Morris. L'alle nouvelle était prévue dans le plan de l'immense principal, qui a été conçu et réalisé en 1956.

L'extension de 21,000 pieds carrés comprendra des salles d'emouteillage et d'entreposage et un garage. Dans les nouvelles salles d'emouteillage et de fabrication de sirops, les planchers seront revêtus de tuiles de carrière et les murs, de blocs importés de la Virginie de l'Ouest. Ces pièces seront ventilées au moyen d'air frais filtré, qui se renouvelera 15 fois l'heure. Le chauffage sera assuré par des chaudières au gaz naturel.

Dés que la construction sera terminée, une chaîne d'emouteillage entièrement nouvelle et automatique sera installée. Cette chaîne sera l'installation la plus importante et la plus moderne du genre au Canada et elle aura un rendement de 450 bouteilles de 10 onces à la minute. Les nouvelles installations comprendront des machines à décaper les bouteilles et à les encaisser, ainsi qu'un chariot à fourche de manœuvre très récent, qui manie les caisses au rythme de 25 à la minute.

Des que la construction sera terminée, une chaîne d'emouteillage entièrement nouvelle et automatique sera installée. Cette chaîne sera l'installation la plus importante et la plus moderne du genre au Canada et elle aura un rendement de 450 bouteilles de 10 onces à la minute. Les nouvelles installations comprendront des machines à décaper les bouteilles et à les encaisser, ainsi qu'un chariot à fourche de manœuvre très récent, qui manie les caisses au rythme de 25 à la minute.

NOUVEAU DIRECTEUR



Jean P.W. Ostiguy

La Dominion Life Assurance Company annonce que, à la récente assemblée du Conseil d'administration, M. Jean P.W. Ostiguy, de Montréal, a été élu directeur de la compagnie. M. Ostiguy est président et administrateur directeur de Morgan, Ostiguy et Hudon Limited; vice-président et directeur de Morgan and Company Limited, et un directeur d'un certain nombre d'autres compagnies canadiennes.

Mont Royal Air Service (Québec) Limited

Entend développer ses services nationaux et internationaux

Un vaste programme d'expansion au niveau des services nationaux et internationaux de fret et de passagers a été dévoilé aujourd'hui par Mont-Royal Air Service (Québec) Limited, à la suite de l'acquisition par Harold N. Miller, de Montréal, des intérêts majoritaires de cette société.

À cette même occasion, la nomination de M. Phil Rogers au poste de gérant général de la compagnie a été confirmée. M. Rogers ancien instructeur de la RAF à l'université d'Oxford, Angleterre, était jadis à l'emploi de Laurentide Aviation et du ministère des transports à Ottawa.

M. Miller, un magnat de la construction et de la promotion immobilière, divulguera le programme de la société. Ce programme, «déjà en pleine marche» de façon à revaloriser les services offerts par Mont-Royal Air Service qui possède une base à l'aéroport Cartierville et une base marine à Point-Viau, est constitué comme suit:

1. Selon une charte accordée par le ministère des transports à Ottawa, tel qu'on l'annonçait le 9 août dernier, la société aura des envoies sans horaires sur des routes aériennes nationales et internationales, tout en offrant particulièrement des envoies commandés pour des administrateurs de compagnies et des enthousiastes de la pêche et de la chasse.

2. À sa base de l'aéroport de Cartierville, Mont-Royal Air Service dirigera une école de pilotage;

3. La société a obtenu la franchise exclusive pour la vente, la distribution et l'entretien des avions Piper, de la Piper Aircraft Corp.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central.

Ces prix sont fournis par le ministère provincial de l'agriculture, division de l'inspection, service de l'horticulture, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES — Jaunes transparentes 1.00-1.00; Duchesse 1.00-1.25; Melba 1.75-2.00 le panier de 12; BLES — 9.00 les 24 pintes; 3.25-3.50 le panier de 11 pintes.

AUBERGINES — 3.00 la douzaine.

BETTERAVES — 50c la doz. de paquets; 1.25-1.50 les 50 lb.

BLE D'INDE — No 1, 22c; No 2, 18-18c la doz.

BROCOLI — 2.00 la doz.

CAROTTES — 35-50c la doz. de paquets; 1.50-1.75 les 50 lb.

CELERI — 1.25-1.50; petit, 75c la douzaine.

CHICOREE et ESCAROLE: 75c-1.00 le cagnot.

CHOUX — 1.25-1.50; choux rouge, 2.00 le cagnot; frisés ou Savoie 2.00 le cagnot.

CHOUX de BRUXELLES — 5.00 les 16 pintes.

CHOUX CHINOIS — 1.00-1.25 le cagnot.

CHOUX FLEURS — 2.00-2.50 la douzaine.

CONCOMBRES — 50-70c la douzaine.

COURGES — Marrow 1.00; Hubbard squash 3.00 la doz.

EPINARDS — 1.25 le cagnot; seau; 1.75 les 12 cellos de 10 onces.

FEVES — Jaunes 1.40-1.50, vertes 1.75 les 20 livres.

LAITUE — en feuilles, fri-sée ou Simpson 90c-1.00; romaine 1.00-1.25 pour 12; Boston 1.50 les 2 doz; Iceberg, 1.00-1.25 le cagnot.

MELONS — Oka, 4.00 la dz. NAVETS — 35c le paquet de 6; 1.00-1.25 les 50 lb.

OIGNONS — Spring, 35-40c; gros 75c-1.00 la doz. de paquets, suivant la grosseur, 2-75 les 50 livres.

PANAIIS — 2.50 les 12 cellos de 24 oz; 4.00 le bousseau; 2.00 le demi bousseau.

PATATES — 1.20-1.35 les 75 livres; 80c-90c les 50 livres.

PERSIL — 30c-40c la douzaine de paquets.

POIREAUX — 60c-70c la dz.

RADIS — 40c la douzaine de paquets; 2.00 les 30 cellos.

TOMATES — rouges, 75c-1.25, roses 1.25-2.00 la boîte; 70c-75c le panier de 11 pintes.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a baissé à 5.05 p.c.

Il était de 5.26 pour cent la semaine dernière

OTTAWA — (PC) — La Banque du Canada a annoncé hier que le taux d'intérêt sur les bons du Trésor échéant dans 91 jours est tombé à 5.05 pour cent de 5.26 qu'il était la semaine dernière.

C'est le point le plus bas auquel soit descendu le taux d'intérêt depuis sa soudaine montée à 5.45 pour cent le 28 juin à la suite de la décision de la Banque du Canada de fermer son propre taux d'intérêt à six pour cent.

Le taux de la Banque du Canada qui représente les frais minimum qu'elle demande aux banques à charte lors des rares qu'elle leur consent, avait fluctué auparavant à un quart de pour cent au-dessus du taux d'intérêt des bons du Trésor.

La Banque du Canada a annoncé la vente par soumission de \$95,000,000 de bons du Trésor échéant dans 91 jours à un prix moyen de \$98.756 avec un rendement moyen de 5.05 pour cent. Le plus haut rendement a été de l'ordre de 5.07 pour cent et le plus bas de 5.01 pour cent.

La semaine dernière, le prix moyen avait été de l'ordre de \$98.706 avec un rendement moyen de 5.26 pour cent.

Le taux d'intérêt de cette semaine se compare au plus haut point, 6.16 pour cent, atteint le 13 août 1959 et au plus bas point, 0.87 pour cent, atteint le 31 juillet 1958.

La Banque a également annoncé la vente de \$25,000,000 de bons échéant dans 182 jours à un prix moyen de \$97.455 avec un rendement moyen de 5.24 pour cent. Le plus haut rendement a été de l'ordre de 5.26 pour cent et le plus bas de 5.20 pour cent. La semaine dernière le prix moyen avait été de l'ordre de \$97.356 avec un rendement moyen de 5.45 pour cent.

Des montants identiques de ces deux émissions seront mis en vente la semaine prochaine, équivalant à la somme des bons échéant à cette date.

La Shawinigan Engineering Company a terminé les travaux d'excavation et la mise en place des palplanches métalliques pour les fondations de la centrale thermique de 300,000 kilowatts de la Compagnie d'Électricité Shawinigan fait construire à Tracy, près de Sorel.

La Shawinigan Engineering a, d'autre part, terminé la pose de la nouvelle ligne de transport de 135 milles entre l'Isle-Maligne et Québec. Ce sera, dans la province, la première ligne à fonctionner sous une tension de 345,000 volts. Les installations nécessaires pour la recevoir à la station principale No 2 de Québec étant également terminées, la ligne est prête à entrer en service.

La première phase des travaux d'aménagement de Twin Falls, au Labrador, est presque achevée et les deux premières génératrices de 60,000 HP sont déjà en service. La Shawinigan Engineering a conclu avec la Twin Falls Power Corporation un nouveau contrat en vertu duquel elle fournira ses services techniques pour l'addition de deux autres génératrices à l'usine de Twin Falls. Elle a déjà commencé l'étude du projet et les investigations sur le terrain. La Shawinigan Engineering a également des travaux en cours pour diverses autres entreprises.

Les arrivages de la semaine s'établissent comme suit: 1,950 bovins, 2,015 vaches, 743 porcs et 395 agneaux et moutons. La semaine dernière, le nombre des bœufs s'élevait à 1,428.

Les bovillons de choix se sont vendus de \$27.75 à \$29.10, les bœufs de \$26.50 à \$27.50, les communs de \$22 à \$26.50 et les moutons, de \$15 à \$21.50.

Les bonnes génisses ont rapporté \$20 à \$22, les moyens \$19 à \$20.50 et les communs \$13.25 à \$19.

Les bonnes vaches se sont vendues \$17.50 à \$20.25, les moyennes, \$15.50 à \$18 et les communes \$14 à \$16 tandis que les sujets destinés à la mise en conserve ont rapportés \$8 à \$14.50.

Les bœufs taureaux se sont vendus \$19 à \$21.75, les moyens et communs \$13 à \$18.75.

Les bœufs vœux ont rapporté \$26 à \$31, les moyens \$20 à \$25, les communs \$14 à \$20, les sujets engraisés au lait \$17 à \$18.50.

Les porcs de catégorie A se sont vendus \$32.25 à \$32.50 sur le marché de l'Ouest et les de catégorie B, \$32 sur le marché de l'Est. Les porcs de qualité ont rapporté \$31.50 à \$32, la majorité toutefois se vendant \$31.50 plus une prime de 80 cents chacun, et les truies, \$21 et une prime de 80 cents.

Les bœufs agneaux rapportaient \$20 à \$22, les communs, \$16 à \$18. Les moutons se vendaient entre \$4.50 et \$10.

Denrées alimentaires

MONTREAL. — (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Oufs: prix de gros aux centrales de campagne, cagots de bois: extra-gros 49; A-gros 48; A-moyen 46; A-poulette 31; B 34; C 25.

Bœuf: arrivages courants, admissible 92 50-3-4, 93 51-3-4; frais, de crémères, enveloppe 53 à 54; frais en gros, admissible, 92 51, 93 52.

Promag: livrés à Montréal, cécis, arrivages courants, québec, blanc 32; en gros, quebec, blanc 32-1-4; coloré 32-3-4.

Pommes de terre, nouvelles: Québec \$1.20 à \$1.35 les 75 livres, 80 à 90 les 50 livres; Nouveau-Brunswick \$2.40 à \$2.50 les 75 livres, \$1.55 à \$1.65 les 50 livres, 40 à 42 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard, vieilles \$2.50 à \$2.75 les 75 livres.

PRETS HYPOTHECAIRES

1ère et 2ème hypothèque (jusqu'à 10 ans) Achat balances prix de vente: Améliorations domiciliaires

CREDIT M.-G. INC.

Siège social: 31 SAINT-JACQUES OUEST Montréal Québec

Victor 2-1788 Tél.: 529-2866

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

René-T. Leclerc, Inc. obtient l'émission de \$605,000 de la C. S. de St-Basile-le-Grand

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Basile-le-Grand, comté de Chambly, ont vendu, récemment, à René-T. Leclerc, Inc., une émission de \$605,000 d'obligations

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Un "naturel" pour l'an prochain...

Un duel enlevé est en vue pour l'an prochain lors de la traversée du lac St-Jean. Il serait question que le Danois Helge Jensen participe à nouveau à cet événement sportif international. Qui est Jensen? D'abord celui qui détient le temps le plus rapide pour la dite traversée, plus quelques autres records à son palmarès. Record sur un parcours de 5 milles en circuit fermé établi récemment à Timmins, en un temps de 1 heure 42 minutes; record pour la traversée la plus rapide de la Manche: de Dover aux côtes françaises en 10 heures 23 minutes, le 31 août 1960; records sur distances de 32 milles en Argentine, 22 milles dans la mer du Nord. Détail des plus intéressants, il ne s'enduit pas le corps de graisse inutile: ses 74 brasses à la minute lui servent de "poêle". S'entraîne de 5 à 6 heures par jours, à sa manière à lui. Le matin il nage pendant une heure avec ses bras seulement, ses pieds attachés par une bande élastique! L'après-midi, il recommence, cette fois ne se servant que de ses pieds!

Entre le sermon et les vêpres...

Puis il termine sa journée par une heure de nage où les pieds et les mains "barbotent" ensemble ou à tour de rôle! Le dimanche en guise de promenade après la messe, il nage sur une distance d'une dizaine de milles histoire de se tenir en forme. On prétend qu'il se réserve cependant le samedi pour se délasser... le paresseux!

Quand il a quelque répit, il songe évidemment à conquérir d'autres lauriers. Ainsi, à sa longue liste de premiers prix, il veut ajouter comme prix d'excellence, la traversée de la mer d'Irlande qu'il projette de réussir dès la deuxième semaine d'octobre. Je ne lui disputerai pas son mérite ni ne discuterai de ses méthodes d'entraînement, mais quant à ses habitudes de ne pas s'enduire le corps de graisse, en deuxième semaine d'octobre, en pleine mer d'Irlande... qu'il ne compte pas sur moi pour l'accompagner, pas même en chaloupe. Après tout à chacun sa technique, puis c'est lui le champion, pas moi!

Chacun sa technique...

On l'a bien vu d'ailleurs lors de la dernière traversée du lac St-Jean. Willemse, lui, ce fut la vitesse et la régularité d'une motogodille à 2 cylindres, pendant que Jacques Amyot maintenant, reflétait la majesté d'un océanique. Greta Hendersen elle, capricieuse comme toutes les femmes (!) tantôt nageait à la vitesse d'un Willemse nerveux, tantôt à l'allure de la tortue de ma fille, Lumsden, ce sympathique torontois — et pourquoi n'y aurait-il pas des gens sympathiques à Toronto? — lui, c'était un peu à la façon des bouchons... porté par la vague! Puis il y avait Réjean Lacoursière qui fendait l'eau comme un destroyer, le nez pointant au travers de chaque vague, une sorte de "Dudolph le petit nez rouge"... aquatique... il y eut aussi un ou deux Argentins au style de feu que les eaux glacées du lac St-Jean ont considérablement refroidi. Enfin on peut dire qu'il y en avait pour tous les goûts, de tous les styles. On peut aussi anticiper un duel extrêmement serré entre Willemse et Jensen si on peut les réunir tous deux dans la même course. Quant à moi, tant que je n'aurai pas amélioré mon style de "barbotement" dans un étang...

Chicago écrase les Indiens

Cleveland. — Les White Sox de Chicago ont écrasé hier les Indiens de Cleveland au compte de 11-4. Les Sox ont compté 32 points en trois parties contre les perdants. Eddie Fisher fut le lanceur gagnant, (5-4) et Grant le perdant, (6-5).

A CLEVELAND

CHICAGO	AB	P	CS	PP
Lindis, CC	4	2	2	1
Pos, 2B	3	2	2	1
Cunningham, 1B	4	2	2	2
Robinson, CD-CG	4	2	1	3
Maxwell, CG	4	2	1	3
Heinberger, CD	1	0	0	0
Smith, 3B	4	1	1	1
Appelido, AC	4	1	1	1
Lollar, R	1	0	1	2
Fisher, L	3	6	0	0
Stone, L	0	0	0	0
TOTAUX	30	11	10	11

CLEVELAND

CHICAGO	AB	P	CS	PP
Lindis, CC	4	2	2	1
Pos, 2B	3	2	2	1
Cunningham, 1B	4	2	2	2
Robinson, CD-CG	4	2	1	3
Maxwell, CG	4	2	1	3
Heinberger, CD	1	0	0	0
Smith, 3B	4	1	1	1
Appelido, AC	4	1	1	1
Lollar, R	1	0	1	2
Fisher, L	3	6	0	0
Stone, L	0	0	0	0
TOTAUX	30	11	10	11

A-Simple pour Gomez & la 7e

B-BB pour Dally & la 7e

C-RAB pour Franco & la 7e

CHICAGO 700 302 000-11

CLEVELAND 601 010 112-6

E-Gomez, R-A- Chicago 27-11.

Cleveland 27-14. Du-Appelido et

Cunningham; Mshoney, Kindall et

Francisco 21; Gomez, Mahoney et

Kindall; Cunningham (sans assis-

tance); L&B-Chicago 5, Cleveland 6

2B-Held, Cunningham, Fox-Cl-

Mahonoy, Maxwell, Kindall, Clie-

S- Fisher, Fox, BS-Fox, Mahoney.

mi c p m m b b r b

Fisher (G 5-4) 8 5 12 6 6 2 1

Stone 2 0 0 0 0 1

Grant (P 6-5) 0 4 6 6 2 0

Gomez 7 5 3 4 7 1

Dally 2 1 0 0 0 3

APL-par Gomez (Cunningham).

AB-Hurley, Flaherty, Runge, Carr-

ran. T-2.25. A-3.184.

AU PARC RICHELIEU

Benoit Côté conduira Billy Lee Clay

ne dans la course principale de ce soir, a déclaré: "Mon ambassadeur sera peut-être de la difficulté, sur piste rapide, à vaincre Whirlwind, Klamath Song, Sharp Rhythm et Fast

Les inscrits au Richelieu

PREMIERE COURSE

C-3 Trot — \$800

2 Melbourne J. Lahala 3-1

4 Dean Yankee O. Crawford 7-2

5 Belmont Butler J. Gram 9-2

6 Steele C. L. Piedalme 5-1

8 Kaster Bonnet W. Haskirk 6-1

3 Lynn Duf A. Beaudoin 6-1

5 Mac's Star T. Horton 6-1

7 Owen Lee C. Moreau 10-1

Aussi éligible

Lucien Gennep, P. Caldwell

DEUXIEME COURSE

1 Shadydale Reine W. Hopkins 3-1

4 Grand Manner J. Jodoin 4-1

1 Mountain Butler J. Gram 9-2

8 Sir Prince R. Villeneuve 3-1

2 D. J. Herbert J. Crevin 6-1

3 Kitty Chivers P. Robillard 6-1

7 Chuck Peters P. Savard 8-1

6 Mr Grace G. Beauvais 10-1

Aussi éligible

Aunt Molly W. Haskirk

TROISIEME COURSE

C-2 Amble — \$1,200

5 Joey Johnston, R. Hughes 5-2

3 Chaldale Elia R. Caldwell 4-1

6 Arawana Oro Spike 9-2

2 Henley Adam M. Picard 5-1

4 Dannybee R. Savigne 6-1

13 Kinky Hanover M. Heroux 10-1

7 Flying Saucer P. Robillard 8-1

8 Meadow Vale I. McQuar 10-1

QUATRIEME COURSE

C-2 Amble — \$1,200

2 Guy Eltington, Robillard 2-1

3 Ambro Champ C. Walters 7-2

6 Commander Pick A. Grist 4-1

4 Duke of Prince W. Bourdon 6-1

5 Volcan Tam C. Hess 8-1

8 Mr Craven M. Turcotte 8-1

7 Private Eye P. Caldwell 10-1

Aussi éligible

Volcan Tam C. Hess 8-1

CINQUIEME COURSE

C-1 Amble — \$1,500

3 Linda's Own C. Pelletier 7-2

7 Eyrion Bryd C. Walters 7-2

4 Early Resper, C. Berigan 9-2

1 Peter Humes, P. Robillard 6-1

6 Billy Lee Clay B. Côté 4-1



LE HOCKEY EN CHANSON

Notre étoile de hockey du Ca-

nadien, Bernard "Boom Boom"

Geoffroy, se fait chanteur.

C'est à ne pas manquer. Il sera

en vedette les 19 août et 4

septembre à l'émission DIX

SUR DIX SUR LE TOIT, à 10

heures au canal 10.

B. Jalbert, du parc Beaubien, vedette de la fête des parcs

Barbara Jalbert, du parc Beaubien, âgée de 14 ans, a remporté le trophée Molson décerné à l'athlète qui a accumulé le plus de points au cours de la journée de la fête des Parcs.

Le district 4 a été proclamé champion de la 9e Olympiade et a ainsi remporté le trophée Commission Athlétique, & Daoust.

Quelque 600 athlètes, les meilleurs des terrains de jeux de Montréal, ont concouru dans les différentes épreuves de piste et pelouse au cours de l'après-midi à la piste du parc Jarry. Le conseiller Roland Bourret, procureur à l'allure de la torche olympique pour l'ouverture de l'Olympiade.

Linda MacKrou, du parc Ahuntsic, Jean-Pierre Di Sante du parc St-Bernard, ont prêté le serment olympique au nom de tous les athlètes. Jean-Pierre Prévost du parc Beaubien, a transporté la torche olympique.

Saut en longueur G. — 4'9" à 3', Luigi O'Amore, St-Michel.

Saut en longueur F. — 4'9" à 3', Lurle Leduc, St-Irène.

Saut en hauteur G. — 3'3" et plus, Jean-Pierre Bergeron, St-Cécile.

Saut en hauteur F. — 3'3" et plus, Clotilde Massé, Lafontaine.

Disque G. — 5'3" à 5'5", Gilles Leclerc, Rouen.

Disque F. — 5'3" à 5'5", Barbara Jalbert, Beaubien.

25 verges G. — 4' et moins E. (Eau) Bergeron, St-Michel.

25 verges F. — 4' et moins, Nicole Collard, Vieux-Port.

30 verges G. — 4' à 4'3", Claudette Laffite, Kirfield.

30 verges F. — 4'3" à 4'6", Serge Gagnon, St-André.

50 verges G. — 4'3" à 4'6", Nelly Boumellal, Kent.

60 verges G. — 4'6" à 4'9", Yves Nadeau, Lalancette.

4'9", Yves Nadeau, Lalancette.

Saut en longueur F. — 4'8" à 4'9", Hugotie Miran, Gabriel-Lafontaine.

Saut en hauteur G. — 5' à 5'3", Raymond Nadeau, Beaubien.

Saut en hauteur F. — 5'3" à 5'5", Graham Slater, Kent.

Disque G. — 5'3" et plus, Normand Pepin, Saul-au-Récollet.

Poids F. — 5'3" et plus, Gisèle Blondin, St-Paul-de-la-Croix.

40 verges F. — 4'9" à 5', Luigi D'Amore, St-Michel.

60 verges F. — 4'9" à 5', Liette Dupuis, Hochelaga.

Saut en longueur G. — 5' à 5'3", Raymond Nadeau, Beaubien.

Saut en longueur F. — 5'3" à 5'5", Graham Slater, Kent.

Disque G. — 5'3" et plus, Normand Pepin, Saul-au-Récollet.

Poids F. — 5'3" et plus, Gisèle Blondin, St-Paul-de-la-Croix.

40 verges F. — 4'9" à 5', Luigi D'Amore, St-Michel.

60 verges F. — 4'9" à 5', Liette Dupuis, Hochelaga.

Saut en longueur G. — 5' à 5'3", Raymond Nadeau, Beaubien.

Saut en longueur F. — 5'3" à 5'5", Graham Slater, Kent.

Disque G. — 5'3" et plus, Normand Pepin, Saul-au-Récollet.

Poids F. — 5'3" et plus, Gisèle Blondin, St-Paul-de-la-Croix.

40 verges F. — 4'9" à 5', Luigi D'Amore, St-Michel.

60 verges F. — 4'9" à 5', Liette Dupuis, Hochelaga.

Saut en longueur G. — 5' à 5'3", Raymond Nadeau, Beaubien.

Saut en longueur F. — 5'3" à 5'5", Graham Slater, Kent.

Disque G. — 5'3" et plus, Normand Pepin, Saul-au-Récollet.

Poids F. — 5'3" et plus, Gisèle Blondin, St-Paul-de-la-Croix.

40 verges F. — 4'9" à 5', Luigi D'Amore, St-Michel.

60 verges F. — 4'9" à 5', Liette Dupuis, Hochelaga.

Saut en longueur G. — 5' à 5'3", Raymond Nadeau, Beaubien.

Saut en longueur F. — 5'3" à 5'5", Graham Slater, Kent.

Disque G. — 5'3" et plus, Normand Pepin, Saul-au-Récollet.

Poids F. — 5'3" et plus, Gisèle Blondin, St-Paul-de-la-Croix.

40 verges F. — 4'9" à 5', Luigi D'Amore, St-Michel.

60 verges F. — 4'9" à 5', Liette Dupuis, Hochelaga.

Saut en longueur G. — 5' à 5'3", Raymond Nadeau, Beaubien.

Saut en longueur F. — 5'3" à 5'5", Graham Slater, Kent.

Disque G. — 5'3" et plus, Normand Pepin, Saul-au-Récollet.

Poids F. — 5'3" et plus, Gisèle Blondin, St-Paul-de-la-Croix.

40 verges F. — 4'9" à 5', Luigi D'Amore, St-Michel.

60 verges F. — 4'9" à 5', Liette Dupuis, Hochelaga.

Saut en longueur G. — 5' à 5'3", Raymond Nadeau, Beaubien.

Saut en longueur F. — 5'3" à 5'5", Graham Slater, Kent.

Disque G. — 5'3" et plus, Normand Pepin, Saul-au-Récollet.

Poids F. — 5'3" et plus, Gisèle Blondin, St-Paul-de-la-Croix.

40 verges F. — 4'9" à 5', Luigi D'Amore, St-Michel.

60 verges F. — 4'9" à 5', Liette Dupuis, Hochelaga.

Saut en longueur G. — 5' à 5'3", Raymond Nadeau, Beaubien.

Saut en longueur F. — 5'3" à 5'5", Graham Slater, Kent.

Disque G. — 5'3" et plus, Normand Pepin, Saul-au-Récollet.

Poids F. — 5'3" et plus, Gisèle Blondin, St-Paul-de-la-Croix.

40 verges F. — 4'9" à 5', Luigi D'Amore, St-Michel.

60 verges F. — 4'9" à 5', Liette Dupuis, Hochelaga.

Saut en longueur G. — 5' à 5'3", Raymond Nadeau, Beaubien.

Saut en longueur F. — 5'3" à 5'5", Graham Slater, Kent.

Disque G. — 5'3" et plus, Normand Pepin, Saul-au-Récollet.

Poids F. — 5'3" et plus, Gisèle Blondin, St-Paul-de-la-Croix.

40 verges F. — 4'9" à 5', Luigi D'Amore, St-Michel.

60 verges F. — 4'9" à 5', Liette Dupuis, Hochelaga.

Saut en longueur G. — 5' à 5'3", Raymond Nadeau, Beaubien.

Saut en longueur F. — 5'3" à 5'5", Graham Slater, Kent.

Disque G. — 5'3" et plus, Normand Pepin, Saul-au-Récollet.

Poids F. — 5'3" et plus, Gisèle Blondin, St-Paul-de-la-Croix.

40 verges F. — 4'9" à 5', Luigi D'Amore, St-Michel.

60 verges F. — 4'9" à 5', Liette Dupuis, Hochelaga.

Saut en longueur G. — 5' à 5'3", Raymond Nadeau, Beaubien.

Saut en longueur F. — 5'3" à 5'5", Graham Slater, Kent.

Disque G. — 5'3" et plus, Normand Pepin, Saul-au-Récollet.

Poids F. — 5'3" et plus, Gisèle Blondin, St-Paul-de-la-Croix.

40 verges F. — 4'9" à 5', Luigi D'Amore, St-Michel.

60 verges F. — 4'9" à 5', Liette Dupuis, Hochelaga.

Saut en longueur G. — 5' à 5'3", Raymond Nadeau, Beaubien.

Saut en longueur F. — 5'3" à 5'5", Graham Slater, Kent.

Disque G. — 5'3" et plus, Normand Pepin, Saul-au-Récollet.

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard Gosselin

Il semble bien que toutes les organisations nationales et internationales ne sont pas prêtes à s'affranchir de leur hypocrisie ridicule concernant le terme "amateur". Y a-t-il encore quelqu'un, dans le monde, qui soit persuadé que les grands noms du sport amateur ne touchent rien sous la table, ne sont pas "commanditaires" quelque part ou récompensés de façon directe ou indirecte? Je ne parle pas des profanes qui, par leur désintéressement à la cause du sport, ne jettent qu'un coup d'oeil furtif sur les exploits de ces super-vedettes. Je parle de ceux qui suivent les résultats des compétitions internationales, je parle des joueurs eux-mêmes, je parle des autorités qui gouvernent ces sports. Va-t-on faire croire que les champions skieurs, que les boxeurs olympiques, que les joueurs qui participent aux séries internationales de la coupe Davis, le font avec un désintéressement qui laisserait supposer qu'ils ont les ressources financières pour se promener, à travers le monde, pour rien, à la conquête de championnats qui ne leurs rapporteraient que des plaques et des trophées.

On ne changera pas le monde de 1962. On ne va pas jouer au tennis à New York sans que cela entraîne des dépenses de séjour, des frais d'hôtel, des déboursés de déplacement. Les joueurs, une fois ces comptes payés, donneraient alors leur temps sans en retirer un bénéfice quelconque, fruit de leur travail? A qui fera-t-on avaler cette couleuvre? On fait des tournois de hockey "amateur" une fois par année en Europe pour couronner des champions du monde. Les joueurs qui participent à ces randonnées doivent abandonner leurs positions pendant un mois ou six semaines. Pendant tout ce temps, sont-ils sous l'assurance chômage ou au crochet de l'assistance publique? Pourtant, aux parties qu'on dispute pour le titre douteux que le résultat de ces assises confère, on charge un prix d'admission à des dizaines de milliers de spectateurs.

On a la précaution, avant le commencement de ces tournois de jouer une quinzaine de parties hors-concours où les recettes sont surabondantes. Cet argent sert-il uniquement à solder les repas, le lavage, le pressage, le transport, les cigarettes, le verre de bière des joueurs concernés? C'est un peu ce que les organisations "olympiques ou amateurs" ont la naïveté de vouloir faire croire au public. Chez nous mêmes, il y a des soirées de boxe amateur, mais on charge un prix d'admission aux spectateurs. Notre baseball junior et amateur paie sous la table, tant de la partie, à certains joueurs. Hypocrisie. Hypocrisie.

Comme question de fait, l'amateurisme n'existe plus de nos jours. Il ne peut exister. Il faut partir de ce fait indéniable connu de tout le monde. Les organisations dites d'amateurs rendraient un meilleur service aux jeunes en ne leur donnant pas le spectacle de leur hypocrisie et en leur donnant un meilleur exemple de franchise. J'ai de l'admiration pour une certaine catégorie de jeunes qui veulent faire du sport une carrière. S'ils n'ont pas les aptitudes pour la finance, le commerce, les affaires, les professions, et qu'ils excellent à un sport en particulier, s'ils développent leurs talents à leur maximum, ils se rendent ainsi service et à leur pays. Parce qu'ils orientent une partie de la jeunesse vers une vocation honorable qui l'empêche souvent de sombrer dans l'ancienne catégorie de ceux qu'on appelait des ratés.

Tous ceux qui le font agissent sans doute pour un peu de gloire, mais avant tout pour assurer leur aisance matérielle, pour se tailler un gagne-pain. Ils sont plus francs que certains pseudo-amateurs qui refusent le professionnalisme. Pourquoi préfèrent-ils rester amateurs? S'est-on jamais posé la question? Est-ce par conscience professionnelle, par désintéressement, par esprit olympique que certaines vedettes du sport "amateur" préfèrent leur sort à celui des professionnels? Qu'on gratte un peu et sous le couvert de tant d'abnégation, on découvrira à coup sûr des signes de piastres. La fédération internationale de tennis interdit les tournois où "amateurs" et professionnels participeraient aux mêmes épreuves. Stupidité. Illogisme. Hypocrisie. Le tennis, avant d'être amateur ou professionnel, selon les normes usuelles, est un sport. Dans son intérêt, le tennis devrait assurer la meilleure compétition, d'où qu'elle vienne.

Cette distinction dans les règlements qu'on garde pour épater le public, fait penser à la distinction de certains États du sud des États-Unis qui interdisent la présence des Noirs et des Blancs aux mêmes expériences sportives. Si, sous le couvert d'amateurisme, l'hypocrisie doit maintenant figurer dans la liste de ce que le sport développe chez les citoyens de demain, il est temps de déclencher une levée de boucliers. Les chroniqueurs de sport en ont la responsabilité. Je prends la mienne en dénonçant sans vergogne tous les dirigeants qui s'accommodent actuellement des règlements de ce qu'on appelle encore le sport amateur. Qu'on les chasse, qu'on les remplace et que le sport ne serve plus les ambitions de ces petits Césars qui n'ont pas d'autre façon de retenir l'attention du public.

Athlètes de la Palestre en vedette

La Palestre nationale déléguera 2 athlètes aux Jeux de l'Empire britannique à Purke en Australie au mois de novembre prochain. Le section d'athlétisme enverra 2 de ses meilleurs leviers de poids, Pierre St-Jean et Alan

Salter représenteront cette section. Steve Rabinovitch a été choisi pour représenter la section natation. Tous ces athlètes seront sur l'équipe canadienne.

Au lac Placide s'est déroulé des championnats pour des nageuses au-dessous de 13 ans. Claire Sénécal s'est particulièrement distinguée en remportant la palme dans la nage papillon et dans le crawl et en se classant deuxième sur le dos. Elle remporta la trophée de la meilleure nageuse de 13 ans puisqu'elle a accumulé 19 points. Hélène Fortin se classa deuxième à la brasse, Siéme au crawl et quatrième au papillon. Pauline Hubbard se classa deuxième sur le dos et Siéme au crawl et quatrième au papillon. Marie Sénécal qui n'est âgée que de 10 ans se classa deuxième sur le dos et quatrième au crawl. Les 4 représentantes de la Palestre nationale ont accumulé un total de 44 points tandis que le 1ère équipe avait accumulé 64 points mais elles étaient 20 filles.

BARRIE, Ont. — Paul Meger, qui a joué durant plusieurs saisons avec les Canadiens de Montréal de la ligue Nationale de hockey, a signé comme instructeur des Falcons de Barrie de la ligue intermédiaire A de hockey.

Ottawa triomphe des Alouettes, 29 à 18

Cardwell maîtrise les Giants

CHICAGO — Le droitier Don Cardwell a tenu ses adversaires à six coups sûrs hier alors que les Cubs de Chicago ont blanchi les Giants de San Francisco au compte de 6-0. Ken Hubbs, la jeune sensation du deuxième but, a frappé deux simples et un triple pour porter à 59 le nombre de parties où il n'a pas commis d'erreur.

C'était la sixième victoire de Cardwell en 17 décisions. Il a retiré huit frappeurs au bâton. C'était la deuxième victoire de suite des Cubs sur San Francisco. C'était seulement le troisième blanchissage du personnel de lanceurs des Cubs, cette saison. Harvey Kuenn et Matty Alou ont obtenu chacun deux coups sûrs contre Cardwell qui n'a pas laissé un coureur se ren-

dre aussi loin que le troisième but.

CHICAGO	AB	P	CS	PP
Kuenn, 3B	4	0	2	0
Hubbs, 2B	4	0	1	0
Mays, CF	4	0	0	0
Cepeda, 1B	4	0	0	0
Ballew, R	4	0	0	0
P. Alou, CF	4	0	1	0
M. Alou, CG	4	0	0	0
Pagan, AC	4	0	0	0
Pierce, L	4	0	0	0
A-Rod, 3B	4	0	0	0
Garibaldi, L	4	0	0	0
B-Bates	4	0	0	0
Cardwell, L	4	0	0	0

TOTAUX	AB	P	CS	PP
Landrum, CC	5	0	1	0
Hubbs, 2B	5	0	3	1
Willie, A, G	5	0	2	1
Ranks, 1B	4	0	2	0
Altman, CD	4	0	2	0
Santo, 3B	4	0	0	0
Rodgers, AC	3	1	1	0
Bertoli, L	3	1	1	0
Cardwell, L	4	1	1	0

TOTAUX 26 6 15 5
A-Frappé pour Pierce à la 7e
B-RAB pour Garibaldi à la 7e

Chasse à l'original contrôlée dans le parc des Laurentides

Tel qu'annoncé récemment par le ministre de la chasse et des pêcheries, M. Gérard D. Levesque, il y aura cet automne une chasse contrôlée de l'original dans le parc des Laurentides.

Kansas City 4 Washington 2

KANSAS CITY — Ed Rakow a limité ses adversaires à quatre coups sûrs et des athlétiques de Kansas City ont eu le meilleur hier sur les Sénateurs de Washington au compte de 4-2. La fiche de Rakow est maintenant de 11-13. Il a battu les Sénateurs à trois reprises cette saison.

KANSAS CITY	AB	P	CS	PP
Hamlin, AC	3	0	0	0
Kings, CF	3	0	0	0
Hicks, CD	3	0	0	0
Hinton, CC	4	1	1	0
Bright, 1B	4	0	1	1
Reiter, R	3	0	1	1
Lock, CG	3	0	0	0
Schaltz, 2B	4	0	0	0
Cottler, 2B	3	0	0	0
Osteen, L	2	0	0	0
B-Zipfel	1	0	0	0
Burnside, L	0	0	0	0

TOTAUX	AB	P	CS	PP
KANSAS CITY	30	4	2	2
Washington	26	10	0	0
E-King, 2B	4	1	0	0
Charles, 3B	4	0	1	0
Cauley, 2B	4	0	0	0
Lumpie, 2B	4	0	0	0
Siéme, 1B	3	0	0	0
Alauk, CG	3	0	0	0
Gibson, CD	4	0	0	0
Del Greco, CC	4	1	1	1
Sullivan, R	2	0	0	0
Rakow, L	3	0	0	0

TOTAUX	31	4	10	4
WASHINGTON	100	100	000-2	
KANSAS CITY	020	020	000-4	
E-King, 3B-A-Washington	24-12			
Kansas City 27-13, DJ-Cottier,				
Hamlin et Bright, LSR-Washington				
5, Kansas City 9				
3B-Lumpie, Hicks, 3B-Del Greco,				
Charles, S-Rakow 2.				
	ml	cs	p	m
Osteen (P 6-10) 7	10	4	3	4
Burnside 1	0	0	0	1
Rakow (G 11-13) 9	4	2	3	1

APL-par Rakow (King), Milwaukee, Kow, A-Kinnamond, Drummond, Napp et Stevens, T-1.33, A-3.135.



TENNIS

MOSCOU. — Frank Froehling de Miami et Donald Dell de Bethesda, ont tous deux atteint la ronde semi-finale du tournoi international de Moscou alors qu'ils ont remporté chacun une victoire contre deux jeunes étoiles russes.

Froehling, démontrant une brillante technique au filet, n'eut aucune difficulté à vaincre Sergei Likhachev au compte de 6-2, 6-1, 6-4.

Mais par contre Donald Dell éprouva à plus d'une occasion des difficultés qui auraient pu lui être fatales, n'eut été de sa plus grande expérience. Il a défait Alexander Metreveli, 17 ans, finaliste au récent tournoi junior de Wimbledon au pointage de 6-3, 7-5, 7-5.

Le prochain adversaire de Froehling sera Michael Hann d'Angleterre. Hann a dû attendre quatre sets pour disposer de son adversaire russe Vyacheslav Yegorov, 6-4, 6-3, 4-6, 6-4. Hann a fait preuve de la même régularité contre Yegorov qu'il avait montrée en éliminant le favori du tournoi Bob Hewitt d'Australie.

Dans les matches de quarts de finale pour dames, à ce tournoi où la pluie a joué le premier rôle, Anna Dmitrieva, championne russe, a défait Vera Troshkina de Russie égale au compte de 6-2, 6-1 pendant que l'Australienne Rodd Ebbert gagnait contre sa compatriote Madonna Schacht par 6-4, 0-6, 7-5.

Au dernier match de la journée, Donna Floyd d'Arlington, a baissé pavillon devant Jan Lehane d'Australie par 6-2, 6-3. Dans un autre match de quart de finale, Leslie Turner d'Australie a défait Caroline Yates Bell d'Angleterre, au pointage de 6-4, 6-2.

Trois cents chasseurs pourront en effet être admis dans le parc pour y chasser l'original (mâle, femelle et petit). Afin de simplifier le contrôle de cette chasse, un maximum de 40 chasseurs seront admis par période. Il y aura en tout huit périodes d'une durée de quatre jours chacune. La saison de chasse s'étendra du 20 septembre au 21 octobre inclusivement.

Le service des parcs provinciaux du ministère de la chasse et des pêcheries mettra à la disposition des chasseurs deux camps: "Le Relais", et "Le Gîte". Le total de cent chasseurs pourront se loger dans ces camps; les 200 autres chasseurs devront se loger sous la tente ou dans leur roulotte. Dans les camps, le coût quotidien du séjour par personne sera comme suit:

1. Nourriture et logement: \$13.50, soit \$54.00 pour la période de 4 jours;

2. Guide (1 pour 2 chasseurs, \$7.50, soit \$30.00 pour la période de 4 jours;

3. Droit de chasse \$4.00, soit \$16.00 pour la période de 4 jours.

Sous la tente ou dans une roulotte, le coût quotidien du séjour par personne sera comme suit:

1. Guide (1 pour 2 chasseurs): \$6.00, soit \$24.00 pour la période de 4 jours;

2. Droit de chasse, \$4.00, soit \$16.00 pour la période de 4 jours.

Ce dernier taux, contrairement à celui chargé pour le séjour dans les camps, n'inclut pas la nourriture qui, de même que l'équipement de campisme, devra être fournie par le chasseur lui-même.

N.B. Chaque chasseur devra être muni de son permis régulier de chasse de l'original (\$12.50). Il devra payer pour les 4 jours quel que soit de succès de sa chasse.

Dans les camps, seuls les groupes de 4 chasseurs seront admis. Sous la tente ou dans leur roulotte, des groupes de 2 ou 4 chasseurs seront acceptés.

Un groupe de 2 chasseurs aura droit d'abattre 1 original; un groupe de 4 chasseurs aura droit à 2 originaux. Tout groupe de 2 chasseurs devra être accompagné obligatoirement d'un guide officiel du service des parcs; pour tout groupe de 4 chasseurs, les services de 2 guides officiels devront être retenus. Les honoraires des guides sont compris dans les frais de séjour mentionnés plus haut. Les chasseurs sous la tente ou dans une roulotte devront pourvoir à la nourriture et au logement de leur guide.

Concours Calvert

Pour la quatorzième saison consécutive les fervents locaux du football auront l'occasion de voter pour le joueur le plus utile des Alouettes dans le concours annuel Calvert. Les amateurs pourront voter à chacune des joutes de l'équipe.

Le bulletin de scrutin sera divisé en deux parties. L'on pourra ainsi voter pour le joueur le plus utile sur la ligne et au champ arrière. L'on accordera deux points pour un vote de première place et un point pour un vote de deuxième place. A la fin de la saison le joueur qui aura accumulé le plus grand nombre de points se verra attribuer la trophée Calvert. Don Clark a remporté la trophée l'an dernier avec George Dixon lui livrant une chaude lutte.

San Francisco 000 000 000-0
CHICAGO 110 201 108-4
E-Hiller, R-A. San Francisco
24-8, Chicago 27-3, DJ-Kuenn et Cepeda, Hubbs, Rodgers et Banks
LSB-San Francisco à Chicago 2
2B-Rodgers, Altman, 3B-Hubbs, S-Cardwell.

S-Cardwell.	ml	cs	p	p	m	b	b	r	b
Pierce (P 11-4)	4	10	4	3	0	1			
Garibaldi	2	2	1	1	1	1	0		
Miller	2	2	1	1	1	1	1		
Cardwell (G 6-11)	9	6	0	0	1	8			
APL-par Cardwell (Mays, M.									
Aloui). A-Forman: Gorman, Jac-									
kowsaki, Sudol, T-2:17, A-11,780									

APL-par Cardwell (Mays, M. Alou), A-Forman, Gorman, Jakowski, Sudol, T-2:17, A-11:780

En finale

TORONTO PC — Deux Américains et deux Torontois ont atteint hier la finale du tournoi amateur de tennis de l'Ontario.

Ce sont Jack Frost, de Monterey, en Californie, Don Fontana, de Toronto, Wayne Van Voorhees de Palm Beach, en Floride, et Harry Fauquier, de Toronto.

Fontana a dû jouer trois sets contre le Montréalais Mike Carpenter qu'il a finalement défait.



BASEBALL

HIER

Ligue Américaine:
Chicago 11, Cleveland 4
Minnesota 9, New York 8
Kansas City 4, Washington 2

Ligue Nationale:
Los Angeles à Pittsburgh (soir)
Milwaukee à Cincinnati (soir)
St-Louis à Houston (soir)
Chicago à San Francisco 0

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale:
St-Louis à New York (soir)
Los Angeles à Cincinnati (soir)
Chicago à Houston (soir)
San Francisco à Milwaukee (soir)
Philadelphia à Pittsburgh (soir)

Ligue Américaine:
Cleveland à Baltimore (soir)
Detroit à Chicago (soir)
Boston à Minnesota 2 (soir)
Washington à Los Angeles (2 h)
New York à Kansas City (soir)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

G.	P.	Moy.	Diff.
Los Angeles	29	42	453
San Francisco	27	44	438
Cincinnati	23	47	468
Pittsburgh	21	50	573
St-Louis	20	53	542
Milwaukee	16	57	529
Philadelphia	17	68	463
Chicago	43	78	572
Houston	42	74	568
New York	39	89	522

LIGUE AMERICAINE

G.	P.	Moy.	Diff.
New York	22	48	610
Los Angeles	21	53	562
Minnesota	20	54	516
Chicago	23	59	516
Detroit	28	60	593
Baltimore	28	62	483
Cleveland	28	63	479
Boston	36	63	471
Kansas City	35	68	455
Washington	45	75	375

Ron Lancaster remplace Ron Jackson — Il prépare quatre touchés — Moe Racine a quatre convertis — Don Clark blessé — 23,534 spectateurs

MONTREAL. — Les Rough Riders d'Ottawa, que l'on disait rongés par la dissension et en l'absence de l'instructeur Frank Clair ont infligé une défaite de 29 à 18 aux Alouettes devant 23,534 amateurs hier soir.

Les visiteurs qui étaient loin de paraître désorganisés ont utilisé à profit le jeu du quart-arrière Ron Lancaster et une défensive serrée pour leur première victoire de la saison.

Bill Smyth, assistant de Frank Clair, a fait confiance à Lancaster dans un choix qui a surpris tout le monde et il a gardé Ron Jackson sur le banc. Clair, souffrant d'un doubleux mal de dos, a regardé la partie à la télévision d'un hôpital d'Ottawa. Il y avait été admis mardi.

Les Riders mènent, 21-15, à la mi-temps. Lancaster, âgé de 23 ans, est venu au Canada du collège Wittenberg, en Ohio, il y a quelques saisons. Il a insufflé de la vitalité à l'offensive de son club par des passes précises, complétées par un calibre de jeu au sol ferme si non spectaculaire.

Il a fait les passes à Len Chandler et à Jim Reynolds pour une couple de touchés et préparé aussi ceux de Dave Trehen et Ron Stewart.

Le grand Moe Racine a converti ces quatre touchés et réussit un simple sur une tentative de placement qui échoua.

Les Alouettes ont aussi perdu les services de Meco Poliziani

au premier quart. Il fut transporté hors du terrain sur une civière souffrant d'une dislocation d'une épaule et fut transporté à l'hôpital.

Sandy Steepens fut loin d'être aussi efficace qu'à ses débuts à Toronto, la semaine dernière.

Don Clark et George Dixon ont réussi les deux touchés des Alouettes.

Mais Clark, le meilleur porteur du ballon du club l'an dernier, fut parmi les blessés du dernier quart et il manqua les dernières minutes de la partie.

Selon les premiers rapports, Clark souffrirait d'une blessure à une côte. On ne sait pas combien de temps il sera au repos forcé.

Dixon et Ross Buckle ont aussi été blessés, mais ils purent revenir au jeu.

Les deux touchés des Alouettes furent convertis par Bobby Jack Oliver, qui réussit aussi un botté de 37 verges, bon pour un simple.

Lancaster a effectué 21 passes et en a complété 12 pour un total de 279 verges. Une de ses passes de 25 verges permit à Chandler de compter un touché et une au-

tre de 38 verges prépara le touché de Reynolds.

Une passe tentée par le demi Ernie White, d'Ottawa, fut interceptée.

Andy Stephens a complété 12 de ses passes et en a vu deux interceptées. Ses gains furent de 159 verges. Au sol, les Alouettes ont eu un avantage de 220 à 167 verges.

SOMMAIRE

PREMIER QUART

1-Montreal: Touché (Dixon)	3:29
2-Montreal: Converti (Oliver)	
3-Ottawa: Touché (Chandler)	7:28
4-Ottawa: Converti (Racine)	

DEUXIEME QUART

5-Montreal: Simple (Gaines)	1:35
6-Montreal: Converti (Oliver)	
8-Ottawa: Touché (Thelen)	10:39
9-Ottawa: Converti (Racine)	
10-Ottawa: Touché (Reynolds)	14:11
11-Ottawa: Converti (Racine)	

QUATRIEME QUART

12-Montreal: placement (Oliver)	5:59
13-Ottawa: Simple (Learn)	0:30
14-Ottawa: Touché (Stewart)	9:18
15-Ottawa: Converti (Racine)	

Minnesota triomphe des Yankees

MINNESOTA — En dépit d'un grand slam de Bobby Richardson, la neuvième manche, les Yankees de New-York ont subi une défaite de 9-8 hier aux mains des Twins de Minnesota.

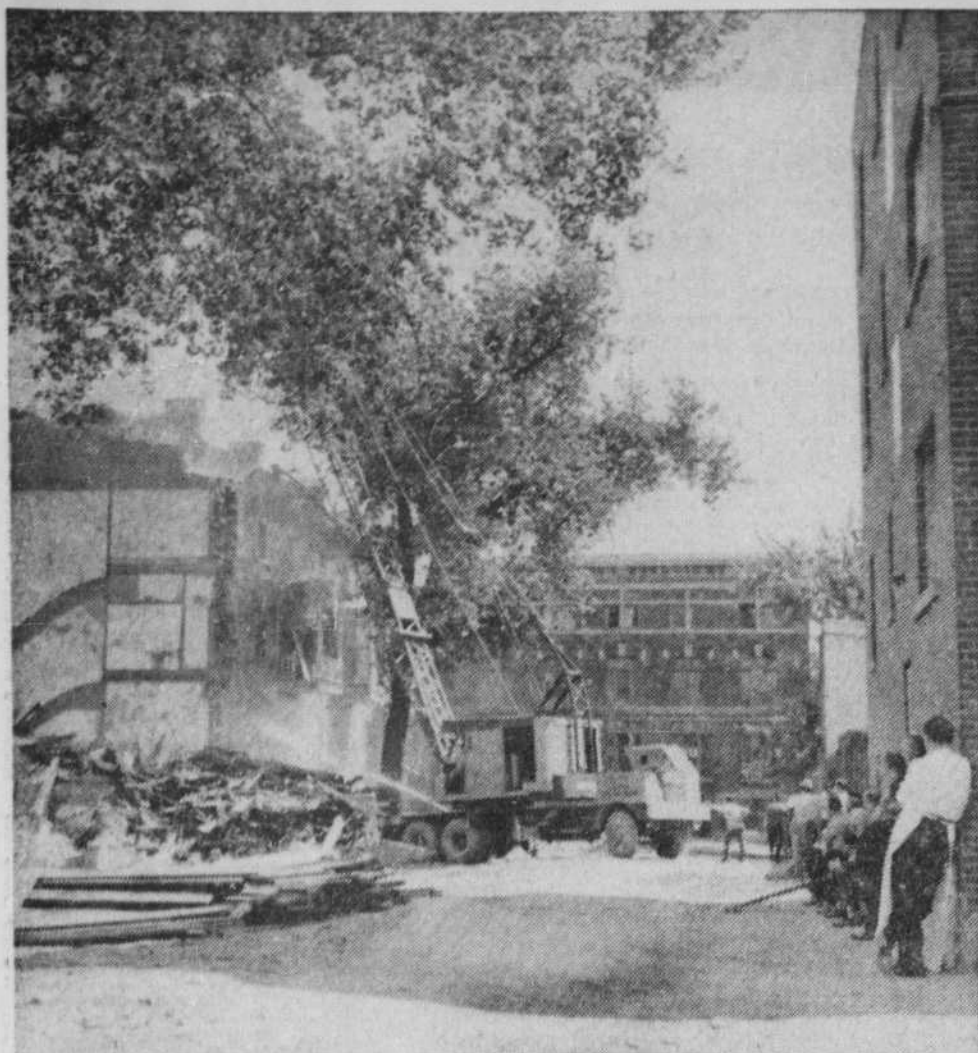
Un simple de Bernie Allen, son quatrième de la partie, a produit le point décisif à la 10e manche. Marshall Bridges, en relève, a subi sa première défaite de la saison. Il avait remporté six victoires jusque-là.

Le circuit Richardson était son septième et son premier grand slam durant les parties régulières au calendrier. Frank Sullivan a reçu le crédit de la victoire.

La foule de 32,059 a porté l'assistance des Twins à 1,026, 833 spectateurs. La série de quatre parties a attiré 156,168 personnes.

au Québec

la VIE a ses bons moments



Sous l'oeil intéressé de badauds que le spectacle retient parfois durant des heures, comme le font également tant de "piétons-contremaitres" aux abords des chantiers de construction, c'est le démolisseur et son équipe dont le travail retient ici l'attention. Fois après fois, la puissante grue arrache aux édifices condamnés de grands morceaux de murs, tandis qu'on arrose les débris dans leur chute pour éviter que la poussière n'enveloppe tout le quartier. Le spectacle se déroule quotidiennement rue Berri, entre les rues Sainte-Catherine et LaGauchetière. (Photo Le Devoir)

Le R.P. Marcel Lalonde, c.s.c., nouveau supérieur à l'Oratoire

Le plus grand lieu de pèlerinage d'Amérique du nord, l'Oratoire Saint-Joseph du mont Royal, a un nouveau supérieur: le R. P. Marcel Lalonde, c.s.c. A la direction du sanctuaire surnommé "la capitale mondiale de la dévotion à saint Joseph", il succède au R. P. Roland Gauthier, c.s.c., qui a été nommé au scolasticat Notre-Dame de Sainte-Croix, à Pierrefonds, mais qui demeure directeur du centre de recherche et de documentation sur saint Joseph, à l'Oratoire. Le R. P. Gauthier a été supérieur pendant six ans, soit le temps limite permis par le Droit canon.

Agé de seulement 36 ans, le R. P. Lalonde était auparavant supérieur du séminaire Sainte-Croix. Il devient le 23e supérieur du sanctuaire fondé en 1904 par le Frère André, c.s.c., dont la cause de béatification s'instruit à Montréal devant un tribunal apostolique institué par le Pape Jean XXIII.

On apprend aussi les nominations du R. P. Henri Bernard, c.s.c., directeur de la revue "The Oratory", au poste de secrétaire du conseil, et du R. P. Albert Brien, c.s.c., à celui d'économe. Le premier succède au R. P. Alphège-M. Brassard, c.s.c., nommé directeur de la maison Notre-Dame de Sainte-Croix, à Paris, et le second au R. P. André Cordeau, c.s.c., nommé vice-supérieur, économe et vicaire à la paroisse Saint-Laurent. Les autres membres du conseil sont le R. P. Jean Durand, c.s.c., vice-supérieur et vice-postulature de la cause du Frère André, et le R. P. Georges Saint-Aubin, c.s.c., directeur de la revue "L'Oratoire".

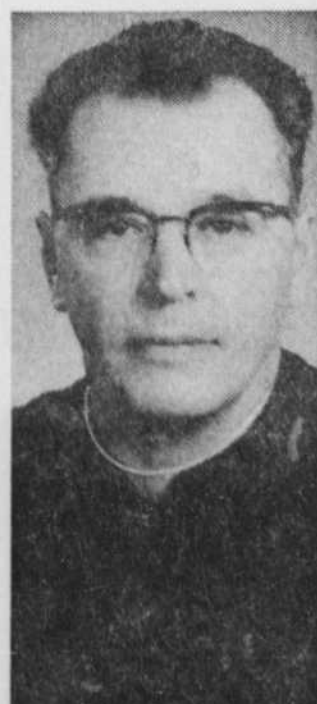
Enfin, le R. P. Paul LeDuc, ex-départ archiviste au collège de Saint-Laurent, est nommé à l'Oratoire.

Le R. P. Lalonde, né à Montréal le 3 juin 1926, a fait ses études classiques au collège de Sainte-Croix et sa théologie au scolasticat Notre-Dame de Sainte-Croix. Ordonné prêtre en 1950, il a été successivement professeur au collège de Saint-Laurent et préfet de religion à la même institution. Après un stage d'études en spiritualité à l'Angelicum de Rome et en catéchétique à Paris, il fut nommé supérieur du séminaire Sainte-Croix en 1957.

Parmi les autres obédiences communiquées par le R. P. Maurice Lafond, c.s.c., supérieur provincial des Pères de Sainte-Croix, on mentionne les suivants: le R. P. René Clément, c.s.c., est nommé supérieur du séminaire Sainte-Croix, et le R. P. Aimé Fagnant, c.s.c., est nommé supérieur du collège Sainte-Croix.



R.P. Marcel LALONDE, c.s.c.



R.P. Albert BRIEN, c.s.c.

AVIS DE DÉCÈS

MOQUIN — A l'hôpital Ste-Justine, le 15 août 1962, est décédée Mlle Micheline Moquin, fille de Félix Victor Moquin et de Bernadette Gouin, demeurant au 3144, Marie-Guyard. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 août. Le convoi funéraire partira du salon J.-R. Deslauriers, No 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré, à 10 h. 15, et, de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE — A Verchères, le 16 août 1962, à l'âge de 81 ans, est décédé, Arthur St-Pierre, époux en 1ère noce de Regina Caron, en 2e noce de feu Marie-Anne Deslauriers. Les funérailles auront lieu lundi le 20 août. Le convoi funéraire partira du salon Gérard Jodoin, No 4, rue St-André, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de Verchères, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CPA : 104 vols spéciaux durant l'année 1962

VANCOUVER — La Canadian Pacific Airlines met en service, cet été, sur ses lignes internationales, un plus grand nombre d'avions spéciaux que jamais depuis vingt ans. Cette année, en effet, CPA effectuera plus de 104 vols spéciaux qui transporteront quelque 10,000 passagers. Cela en plus des vols réguliers. La location des avions du Canadien Pacifique représente, en 1962, une hausse de 320 p.c. sur l'an passé quant au nombre de passagers transportés.

Célèbre sculpteur de totems décédé

VICTORIA — Le chef indien Mundo Martin, fameux sculpteur de totems géants, est décédé hier dans un hôpital de cette ville. Il était âgé de 83 ans.

Mauvaise récolte de bleuets

ALMA — La valeur de la récolte de bleuets, la "manne bleue" comme on la désigne dans la région du Lac St-Jean, subirait un dur recul cette année.

Plusieurs jours de sécheresse dans la région expliqueraient la baisse.

Un relevé effectué auprès d'un certain nombre de fermiers de la région indique que la valeur de la récolte pourrait diminuer de 50 pour cent en regard de l'an dernier. En 1961, la valeur de la récolte s'était établie à \$138,000. Le

volume de la récolte avait été de 1,300,000 livres, soit la plus faible enregistrée depuis plusieurs années. Ces chiffres contrastent sensiblement avec ceux des années se situant entre 1949 et 1954 alors que la cueillette des bleuets s'établissait aux environs de 10,500,000 livres, représentant une valeur dépassant parfois \$2,000,000.

Café Thé Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Enrg.
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
SERVICE D'AMBULANCE
Salons : 518 RACHEL EST Bureau : 528 RACHEL EST
Lafontaine 4-3571

Pourquoi pas

Dupuis

**OUVERT CE SOIR
JUSQU'À 9 h.**



**FINETTE
"SANFORIZED"**

Ord. 5.00

3.95 2/7.95

Coupe ample dans ces pyjamas en finette épaisse, douce, de belle qualité. Gilet épais, poche poitrine. Pantalon siège ballon, taille sur élastique (dos), devant boutonné. A, B, C, D, E, en rouge, brun, bleu.



**BROADCLOTH
"SANFORIZED"**

Ord. 5.00 et 6.00

3.95 2/7.75

Choix de rayures ou motifs fantaisie en brun, bleu, rouge. Gilet ample, boutonné, poche poitrine. Pantalon siège ballon, taille avec élastique au dos et cordon coulissant devant, ou façon boxer entièrement élastique. Tailles: A, B, C, D, E.



**FLANELLE ou
SOIE RAYONNE**

Ord. 13.95 à 16.95

9.95

Robes de chambre, première qualité, confection parfaite. Tailles: P.M.G. et ExG.
1er groupe: Flanelle/rayonne garantie lavable. Choix quadrillé tons bleu, rouge, gris.
2e groupe: Soie rayonne, motifs fantaisie, revers contrastants. Bleu, rouge, gris.



**COTON PEIGNE
BLANC**

Ord. 1.25 ch.

.89 3/2.50

CAMISOLLES athlétiques, tricot côtelé, coton peigné. P.M.G. et ExG.
CALEÇONS "brief" taille sur élastique de bonne qualité, résistant, devant liseré pour plus de confort. Siège double, usage prolongé, coutures renforcées. P.M.G. et ExG.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

NOUVEAUX COMPLETS

automne - hiver 1962 - 63

WORSTED TOUT LAINE
2 PANTALONS

PRIX
SPECIAL
DUPUIS

\$ 75

Ordinairement 80.00 et 85.00

NOUVELLE SILHOUETTE

Styles haute nouveauté pour automne - hiver 1962-63. Coupe étudiée pour flatter la silhouette de chacun.

TISSU NOUVEAU

Un worsted de laine gardant bien le pli, facile à presser et conférant à tout le vêtement une élégance distinguée.

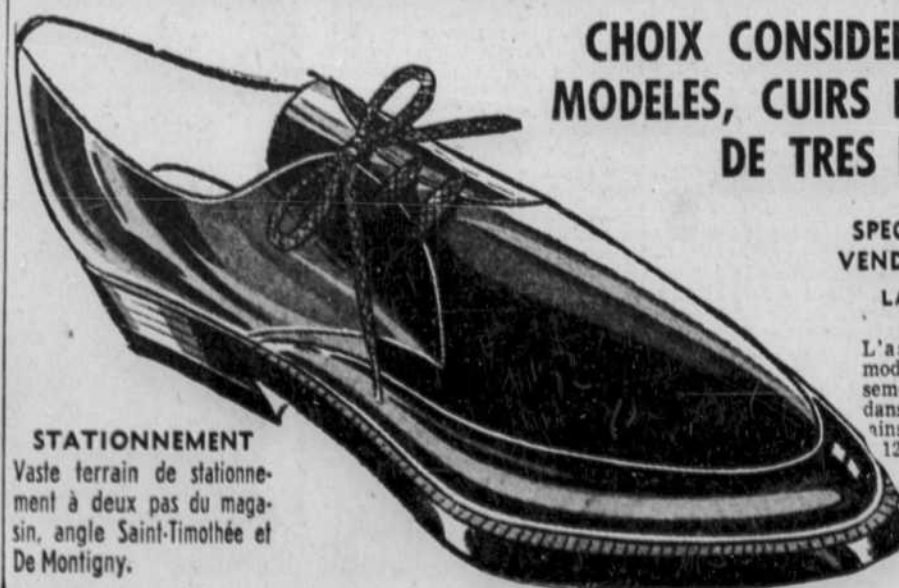
NUANCES

• Gris • Brun • Vert olive • Bleu à dessins sobres.

TAILLES

35 à 46, pour statures: courte, élancée, ordinaire ou corpulente.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610



**CHOIX CONSIDERABLE, RECENTS
MODELES, CUIRS PREMIER CHOIX
DE TRES HAUTE QUALITE**

SPECIAL
VENDREDI
LA PAIRE

16.95

L'assortiment comprend des modèles unis ou de fantaisie à semelles ordinaires ou épaisses dans les nouveaux tons de brun ainsi que noir. Pointures: 6 à 12, larg. variées dans le groupe.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670